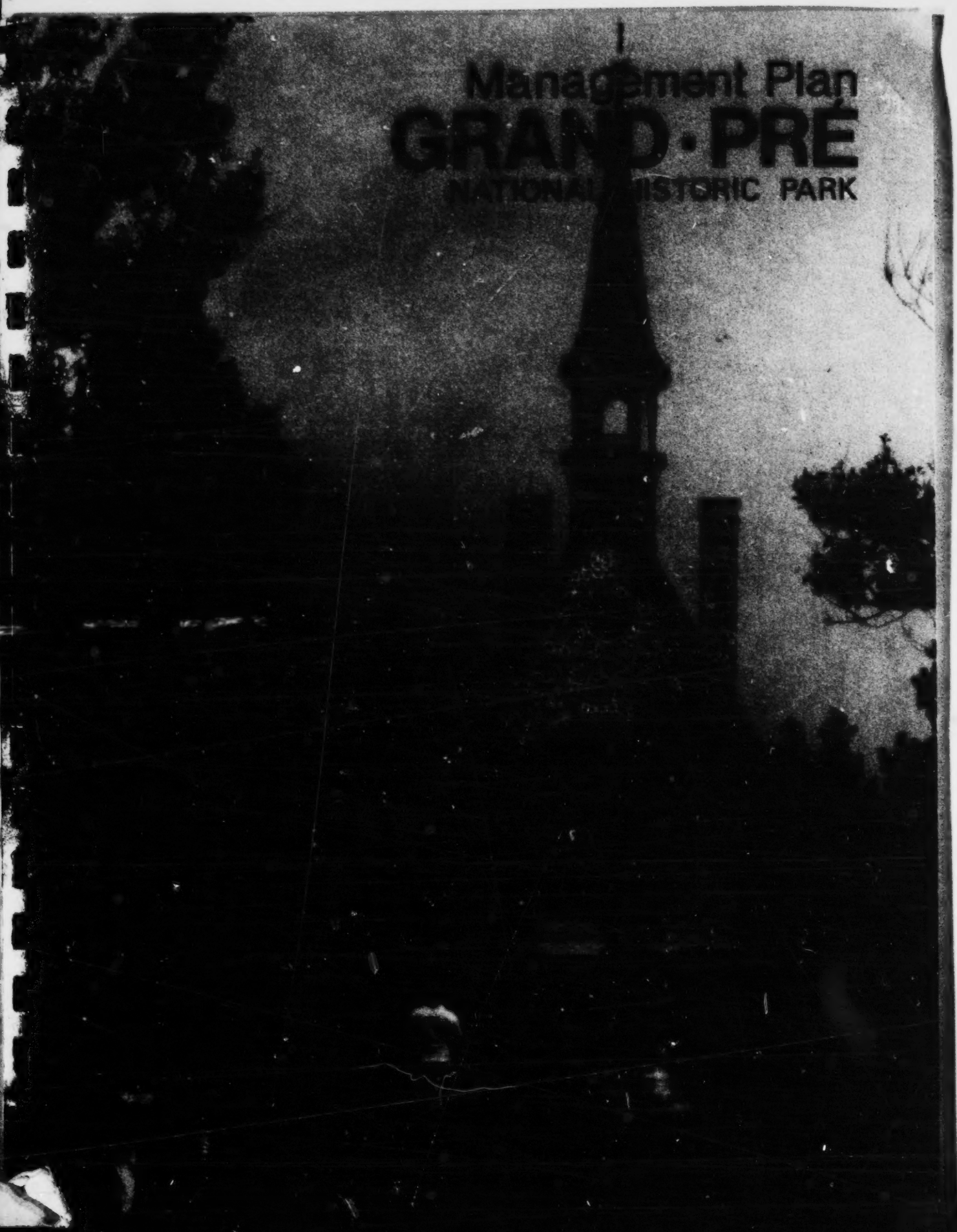
Management Plan
GRAND-PRÉ
NATIONAL HISTORIC PARK

GRAND-PRÉ

NATIONAL HISTORIC PARK

FOREWORD

The Grand-Pré area of Nova Scotia has played a special role in the history of Canada. The historic significance of the area and the events that took place there were formally recognized when Grand-Pré National Historic Park was established in 1961. Surrounded by reclaimed marshlands on the shores of Minas Basin (part of the Bay of Fundy), the park commemorates the Acadian community that evolved in the area between 1682 and 1755 and the subsequent expulsion of the Acadian people.

This management plan describes the purpose and context of Grand-Pré National Historic Park. Themes and objectives are presented, and a development program put forward to guide the manner in which the park will be developed, managed, and enjoyed in order to achieve its objectives. Detailed proposals for the treatment of historical and natural resources, interpretation, visitor services, and park operations are set out. The proposal regarding the memorial church will be completed within the next five years, largely in response to the wishes of the Acadian community. Funding for the other proposals will be allocated as improvements in the national economic situation permit the government to ease its financial restraint program or as sources of non-government funding can be found. The major decisions that have been made are summarized in the plan highlights for quick reference; they are explained in greater detail in the plan.

Parks staff, with the help of interested citizens, organizations and local residents have worked on this project over the last three years. I would like to thank members of the public for their participation and support in the planning process; they helped to formulate and evaluate approaches that led to the final decisions contained in this document.

Grand-Pré National Historic Park is a cherished Canadian site. Its beauty is now protected for all Canadians, in honour of a thriving culture that was tragically banished. This plan indicates how Grand-Pré will be developed, managed and protected for future generations. I am pleased to have this opportunity to share it with all interested Canadians.

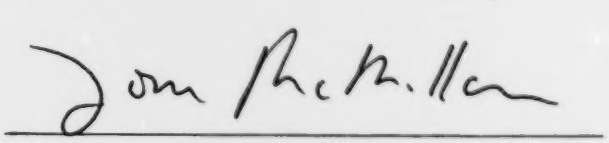

The Honourable Tom McMillan, P.C.
M.P. Hillsborough
Minister of the Environment

Management Plan
GRAND-PRÉ
NATIONAL HISTORIC PARK

APPROVED:

A.T. Davidson
Assistant Deputy Minister

W. Turnbull
Director, Atlantic Region

H. MacLellan
Acting Area Superintendent

C. DeGrâce
Park Superintendent

ENVIRONMENT CANADA
PARKS
APRIL 1985

PLAN HIGHLIGHTS

1. INTERPRETIVE SALES OUTLET

   A sales outlet will directly complement Parks' other efforts to interpret the Acadian history of Grand-Pré to Canadians.

2. ORIENTATION AND CULTURAL EXPRESSION

   An outdoor orientation exhibit and a pavilion will provide an overview of the park facilities and stories for individual visitors and tour groups. The pavilion will also serve as a stage for special cultural events and performances.

3. ACCESS AND CIRCULATION

   A formal pedestrian walkway system will facilitate traffic flow through the ornamental gardens.

4. OUTDOOR INTERPRETIVE EXHIBITS

   The memorial atmosphere of the park will be preserved and the ornamental gardens enhanced through the installation of four interpretive islands, among other measures.

5. MEMORIAL CHURCH

   Changes in the ground floor of the memorial church will create a commemorative atmosphere and provide for appropriate interpretation of one of the major themes, the expulsion of the Acadians. The basement will be used for supplementary interpretation of other stories.

6. AUDIO-VISUAL THEATRE

   This new facility to be located west of the memorial church will provide a dramatic interpretive program accenting the human dimension of the other major theme, the evolution of the Acadian community in the Minas Basin area prior to the expulsion.

7. ARCHAEOLOGICAL RESEARCH

   A long-term archaeological research program will survey the park and investigate features identified initially. This work will provide information and material for the park's interpretation program as well as identify and therefore permit the protection of the pre-expulsion cemetery and other historic resources.

TABLE OF CONTENTS

FOREWORD
APPROVAL PAGE
PLAN HIGHLIGHTS
TABLE OF CONTENTS
LIST OF MAPS

1. INTRODUCTION — Page

1.1 The Purpose of the Management Plan 1
1.2 The Purpose of the Park 1
1.3 Park Themes 2
1.4 Park Objectives 3

2. PARK CONTEXT AND RESOURCE ANALYSIS

2.1 Historical Context 5

2.1.1 Acadian Settlement at Minas 5
2.1.2 Expulsion 6
2.1.3 Evangeline 7
2.1.4 Grand-Pré Park 8

2.2 Existing Development 8

2.3 Current Interpretive Resources 10

2.4 Regional Setting and Land Use Planning 11

2.5 Park Visitors 12

2.5.1 Visitor Profile 12
2.5.2 Visitor Use Patterns 12
2.5.3 Visitor Trends and Projections 13

3. DEVELOPMENT CONCEPT

3.1 Planning Process and Public Participation 15

3.2 Visitor Experience 16

4. DEVELOPMENT PROGRAM

4.1 Future Plans 19

4.1.1 Entrance Area 19
4.1.2 Access and Circulation 19
4.1.3 Orientation and Special Cultural Events and Performances 20
4.1.4 Park Development Exhibit 20
4.1.5 Evangeline Exhibit 20
4.1.6 Memorial Church 20
4.1.7 Audio-Visual Theatre 21
4.1.8 Maintenance Compound 22
4.1.9 Western Section of the Park 22
4.1.10 Landscaping 22
4.1.11 Return Route 22
4.1.12 Archaeological Research Program 23
4.1.13 Artifact Collection 23
4.1.14 Possible Cooperative Proposal 23

4.2 Impact Assessment and Review 23

4.2.1 Introduction 23
4.2.2 Environmental and Archaeological Impact Assessment 23
4.2.3 Socio-Economic Impact Assessment 25

5. PLAN IMPLEMENTATION AND STAFFING

5.1 Implementation Strategy 27
5.2 Staffing 27

ACKNOWLEDGEMENTS 28
SELECTED REFERENCES 29

LIST OF MAPS

1. Regional Setting
2. Existing Development
3. Development Concept

introduction

AERIAL VIEW OF THE PARK

1. INTRODUCTION

1.1 The Purpose of the Management Plan

This management plan establishes a comprehensive framework for the long-term protection, interpretation and use of Grand-Pré National Historic Park. The plan is an expression of Parks' policies for this specific park. It contains information on the historical themes to be presented, the park objectives to be achieved over time, strategies for protecting and interpreting important historic and archaeological resources, and the programs and facilities to be provided for visitor understanding and enjoyment. The plan describes the special nature of the park, why changes are necessary, and what changes will be made.

This management plan will be subject to periodic review in case new information or changing circumstances suggest a need for revisions. If significant revisions are being considered, then the involvement of the public, including Acadian and local communities, will be sought.

1.2 The Purpose of the Park

Since the arrival of the first settlers from Port-Royal, more than three centuries ago, which was to lead to the establishment of a prosperous agricultural economy, the Grand-Pré area has become the revered focal point of a strong and lasting affection in the hearts of the close to 3 million Acadians now living in North America. This feeling is supported by the area's historical association with more than 70 years of flourishing cultural activities abruptly interrupted by the Acadian people's saddest and most heroic moments, that being the expulsion from their beloved dykelands. This same love for the ancestral homeland and its brave founders was the driving force behind the initial development of a memorial park to the Acadians.

A PAINTING OF "OLD ACADIA" by DUSAN KADLEC

John Frederic Herbin erected a stone cross on the grounds in about 1909 to mark what he believed to be the old Acadian graveyard. In 1917, he deeded the property to the Dominion Atlantic Railway Company, which capitalized on the tourist appeal of the "Land of Evangeline", on the condition that the assumed site of the old church of St-Charles be given to the Acadians for the construction of a memorial. The statue of Evangeline, the heroine of Longfellow's poem, was commissioned by the railway company and unveiled in 1920 while the memorial church, built by La Société Nationale l'Assomption, was dedicated in 1922. Grand-Pré provided a focus for Acadian patriotism and consciousness during the 1920's and still generates the same emotions in the minds of Acadians in the 1980's.

The Historic Sites and Monuments Board of Canada considered Grand-Pré in May, 1955, and stated "that in the opinion of the Board the Grand-Pré Memorial Park possesses historical features which would make it eminently suitable as a National Historic Park."

La Société Nationale l'Assomption signed a sale contract with officials from Ottawa in 1956, outlining specific conditions to perpetuate the special character of the park when it agreed to sell the memorial church and its site. The surrounding property owned by the Dominion Atlantic Railway Company was also acquired at the same time by the federal government as part of the overall transfer agreement.

The purpose of Grand-Pré National Historic Park is then to commemorate the Acadians of the Minas Basin and the expulsion of the Acadians from their ancestral homeland; to protect for all time the memorial landmarks, cultural resources, ornamental gardens and physical environment that make up the special atmosphere and nature of the park; and to encourage public understanding, appreciation and enjoyment of the Acadian historical heritage through appropriate visitor facilities and services and the continued use of the park for cultural events and patriotic celebrations.

1.3 Park Themes

Themes are statements of those aspects of a place's history which are of national significance. Themes are established early in the planning process of a national historic park in order to help define its historic rationale and national context. With this information, research and planning efforts can be concentrated on the important aspects of a park's history and resources.

Themes for Grand-Pré National Historic Park were established in the Themes and Objectives statement which was prepared by the Atlantic Regional Office and approved by Program Headquarters in October, 1980. These themes and objectives were included in a newsletter for the first public discussions held in the winter of 1982.

Comments indicated the public's dissatisfaction with one of the major themes, "the expulsion and subsequent resettlement of the area" and its current interpretation in the memorial church. Most of the Acadian and local people felt that the Acadian and Planter cultures should not be mixed in a "sanctuary" designed to create a reflective and commemorative atmosphere to recall the story of the deported Acadians. The conditions of the sale contract signed in 1956 between the Federal Government and La Société Nationale l'Assomption formed the basis for the Acadian community's opposition to the "bi-cultural" theme. These conditions pertained mainly to the historic significance of the park, the memorial character of the church and objects to be displayed such as the statue of Notre-Dame de l'Assomption and the Acadian flag.

Based on these comments, Parks asked the Historic Sites and Monuments Board of Canada, which advises the Minister reponsible for Parks, to clarify the park's national historic significance and appropriate commemoration of the park themes.

The Board recommended that:

> Grand-Pré National Historic Park is of national significance by virtue of the fact that the area was a centre of Acadian activity from 1682 through to the expulsion and that there remains, to this day, a strong attachment among Acadians to this, the heart of their ancestral homeland.

The Board also recommended that:

> the interpretive program at the park deal exclusively with the life of the Acadian community in the Minas Basin up to the expulsion and be supported through additional historical and archaeological research, as required.

Concerning the Planters (Pre-Loyalists), the Board recommended:

> additional local commemoration of the pre-Loyalists, beyond the plaque at Horton's Landing, was appropriate and that the Atlantic Region (Parks) should, as resources permit, investigate such options as placing a commemorative exhibit in a suitable historic stucture through a cooperative agreement.

The Minister approved the above recommendations and Parks revised the themes as follows:

Major: The evolution of the Acadian community in the Minas Basin area, 1682-1755.

Major: The expulsion.

Sub-Theme: Evangeline/romantic literature.

Minor: The place of the park's origin in the evolution of an Acadian consciousness in the 20th century.

Parks officials are currently conducting a site selection study for the commemoration of the Planters and have already met with a number of interested individuals and groups. Several sites in the local area are now under evaluation.

1.4 Park Objectives

While the themes focus on the historic significance of persons, places and events, the objectives are an expression of management intent and provide direction for the protection of historic resources, for interpretation of the themes, and for visitor use. The objectives for Grand-Pré National Historic Park are:

1. To identify and evaluate the park's resources and ensure protection of significant resources.
2. To provide appropriate interpretation of the approved themes.
3. To provide for visitor use opportunities oriented to the historic resources of the site, with the preservation of the memorial atmosphere as expressed by the existing park.

park context and resource analysis

DEDICATION OF MEMORIAL CHURCH, August 16, 1922
Source: Centre for Acadian Studies, University of Moncton, N.B.

2

2. PARK CONTEXT AND RESOURCE ANALYSIS

2.1 Historical Context

The Grand-Pré area is an integral part of Acadian history. For more than 70 years, between the 1680s and 1755, Acadians dyked and farmed the marshlands of Minas, which grew to be the largest population center of Acadia/Nova Scotia. In 1755 the Acadians were deported from their homes in Acadia, an event immortalized at Grand-Pré by Longfellow's *Evangeline*. Acadians living in the Maritimes during the 1920s played a major role in developing the memorial park, now Grand-Pré National Historic Park, at Grand-Pré.

2.1.1 Acadian Settlement at Minas

Pierre Melanson, Pierre Terriot and their families left Port-Royal in the early 1680s to settle in the Minas Basin area. Through further migration and natural increase, Minas became the largest of the three main areas of Acadian settlement by 1700. Acadian communities were scattered along the marshlands of the basin and its rivers. The principal village was Grand-Pré which stretched along the upland bordering the marshland between present-day Wolfville and Hortonville.

The fertile salt marshes of the Minas area made the region the granary of Acadia. Acadian

ACADIANS BUILDING A DYKE ON THE GRAND-PRÉ MARSH
Painting by: LEWIS PARKER

dykes reclaimed the marshes which were then planted with grain. In addition, the Acadians planted orchards and vegetable gardens and raised livestock. Surplus agricultural goods, especially grain, were traded down the Bay of Fundy to neighbouring French and British colonies for goods otherwise unavailable to the Acadians.

During the years of warfare between France and England in the late 17th and early 18th centuries, Minas developed with little disruption, except for one devastating attack. In 1704 Benjamin Church's expedition from New England attacked the Minas communities, wreaking great havoc.

The Minas Acadians, like the majority of Acadians, decided to remain in Acadia when the Treaty of Utrecht ceded the colony to Great Britain in 1713. They adopted a position of neutrality and, over the next few decades, consistently refused to take an unqualified oath of allegiance to the British crown. When hostilities between England and France resumed, the Acadians remained neutral.

During the War of the Austrian Succession, the Minas Acadians played reluctant host to the military. Three expeditions against Annapolis Royal from neighbouring French colonies made camp at Minas between 1744 and 1746. Approximately 500 New England auxiliary troops from Annapolis Royal stayed at Grand-Pré in the early winter of 1746-47, en route to Chignecto where they planned to attack the de Ramesay expedition.

De Ramesay's men attacked and defeated the New Englanders at Grand-Pré during the early hours of 11 February 1747. The British later reaffirmed sovereignty and, in 1749, established a small post at Grand-Pré which they garrisoned until 1754.

By 1750 an estimated 2,450 Acadians were living in Minas, exclusive of Pisiquid and Cobequid, with estimated populations of 1500 and 900, respectively, which had developed to such an extent by the early 18th century that they were considered separate districts. Grand-Pré was the largest settlement, with an estimated 1,350 residents.

2.1.2 Expulsion

In 1755 Governor Charles Lawrence and the council of Nova Scotia, demanded an unqualified oath of allegiance from the Acadian deputies representing the Annapolis Royal and Minas areas, and, when they refused, ordered the expulsion of all Acadians from Nova Scotia. The military force for this undertaking was to be supplied by 2000 New England troops who had been raised for the capture of Fort Beauséjour and by the regular British troops serving in Nova Scotia.

Lieutenant Colonel John Winslow of Massachusetts was placed in charge of the deportation in the Grand-Pré area. Troops came to Grand-Pré in late August and remained until late December, making their camp in the area around the church of St. Charles. Men and boys of 10 and over heard the deportation order in the church on 5 September and were held prisoner there until they were placed aboard transport vessels. Approximately 2,200 men, women and children were uprooted from the Grand-Pré area and at least 700 buildings destroyed.

The commanding officers of the British forts at Pisiquid (Windsor, N.S.), Annapolis Royal and Chignecto oversaw the deportation from the other areas of Acadia. Not all Acadians were taken; many were able to elude capture, particularly in the more remote areas.

Approximately 6000 Acadians were placed on transport vessels bound for Massachusetts, Maryland, Pennsylvania, New York, Connecticut, Georgia, Virginia, North Carolina and South Carolina. In Virginia, the exiles were not permitted to land and were re-routed to England. In many cases, the Acadians' travels had only begun.

EXPULSION OF THE ACADIANS, 1755 (hooked tapestry) ; Jocelyne Doiron and the Coopérative artisanale de Chéticamp, Nova Scotia

It is estimated that a total of 10,000 Acadians were deported between 1755 and 1764, when they were permitted to own land in Nova Scotia once again. The deportation order remained in force during the Seven Years War (1756-1763) and each year, more Acadians were taken prisoner and removed.

2.1.3 Evangeline

Although Acadians were removed from their homes throughout Acadia, Grand-Pré has become most strongly identified with the expulsion as a result of the publication of Henry Wadsworth Longfellow's romantic poem *Evangeline* in 1847. *Evangeline* told the story of Evangeline Bellefontaine and Gabriel LaJeunesse, two young Acadians of Grand-Pré separated on their wedding day by the deportation. Longfellow's sympathetic and romantic rendering not only reawakened public awareness of the deportation story in English-speaking readers but also contributed to the growing spirit of nationalism among Acadians in the late 19th century.

2.1.4 Grand-Pré Park

Grand-Pré Park began as a memorial tothe deported Acadians. John Frederic Herbin, a local historian, poet, jeweller and a descendant of the Acadians (on his mother's side), purchased the property in 1907 with the intention of developing an Acadian memorial park. Herbin erected a stone cross to mark the cemetery of the Acadian church of St. Charles. In 1917 he sold the park to the Dominion Atlantic Railway Company, with the stipulation that the site of the Acadian church would be given to the Acadian people for the construction of a memorial.

The Dominion Atlantic Railway Company landscaped the grounds at Grand-Pré and drew on the Evangeline story to attract visitors to the park. In 1920 the company unveiled the statue of Evangeline.

Acadian efforts at Grand-Pré in the 1920s commemorated their history and, at the same time, incorporated Acadian national symbols which had been adopted during the national conventions of the 1880s. The Société Nationale l'Assomption took possession of the church site in 1919 and constructed the memorial church in 1922, financed by a public subscription campaign among Acadians and Acadian descendants throughout North America. In 1923 the Acadians placed a statue of their patron saint in the memorial church. They also displayed the Acadian flag in the building. Ceremonies surrounding these contributions and other events at Grand-Pré usually took place in mid-August, as close as possible to the Acadian feast day. Grand-Pré Park provided a focus for the Acadian Renaissance during the 1920s and remains a special site for Acadians today.

The federal government acquired the park in 1957 and declared it a national historic park in 1961.

2.2 Existing Development

The park consists of about 11 hectares (27 acres) of relatively flat land and is bounded by agricultural marshlands to the north, east, and west and by a railway line to the south. The Grand-Pré road to Evangeline Beach separates the parking, visitor and administrative facilities from the ornamental gardens.

Picnic tables are placed among trees north of the paved parking lot. The lot holds 106 cars and 4-10 campers/tour buses. A gift shop (operated on a concession basis), an information counter with two interpretive exhibits, public washrooms and park offices are all located in the building complex next to the parking lot. The gift shop is a popular service, especially with bus tours, and provides a variety of souvenirs from Nova Scotia and some imported goods.

On the other side of the Grand-Pré road are the ornamental gardens designed by a Montreal architectural firm working under contract to the Dominion Atlantic Railway Company from a concept originally conceived by John Frederic Herbin. For six decades the Grand-Pré gardens have been an attraction in themselves, quite separate from the historical theme they memorialize. Despite this unbroken popularity, it is interesting to note that the gardens have changed over the years. The most significant change occurred when the main park entrance was shifted from directly in front of the Evangeline statue to its current location. This alteration was necessitated by the demise of the Grand-Pré train station and the advent of automobile travel. Nonetheless, the gardens continue to offer a rare form of passive recreational experience to park users.

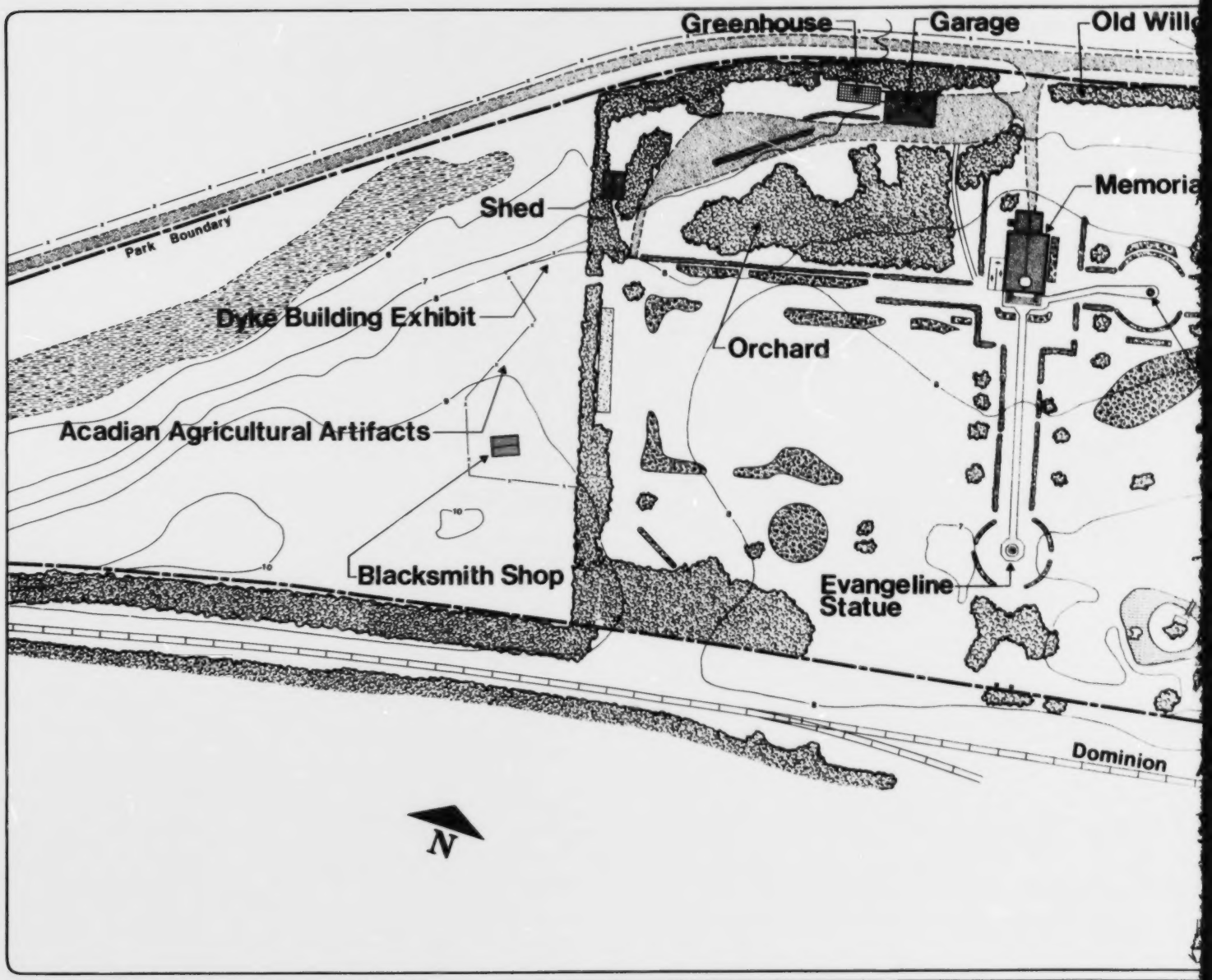
Greenhouse
Garage
Old Will
Memoria
Shed
Park Boundary
Dyke Building Exhibit
Orchard
Acadian Agricultural Artifacts
Blacksmith Shop
Evangeline
Statue
Dominion
N

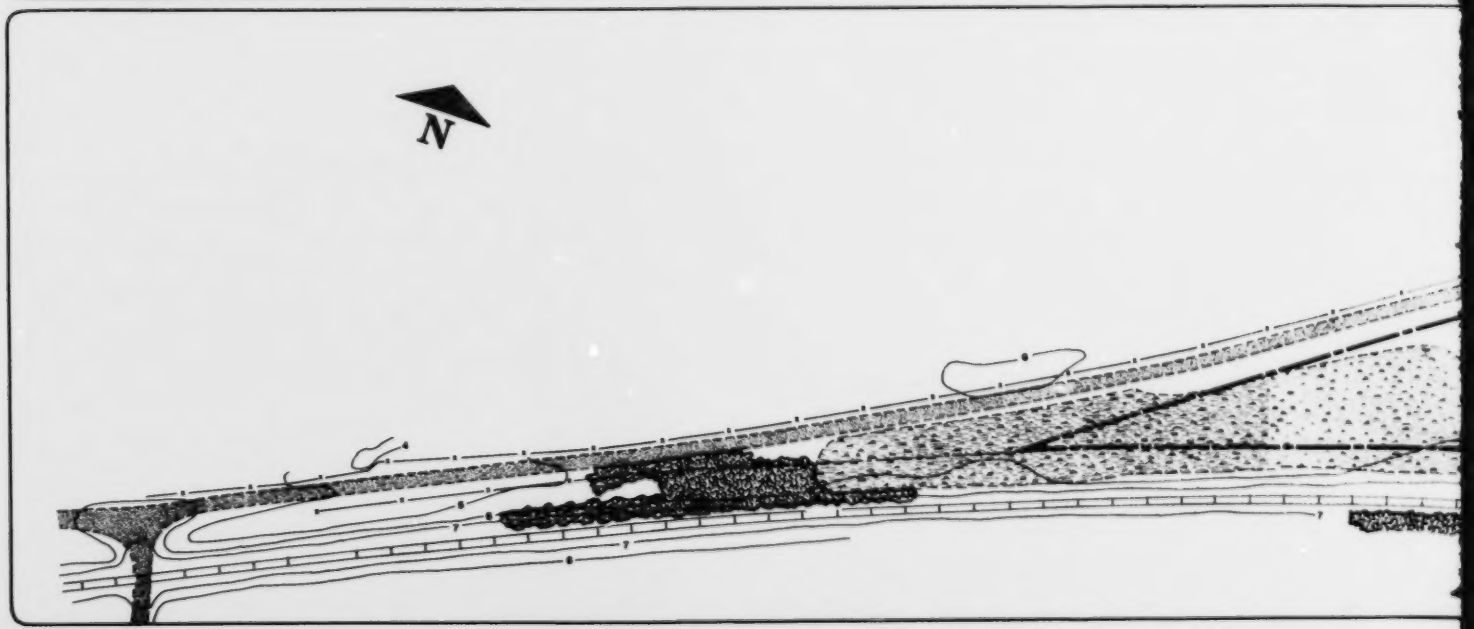
N

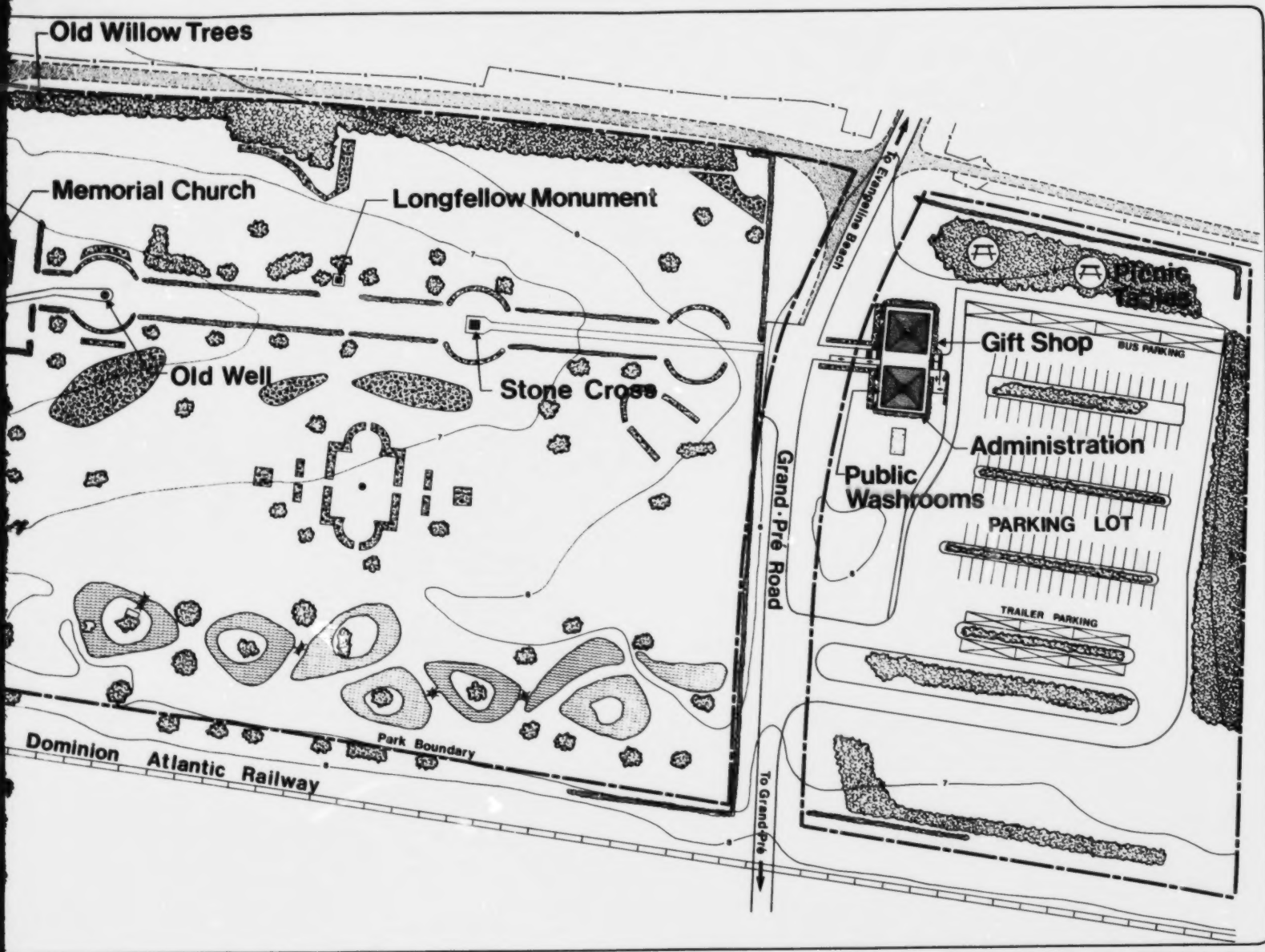

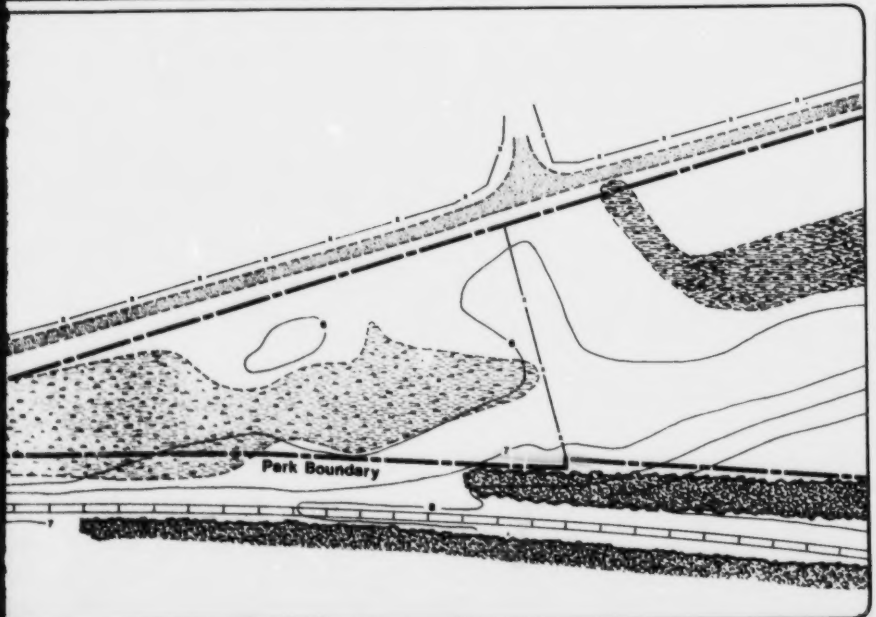

GRAND·PRÉ

NATIONAL HISTORIC PARK

Existing Development

- Trees
- Flower Beds
- Hedges

Environment Canada
Parks
Atlantic Region
Planning

0 10 20 30 40 50 M.

The park currently has stone paths linking the entrance of the ornamental gardens to the stone cross marking the old Acadian cemetery, the old well to the memorial church, and the Evangeline statue to the memorial church. Access to the rest of the park is done on grass through a variety of possible routes in the ornamental gardens as visitors choose which particular facility or feature they wish to view.

A monument to Henry Wadsworth Longfellow, a donation from the Government of Nova Scotia in 1955, stands to the side of the grassed path leading on to the memorial church.

The memorial church was built between 1922 and 1930 from donations by descendants of deported Acadians throughout North America. It was built with local stone in a style which recalls the French origin of the Acadian settlers. The memorial church was intended to be used as an Acadian museum, art gallery and/or library and therefore was never consecrated. The memorial church houses an exhibit that has not changed much since 1961. The park's reserve collection of artifacts and a variety of other material are currently stored in the basement of the memorial church. Access to the area is restricted to park staff.

The bronze statue of Evangeline, designed by noted Canadian sculptor, Philippe Hébert, and completed by his son, Henri, was commissioned by the Dominion Atlantic Railway Company and erected in 1920 at the park entrance then located near the train station. The statue and the memorial church have become the symbol of the park and one of the major landmarks in the Annapolis Valley.

A stand of old French willows (Salix Alba) behind the memorial church is reputed to have been planted during the Acadian period.

The apple orchard located west of the memorial church constitutes an interesting link with the past since the Acadians were the first to develop orchards in this part of the province.

The park's maintenance garage and greenhouse are located north of the orchard.

The western section of the park, overlooking the dykelands and completely screened from the ornamental gardens, contains three other on-site exhibits.

Analysis of Existing Development

1. Gift Shop — The future of the gift shop needs to be reviewed in light of its current popularity and its potential in the overall visitor experience.

2. Park Administration Building — Part of the building is used to serve a minor reception/information function and this creates serious space constraints on both visitors and park staff.

3. Grand-Pré Road Crossing — Visitor safety needs to be improved through additional measures.

4. Ornamental Gardens — All three stone paths providing for circulation in the gardens have an uneven surface. This makes walking or pushing a wheelchair awkward and sometimes dangerous especially for senior or handicapped citizens. Dew-drenched grass is also causing a visitor safety and convenience problem. The full impact of the original entrance perspective with the Evangeline statue and the memorial church in the background has been lost in the current visitor circulation pattern through the ornamental gardens.

5. Memorial Church — The broken factory glass panes above the entrance door create a negative visual impact on a building designed to commemorate the expulsion. The current use of the memorial church's interior should be reviewed in light of its intended purpose as referenced in the sale contract and the aesthetic qualities of the structure's original design. The basement could have potential for better uses.

2.3 Current Interpretive Resources

Visitors to Grand-Pré National Historic Park gain an understanding, appreciation and enjoyment of the park's historical heritage through a variety of interpretive resources used in conjunction with existing facilities. A park brochure provides the historical context and outlines the various steps in the development of the park. The park's interpretive staff also provide virtually all bus tour groups and 15-20 percent of individual visitors with a guided tour to interpret the various facilities found on the park grounds and supplement the interpretation of the major themes. Visitor reception and orientation and general information functions are also performed by the park guides. A more detailed description of the exhibits and features previously mentioned will now follow.

A large demographic map of the Maritime region showing the distribution of the French-speaking population and the location of major Acadian-related sites, and a model of de Ramesay's attack on New Englanders at Grand-Pré in 1747 are located in the administrative building, next to the information counter.

John Frederic Herbin erected a cross in about 1909 using stones from the remains of what he believed to be Acadian foundations to mark the cemetery of the church of St. Charles. In 1925, after Herbin's death, the Acadian community placed two plaques on the cross to commemorate his work. An archaeological excavation by Parks, as part of the restoration and stabilization of the cross in the summer of 1982, uncovered evidence of at least four burials here. This confirmed Herbin's claim and the interpretive value of his cross.

The interior of the memorial church underwent significant alteration in the early 1960's to accommodate the installation of the major portion of the current fixed-flow exhibit. The exhibit employs graphics and artifacts to tell the story of Acadia's development, the 1755 deportation, the resettlement of the Acadian farmland by the Planters, and the contribution of Henry Wadsworth Longfellow's *Evangeline* to the immortalization of the Acadian story. In the late 1790's, a tapestry interpreting Acadian flax harvesting was added to the exhibit. Information panels on the same theme were installed shortly thereafter. The statue of Notre-Dame de l'Assomption, patron saint of the Acadians, which was commissioned and placed in the memorial church in 1923 by "la Société Mutuelle l'Assomption" and the memorial church committee, is made of Carrara marble and is located at the front in a quasi-chapel, flanked by a few display cases of Acadian-related artifacts.

The western section of the park contains three on-site exhibits: the blacksmith shop acquired in 1968 from the French shore area, Yarmouth County, and believed to be over 150 years old; the Acadian agricultural artifacts, farming equipment (original and reproduced) of the eighteenth and nineteenth century; and an outdoor exhibit interpreting Acadian dyke construction techniques.

Analysis of Current Interpretive Resources

Appropriate thematic interpretation could be described as Grand-Pré's basic problem as it relates to the following resources:

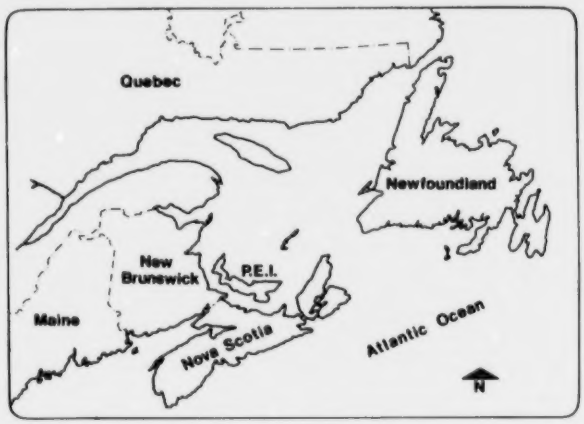
Quebec
Newfoundland
New Brunswick
P.E.I.
Maine
Nova Scotia
Atlantic Ocean
N

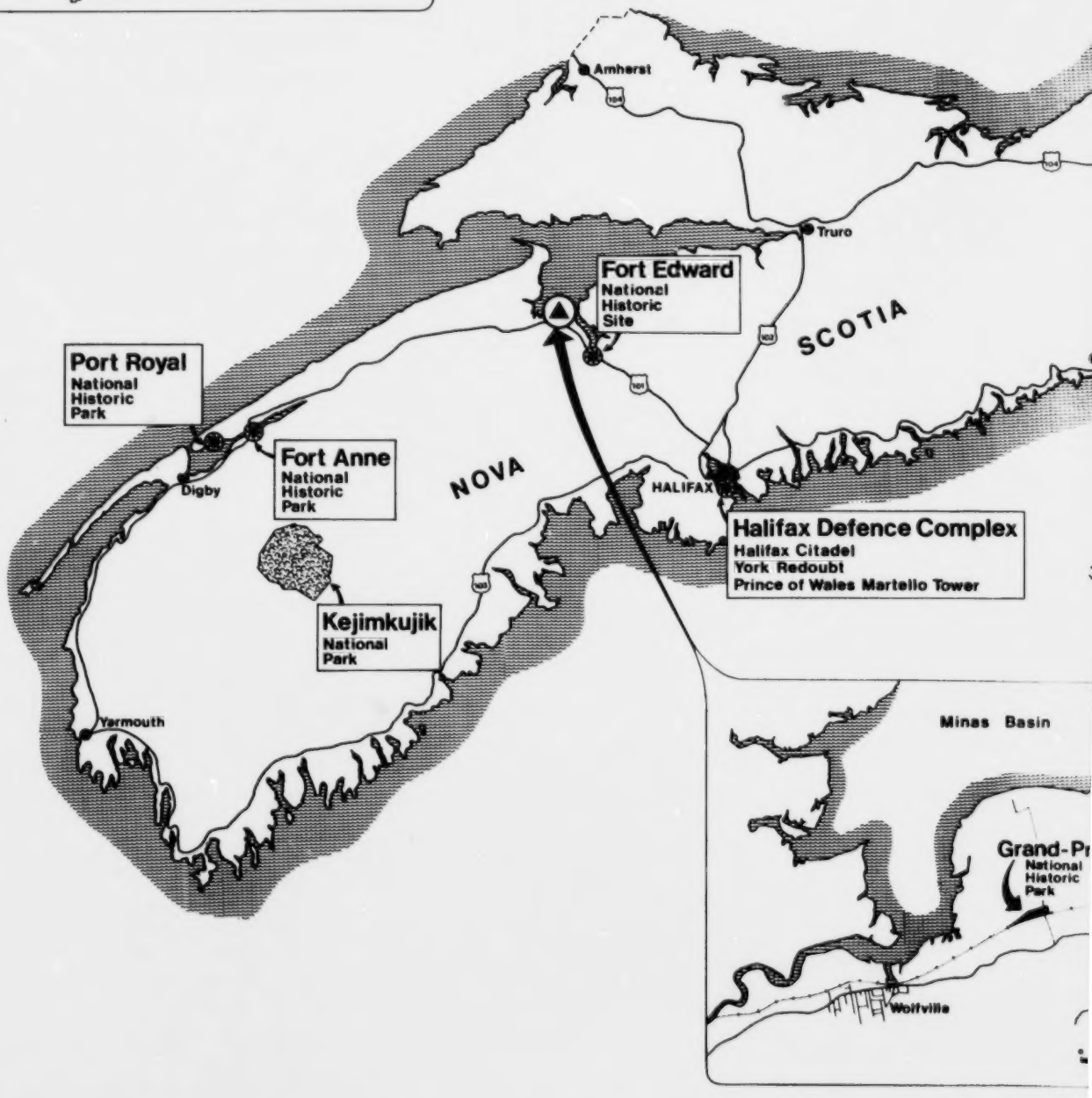
Amherst
Truro
Fort Edward
National Historic Site
SCOTIA
Port Royal
National Historic Park
Fort Anne
National Historic Park
NOVA
Digby
HALIFAX
Halifax Defence Complex
Halifax Citadel
York Redoubt
Prince of Wales Martello Tower
Kejimkujik
National Park
Yarmouth
Minas Basin
Grand-Pr
National Historic Park
Wolfville

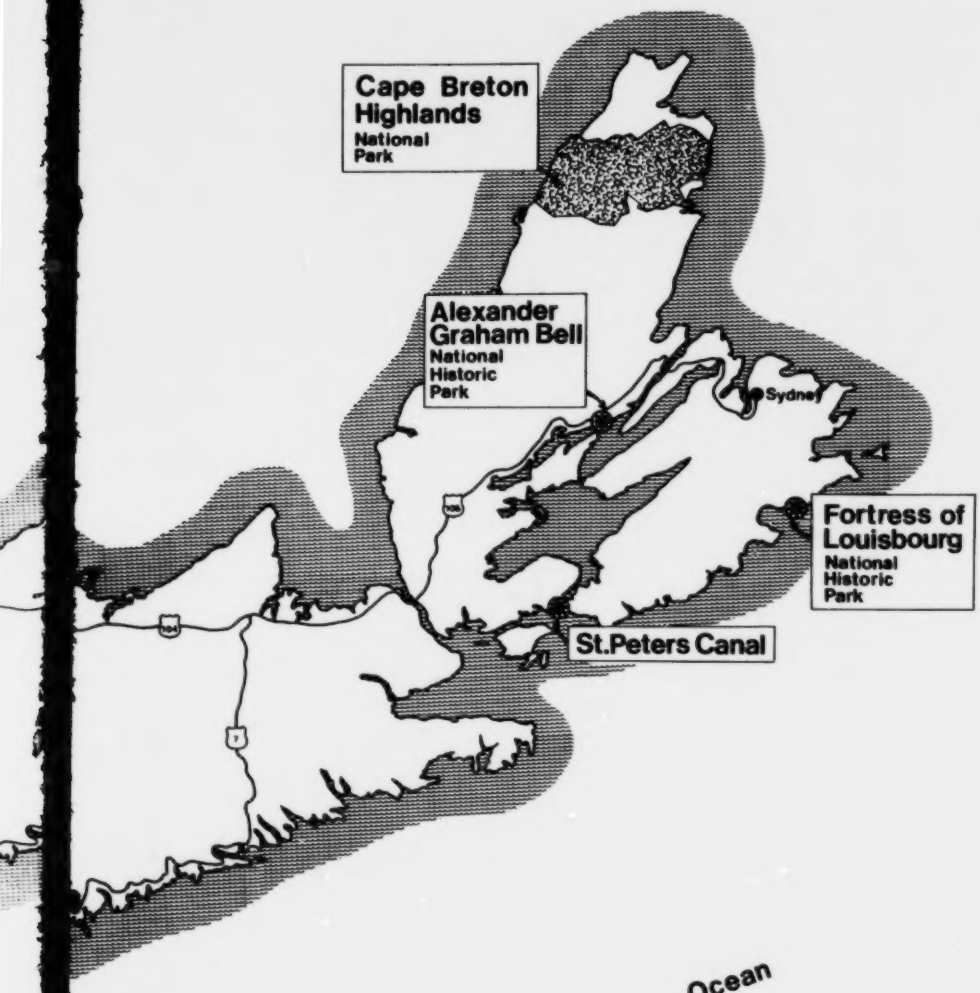

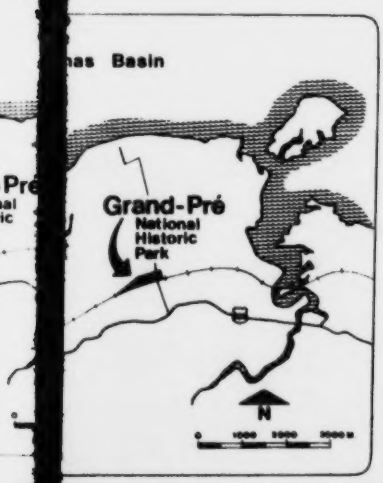

GRAND·PRÉ
NATIONAL HISTORIC PARK
Regional Setting

Environment Canada
Parks
Atlantic Region Planning

N

1. Interpretive Staff — the existing park interpretation program places heavy emphasis on the guide service. There is no other interpretive medium that exploits the resources and facilities found on the park grounds; not to mention the guide service's role in reception and orientation. The guides also have to make up for the lack of interpretive material on the first major theme, the evolution of the Acadian community in the Minas Basin area from 1682 to 1755. There are not enough guides to interpret the diversity of park themes. Therefore, more attention will have to be placed on other interpretive media in future given the current restraint period.

2. Ornamental Gardens — The gardens are a very popular resource of the park and should be used accordingly to improve the visitor experience. The quiet, restful atmosphere created by the well-maintained grounds is an excellent setting for park interpretation.

3. Memorial Church — The current exhibit located on the ground floor does not capitalize on the imposing spatial qualities of the memorial church. It cuts up the floor area in such a way that the visitor has no opportunity to enjoy the high vaulted ceiling and attractive arched windows. The installation of the exhibit deprived the church of the opportunity to serve as a memorial; rather, it has turned the building into an uninspiring exhibit hall. The exhibit itself relies on maps as its prime graphic tool and this does not contribute to creating an effective commemoration of the expulsion story. Given the direction received from the Historic Sites and Monuments Board of Canada and the subsequently revised themes for the park, the interpretation of the Planters in the memorial church is inappropriate.

   Originally, the statue of Notre-Dame de l'Assomption was displayed on a cut-stone pedestal in the main body of the church. Since the statue represents the patron saint of the Acadians, it deserves greater prominence than it is given at present. Moreover, the statue is a work of considerable beauty and it could play a more effective interpretive role were it displayed properly.

   The basement space is currently not well used. The place has potential, because of its central location in the park, to serve a visitor-related function and provide much-needed office space.

4. Blacksmith Shop — The building does not relate to the Minas Basin area and is not within the time frame of the park's major themes. The shop is a popular feature in the park; however, its future interpretive use should be examined in light of this fact.

2.4 Regional Setting and Land Use Planning

Grand-Pré National Historic Park is located 100 kilometers north-west of Halifax, off Highway No. 101 and near the town of Wolfville, at the eastern entrance of the Annapolis Valley. This highway is used by tourists arriving in Nova Scotia by ferry at Yarmouth (from Maine) or at Digby (from New Brunswick). The park is surrounded by reclaimed marshlands stretching to the shores of Minas Basin (part of the Bay of Fundy) and offers scenic views of Cape Blomidon, an impressive cuesta escarpment, and the pastoral countryside.

Two documents were reviewed in order to assess regional land uses and their possible effects on the park in the future: the *Grand-Pré Hortonville Draft Plan* (1973) which was later incorporated in the *County of Kings Municipal Development Plan* (1978).

Analysis of Regional Setting and Land Use Planning

The park's strategic location offers good potential for continued increase in visitor attendance.

The Grand-Pré area is not expected to experience significant urban development in the years ahead; due to the Municipal Development Plan designations of Country Residential District, and Agricultural District, the future land uses in the Grand-Pré area will follow those currently being practiced (farming and small-scale forestry); and development of the marshlands other than for agricultural purposes is unlikely due to their unique ecological and historical value and would be subject to Federal-Provincial agreement.

2.5 Park Visitors

2.5.1 Visitor Profile

A visitor survey for historic parks in Southwestern Nova Scotia conducted in 1978 revealed that 37% of visitors to Grand-Pré were from the United States, 29% from Nova Scotia, 10% from Ontario, 8% from other Atlantic provinces (mainly New Brunswick) and 16% from elsewhere.

About 75% of the Grand-Pré visitors surveyed had planned in advance to visit the park. Most had learned of the park through the school system, tourist literature, or conversations with people who knew the park.

Sixty-five percent of the visitors to Grand-Pré were there for the first time. The remaining 35% averaged 5 visits in the last five years.

Twenty-eight percent of Grand-Pré visitors were with a bus tour. About 73% of bus tour visitors were American meaning that one out of every five visitors to Grand-Pré is an American on a bus tour and that more than 50% of Americans come to the park on a bus tour.

The great majority, 78%, were on extended trips from home (3 or more days) while 18% were on day trips (the remainder being on week-end or two-day trips).

2.5.2 Visitor Use Patterns

The 1978 survey indicated that about half of those interviewed had spent 30-60 minutes touring the park. Fourteen percent stayed less than 30 minutes while 33% spent from 60-180 minutes on-site. The average length of stay was 56 minutes. The following is a breakdown of how they spent their time while at the park:

- 12.6% of visitors surveyed had toured the park with a guide
- 92.8% had visited the memorial church
- 94.4% had toured the ornamental gardens
- 61.1% visited the blacksmith shop
- 72.9% visited the gift shop
- 6.4% only used the picnic facilities next to the parking lot

Among those surveyed in 1978, the most common visitor flow pattern within the park was: the memorial church, the ornamental gardens, the blacksmith shop, the gift shop. The second most common pattern was: the memorial church, the blacksmith shop, the ornamental gardens, the gift shop.

2.5.3 Visitor Trends and Projections

A study in 1983 on estimates of visits and facility usage provided the following findings:

In the ten years from 1973 to 1982, the total number of visitors to Grand-Pré increased by approximately 55% overall (from 82,437 to 128,263). Peak season growth has been less dramatic increasing approximately 18% since 1973 (from 57,039 to 67,460), whereas the shoulder season experienced a phenomenal growth of nearly 140% (from 25,398 to 60,803). Under the assumption that present trends will continue into the future, it is projected that total visits in 1995 should reach levels around 175,000 for the entire operating season or an increase of approximately 38% from 1982 levels. It is also expected that about 1,500 groups will be visiting the park during the 1995 operating season.

Total number of visitors in the park showed a first and largest peak occurring around 9 a.m. and a second but smaller peak at 3 p.m. Hourly group visitor arrivals for the Sundays in July and August of 1982 indicated that the heaviest loading of group visitors was in the 9 to 10 a.m. period followed by the next heaviest loading in the 2 to 3 p.m. period.

Estimated minimum parking requirements in 1995 for an average Sunday's peak hour would be 95 parking spaces. 1982 group arrival times revealed that the current 10 bus parking spaces were able to accommodate the peak loadings.

Analysis

Projections of peak loadings both in terms of total number of visitors and number of groups arriving simultaneously are useful planning guidelines. These figures can be used to determine loading demand on facilities and the unequal surging of numbers during peak hours caused by group arrivals. With this information in hand, it is then possible to calculate the size required for specific user facilities. The parking lot for example will not need to be increased in size.

development concept

OFFICIAL OPENING OF THE MEMORIAL CHURCH IN AUGUST 1930 MARKING THE 175 th. ANNIVERSARY OF THE DEPORTATION
Source: Centre for Acadian studies, University of Moncton, N.B.

3. DEVELOPMENT CONCEPT

3.1 Planning Process and Public Participation

Preparation of the development concept started with the collection of information on history, archaeology, interpretation, visitor use, existing resources and operational needs. This included comments from the public on the themes and objectives and the current interpretation program and visitor services and facilities at the park. The analysis of all this information led to the revision of the themes, the recognition of Grand-Pré's special qualities and features and the identification of a series of public concerns and management problems to be addressed.

The park's unique character was seen in terms of its national historical and emotional significance as an Acadian heritage site, its integral part in the local culture for sixty years, its commemorative nature as expressed by the reflective atmosphere of the ornamental gardens and by landmarks such as the stone cross, the Evangeline statue, the memorial church and the statue of Notre-Dame de l'Assomption, its peaceful natural environment, and its popular association with the fictitious story of Evangeline.

Some of the key public conserns included:

- Grand-Pré should be a commemorative park to the Acadians, consistent with the agreement by which the memorial church and the land were transferred/sold to the federal government.
- More emphasis should be placed on the Acadian lifestyle during the pre-expulsion and expulsion periods.
- The gift shop should continue to be operated at its current location but should offer appropriate material related to the park.
- The ornamental gardens should be kept in their present condition.
- A reception and orientation facility should be built, but its architectural style should not detract from the ornamental gardens.
- The existing pathways should have a better surface and cover more of the ornamental gardens.
- More emphasis should be placed on visual material to better illustrate the Acadian lifestyle and story.
- The memorial church should not be used for exhibit space on various cultures and stories, but should be used to create a commemorative atmosphere to the memory of the deported Acadians. Displays and information should be presented elsewhere in the park, possibly in the basement of the memorial church.
- An audio-visual presentation on the life of pre-1755 Acadians should be given in a suitable structure.

Other problems identified by park management were:

- The nature of the interpretive material related to the Acadian pre-expulsion story limits the options for effective interpretation of this major theme.
- There are no facilities to provide orientation to the park grounds for all visitors.
- The current exhibits located in the memorial church distract from the meditative atmosphere and the strong architectural qualities of the interior.
- The park receives an unusually large number of bus tours, often arriving simultaneously at peak periods.

A proposed concept was then prepared to address all these factors and many other specific suggestions received from the public. It aimed at providing a reception/orientation facility for park visitors, enhancing the commemorative, natural and interpretive qualities of the

memorial gardens, enhancing the commemorative qualities of the memorial church and developing a dramatic interpretive program to accent the human dimension of the park's revised themes. The concept proposed to meet these objectives through the following basic elements:

— the construction of outdoor orientation facilities;
— the development of an extensive pedestrian walkway system;
— the installation of four outdoor interpretive exhibits and an audio-visual theatre;
— changes in the interior of the memorial church to create a commemorative atmosphere and provide for interpretation;
— the implementation of a long-term archaeological research program.

Public comments were generally supportive of the proposed concept. The concept was seen to be respectful of the special nature of Grand-Pré National Historic Park and effective in fulfilling the park's themes and objectives. Many specific suggestions were basically variations of the concept and refinements of the proposals.

Parks received:

— public support on the revised themes;
— suggestions on interpretive material and techniques that could be used to implement the various concept proposals;
— other alternatives for the layout of the pedestrian walkway and the content and order of the interpretive exhibits;
— unanimous public support on the creation of a commemorative atmosphere for the interpretation of the expulsion story in the memorial church;
— suggestions as to a more convenient and extensive use of the audio-visual theatre.

Public comments were then increasing in level of detail in parallel with the progress in the preparation of the development concept.

After carefully studying the many specific suggestions received from the public on the concept, Parks was able to build on its proposals and produce a development concept resulting in an enhanced visitor experience. This new visitor experience is summarized in the following section.

3.2 Visitor Experience

After leaving their vehicle at the parking lot in the entrance area located off Grand-Pré Road, visitors to Grand-Pré National Historic Park will find in the adjacent building complex an interpretive sales outlet, a small outdoor information booth, public washrooms and park staff offices.

After entering the new pedestrian walkway system across Grand-Pré Road, visitors will then start their self-guided tour at the orientation exhibit with an overview of the park's facilities. Tour groups will be directed to the pavilion for orientation. The pavilion is also designed to serve as a stage for cultural events. All visitors will then come to an exhibit interpreting the place of the park's origins in the evolution of an Acadian consciousness in the 20th century. The third interpretive island will be found prior to the Evangeline statue and will be devoted to the park's sub-theme — Evangeline/romantic literature.

Visitors will then be able to enjoy the original entrance perspective, looking at the Evangeline statue and the memorial church in the background. Approaching the memorial church, visitors will notice a stained glass window depicting a deportation scene above the front doors.

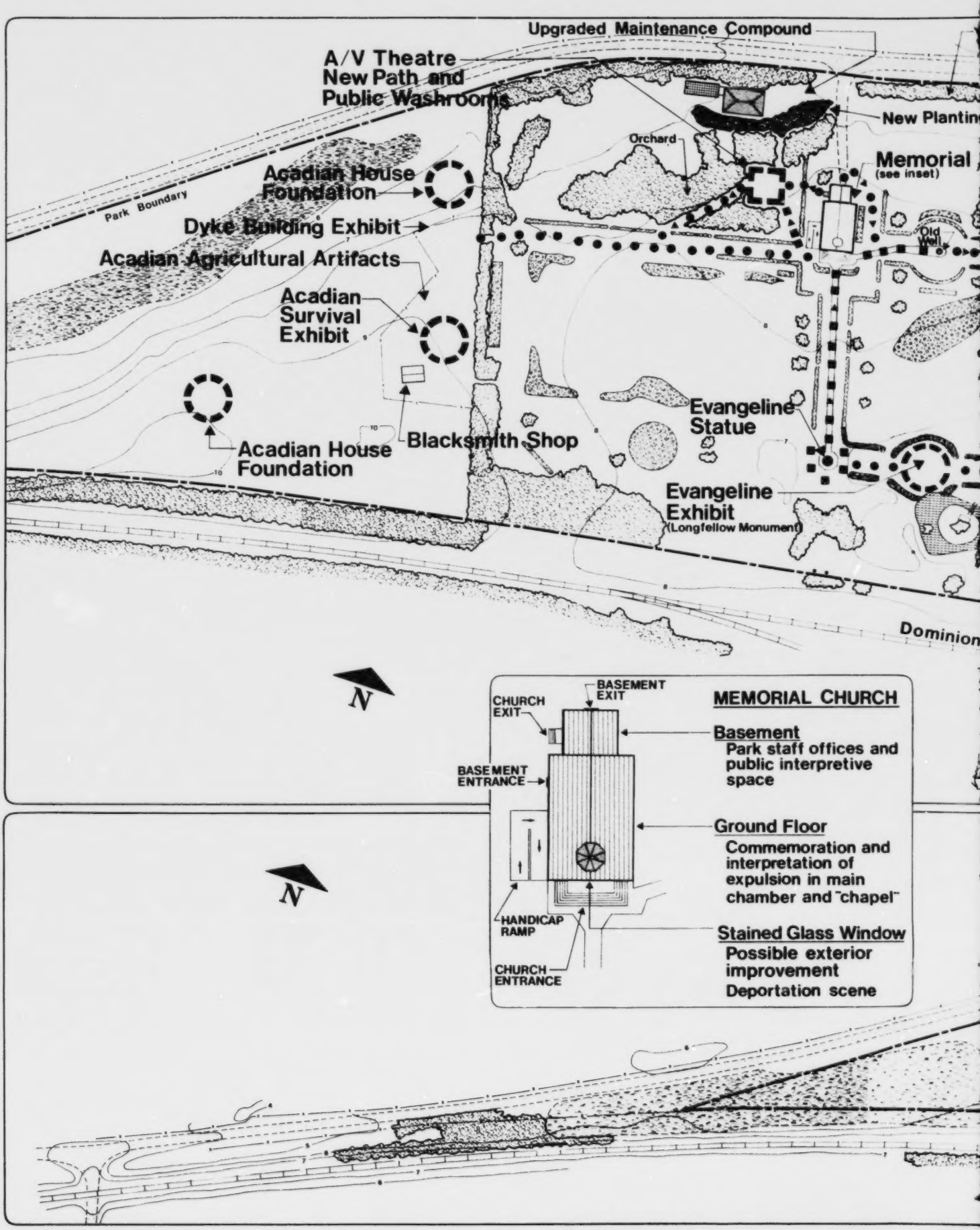
Upgraded Maintenance Compound
A/V Theatre
New Path and
Public Washrooms
New Plantin
Orchard
Memorial
(see inset)
Park Boundary
Acadian House
Foundation
Dyke Building Exhibit
Acadian Agricultural Artifacts
Acadian
Survival
Exhibit
Old
Well
Evangeline
Statue
Acadian House
Foundation
Blacksmith Shop
Evangeline
Exhibit
(Longfellow Monument)
Dominion
N
BASEMENT
EXIT
CHURCH
EXIT
BASEMENT
ENTRANCE
HANDICAP
RAMP
CHURCH
ENTRANCE
MEMORIAL CHURCH
Basement
Park staff offices and
public interpretive
space
Ground Floor
Commemoration and
interpretation of
expulsion in main
chamber and "chapel"
Stained Glass Window
Possible exterior
improvement
Deportation scene
N

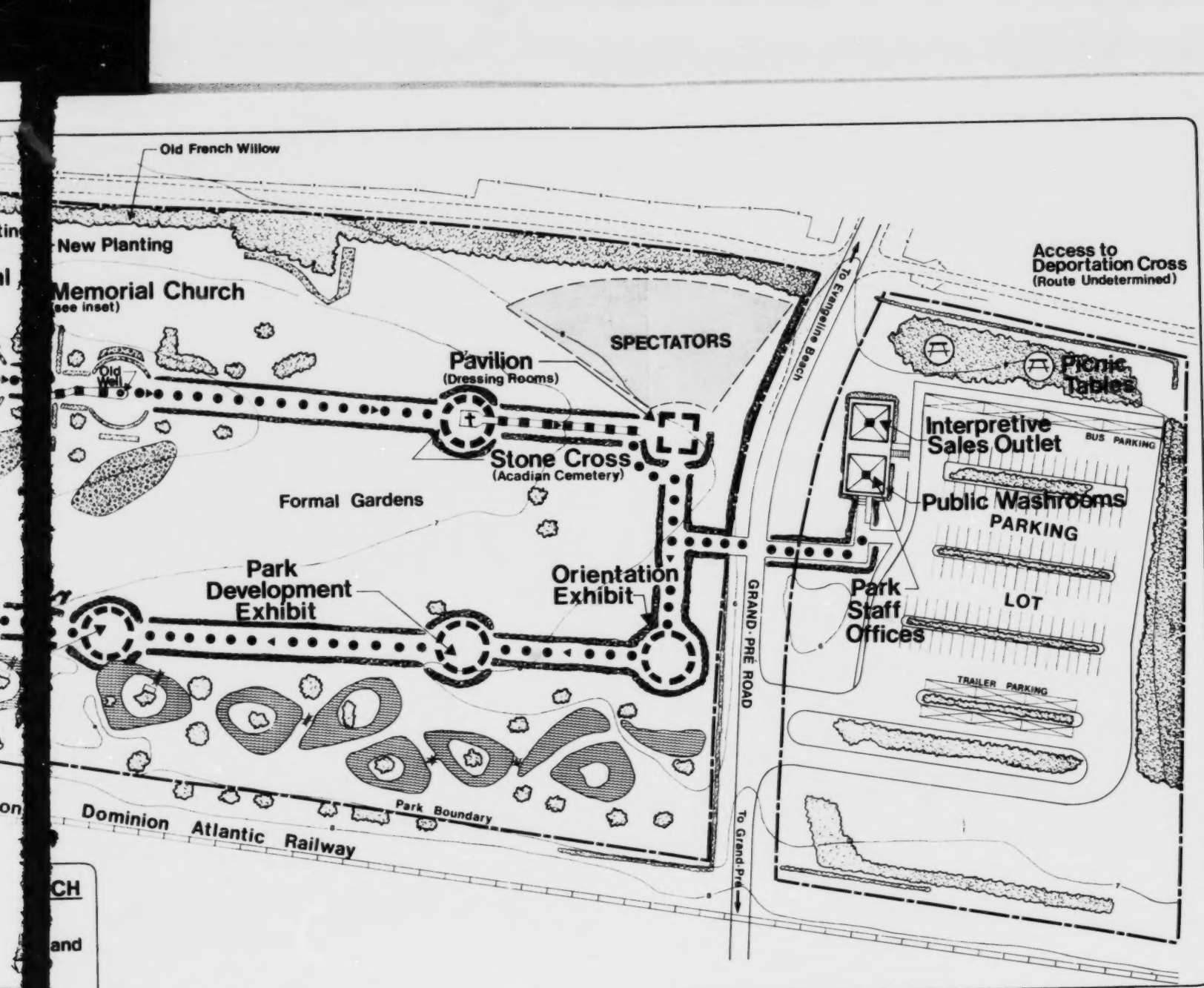

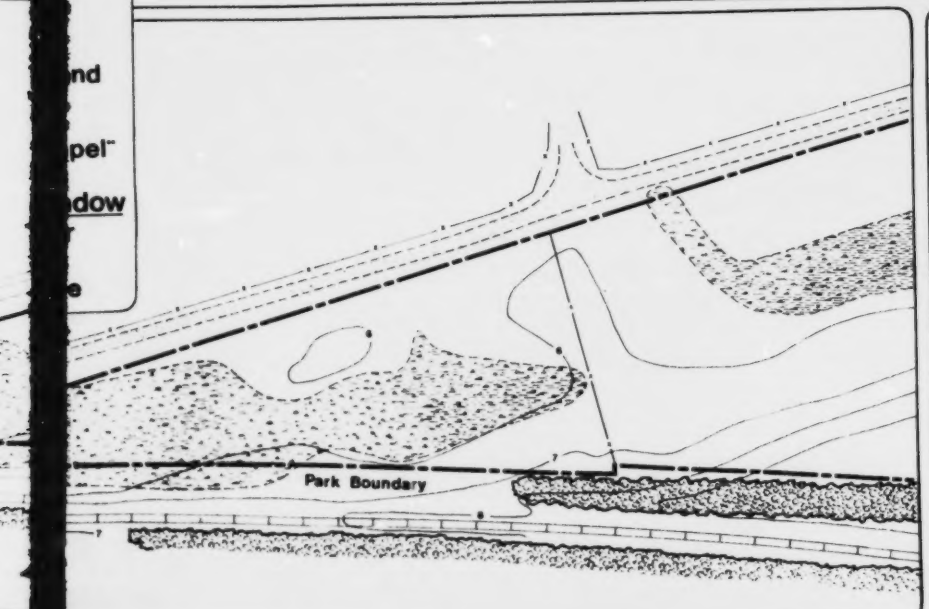

GRAND-PRÉ
NATIONAL HISTORIC PARK
Development Concept

On Site Exhibit

New Structure

New Path

Upgraded Existing Path

Environment Canada
Parks
Atlantic Region
Planning

0 10 20 30 40 50 M.

They will experience in the main chamber a commemorative tribute to the deported Acadians. The small room at the back will tell visitors the story of the expulsion. Visitors will find in the basement an interpretation of the pre-expulsion Acadian lifestyle in the Minas Basin, as well as the development of the park and the parallel Acadian Renaissance movement.

Visitors will then walk over to the audio-visual theatre where a program on Acadian life in the Minas Basin between 1682 and 1755 will be presented.

Continuing on the new walkway visitors will enter the western section of the park. There visitors will see a dyke building exhibit, some Acadian agricultural artifacts and two Acadian house foundations/ruins. The blacksmith shop will stand as a symbol of the return of the Acadians to the Maritimes after the expulsion. Visitors will also be given some information on the return of the Acadians and related Acadian historic sites in the Maritimes.

Coming back past the memorial church, visitors will be able to take a resurfaced stone path to the old well (reputed to have been dug by British troops during the expulsion period). A further section will then bring visitors to the stone cross and the exhibit on the Acadian cemetery. The walkway will then bypass the new pavilion on the way back to the entrance area.

ORIGINAL ENTRANCE PERSPECTIVE OF THE EVANGELINE STATUE AND THE MEMORIAL CHURCH IN THE BACKGROUND

development program

THE HERBIN CROSS MARKING THE SITE OF THE OLD ACADIAN CEMETERY AND PLAQUE PLACED BY THE ACADIAN COMMUNITY IN 1925

Source: Nova Scotia Information Service

4. DEVELOPMENT PROGRAM

4.1 Future Plans

The following guidelines describe in more detail how Parks plans to develop Grand-Pré National Historic Park in the future and the reasons behind these decisions. They are an expression of the park's themes and objectives, Parks Policy, the park's special features and qualities and public comments. Except for the changes to the interior of the memorial church, capital development funds are not budgeted for the short-term 5 year period. Implementation of the proposed developments will be on a longer term as resources permit.

4.1.1 Entrance Area

This area is just across from the ornamental gardens on the east side of the Grand-Pré Road. Parks will keep the parking lot at its present size with the picnic tables at the north end. Estimates of the number of future visitors did not show any need for further expansion of these facilities. The gravel/dirt pull-off on the west side of the Grand-Pré Road, near the current entrance to the ornamental gardens, will be converted into a lawn. This will improve the appearance of the entrance area and stop vehicles from parking there and raising clouds of dust.

The gift shop will continue to operate in the same location. In future, it will an interpretive sales outlet supporting Parks' responsibility to encourage public understanding and appreciation of the park themes and heritage resources. Its staff will serve the visitors in both official languages. The interpretive sales outlet will directly complement Parks' other efforts to interpret the history of Grand-Pré to Canadians. Items for sale, whether crafts, souvenirs, mementos, books, publications, or general information, will relate to the park themes reflecting the Acadian history of Grand-Pré.

The information function currently filled by the room in the park administration building will be provided in the area of the building complex. That building will be improved to accommodate the administrative staff.

The public washrooms will remain unchanged as they were found adequate for current and future use.

The new Grand-Pré visitor experience, although self-guided, will call for the use of guides at strategic points in the park. For example, a guide will greet visitors at the building complex to provide information, introduction and orientation. This brief personal reception service will maintain the park's long-standing tradition and adequately prepare the visitors for their new park experience.

4.1.2 Access and Circulation

In addition to the guide at the entrance area, every reasonable effort will be made by Parks to improve visitor safety at the Grand-Pré Road crossing. Access to the ornamental gardens will be through a new entrance south of the current one. Visitors will begin their self-guided tour via the new pedestrian walkway provided for the safety and convenience of all strolling through the ornamental gardens.

The pedestrian walkway will now include a rectangular loop in the eastern section of the ornamental gardens. While providing direct access to the memorial church if needed, the new route will also blend in with the existing path and the rectangular ornamental gardens while bringing visitors closer to the beautiful pond area with its big willows.

4.1.3 Orientation and Special Cultural Events and Performances

Individual visitors will be given an overview of the park's facilities at the orientation exhibit. This exhibit will be located to permit a symmetrical pattern with the pavilion at the other corner of the rectangular loop.

Tour groups will utilize the pavilion at the location of the current garden entrance. This attractive structure will provide a sheltered assembly area where a guide will give a talk on the park and its history. The pavilion will also be used by both Acadian and local communities to enjoy special cultural events and performances. The carefully designed facility with its dressing rooms, raised floor, and the vast adjacent lawn will make it suitable as a stage for a natural amphitheatre. Parks adopted the public recommendation for an expanded pavilion with dressing rooms because this improvement will enable the pavilion to be more effectively used as a stage where theme-related plays, music festivals, concerts and dance shows could be presented.

4.1.4 Park Development Exhibit

The park development exhibit, will interpret the park's minor theme, i.e., the place of the park's origins in the evolution of an Acadian consciousness in the 20th century. The exhibit will recall the work of John Frederic Herbin, the Dominion Atlantic Railway, and the Acadians, in the early years of the park. A bust of J.F. Herbin will pay him proper tribute.

4.1.5 Evangeline Exhibit

The third interpretive island, the Evangeline exhibit, will be located prior to the Evangeline statue. This exhibit will be devoted to the park's sub-theme — Evangeline/romantic literature. It will expand on Henry Wadsworth Longfellow's romantic fictional character, Evangeline, and on her role in popularizing a version of the Acadian expulsion story. Visitors will find portions of the Evangeline story and the relocated bust of Longfellow. The emphasis will be more on the heroine than on the author.

4.1.6 Memorial Church

The memorial church's ground floor will be used exclusively to commemorate the expulsion story. This will involve removing all current exhibits to recreate the commemorative atmosphere as originally envisaged for the church. The statue of Notre-Dame de l'Assomption will also be moved to its original location at the front of the main chamber and placed on its original base. The changes in the interior of the memorial church will reflect its role as a monument to the deported Acadians. The small room, where the statue of Notre-Dame de l'Assomption is now displayed, will be used to tell the story of the expulsion. These changes will ensure compliance with conditions of the 1956 sale contract between the federal government and "La Société Nationale l'Assomption", satisfy public concern and conform with the revised themes.

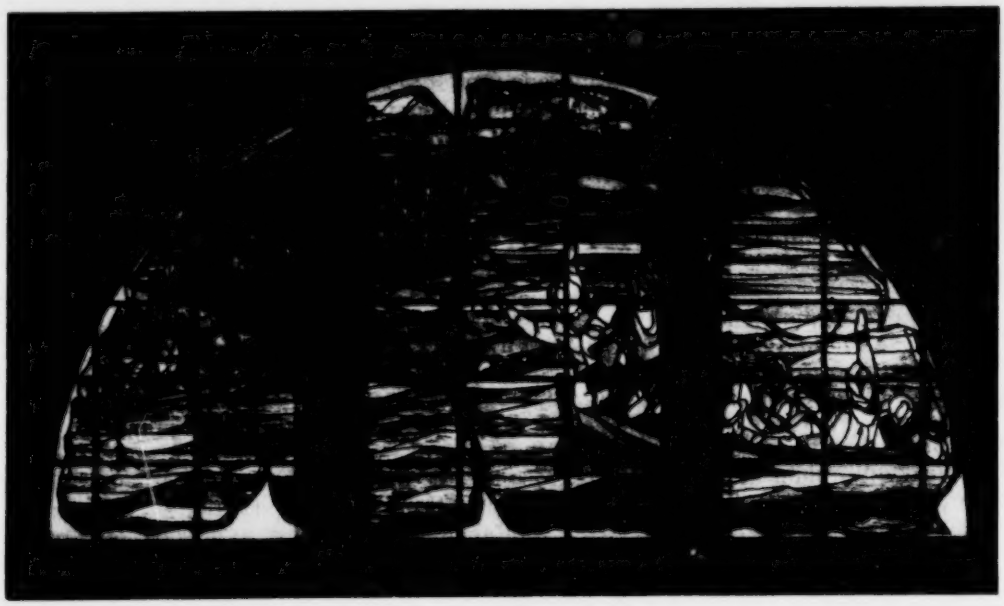

STAINED GLASS WINDOW THAT WILL BE INSTALLED OVER THE ENTRANCE OF THE MEMORIAL CHURCH

A stained glass window depicting a deportation scene, above the memorial church's entrance, will constitute an effective improvement to the church's commemorative value. The stained glass window is intended to be a cooperative project (to celebrate the national parks centennial in 1985) where the Acadian community can participate in and support financially the successful completion of the window.

The basement of the memorial church will be able to provide additional space suitable for interpretation of the pre-expulsion Acadian lifestyle in the Minas Basin (to supplement the audio-visual theatre), as well as the development of the park and the parallel Acadian Renaissance movement. The artifact collection stored there now will continue to be held in trust by Parks. The collection will be assessed for its relevance to the park's themes.

4.1.7 Audio-Visual Theatre

A new audio-visual theatre will be built and located west of the memorial church amid the apple orchard. The low profile structure will be hidden from other points in the ornamental gardens. Here will be shown an audio-visual program on Acadian life in the Minas Basin between 1682 and 1755, a major theme at the park. The theatre could also be used for other films related to park themes and stories. Their production will be contingent on the availability of funds and personnel within Parks or in a joint effort with outside organizations. The audio-visual theatre will be located close to the memorial church and will include public washrooms for the convenience of the visitors. A new pedestrian walkway will link this facility to the memorial church and will take visitors through the orchard to the western section of the park.

4.1.8 Maintenance Compound

The maintenance compound will be upgraded and screened properly from the audio-visual theatre. The maintenance staff parking area will be removed to further improve the site. The greenhouse operation will be phased out over time in accordance with conclusions from a recent feasibility study.

4.1.9 Western Section of the Park

The new pedestrian walkway will encourage visitors to see the western section of the park. At the dyke building exhibit, visitors will learn about the special techniques by which Acadians were able to reclaim land from the sea and develop a prosperous agricultural economy. Farm implements used by Acadians at the time will be shown at the Acadian agricultural artifact display. In addition to these existing resources, Parks will suitably stabilize and interpret the two Acadian house foundation/ruins excavated in 1972 and 1973. Although the blacksmith shop does not belong to the pre-expulsion period and does not, in fact, fit in with any of the park's themes, Parks will keep it in its present setting. Along with the fourth interpretive island, the Acadian survival exhibit, the blacksmith shop will be a symbol of the return of the Acadians to the Maritimes.

In the Acadian survival exhibit, to be located next to the blacksmith shop, Parks will give visitors some information on the return of the Acadians to the Maritimes after the expulsion. This will link Grand-Pré National Historic Park to the Survival of the Acadians National Historic Site in St-Joseph de Memramcook, New Brunswick. It will also indicate other Acadian-related parks and sites in the Maritimes.

4.1.10 Landscaping

Landscaping will be upgraded with the formal appearance of the ornamental gardens emphasized. Parks will also begin a replacement program of trees that are diseased or nearing maturity. Parks will determine the age of the old French willows (Salix Alba) found behind the memorial church, as well as ensure their longest possible life in the park. This work will contribute to fulfilling the first park objective of identifying and evaluating the park's resources. Finally, efforts will be made to resolve the flooding problem in the area of the ponds and weeping willows, site of the new walkway.

4.1.11 Return Route

The pedestrian walkway will include a formalized return route through the gardens. The rectangular loop will also allow some individuals to have direct access to the memorial church from the entrance area. A resurfaced stone path will take visitors to the old well. A further section will then bring visitors to the stone cross and the exhibit on the Acadian cemetery. The Acadian cemetery will be appropriately outlined and interpreted for the public. The exhibit will emphasize the significance of the Acadian cemetery as part of the interpretation of the major theme on the pre-expulsion period. The walkway will then bypass the new pavilion on the way to the entrance. Short cuts through the ornamental gardens will also be possible for visitors who would rather wander freely through the park grounds as they make their way back to the visitor services area. Several openings in the hedges bordering the pedestrian walkway will be designated for that purpose.

4.1.12 Archaeological Research Program

Parks will conduct an archaeological survey of the park as an initial step in locating below-ground resources such as buildings and other traces of human occupation. Following which, as resources and schedules permit, some of the archaeological features identified as a result of this survey will be investigated. This was recommended by the Historic Sites and Monuments Board of Canada. This work will be important in conserving resources from the Acadian period, in the interpretation program and in increasing our knowledge of the park's below-ground resources and pre-expulsion Acadian history.

4.1.13 Artifact Collection

At the present time the federal government Financial Administration Act, Section 52, makes it difficult for Parks to loan, give or sell Crown-owned surplus items in its custody. However, new regulations will soon permit those Crown-owned artifacts that are of no relevance to the park themes, but are of local or regional interest to be returned to private individuals or offered on a loan-basis to local historical societies or museums. This entire process would require several years.

4.1.14 Possible Cooperative Proposal

In 1924 Acadians erected an iron cross near the deportation site. Situated about two kilometers east of the park next to the railroad, the site of the cross does not belong to Parks. Parks is attempting to ensure that public access to the cross and minor improvements and long-term maintenance of the site are provided by working cooperatively with individuals and organizations involved.

4.2 Impact Assessment and Review

4.2.1 Introduction

The Federal Environmental Assessment Review Process (EARP) was initiated by Cabinet in 1973. All actions with environmental implications are subjected to identification, measurement and evaluation procedures to the degree dictated by the magnitude of the potential for adverse effects. The EARP process largely parallels the planning process. Existing negative impacts may demonstrate the need for planning, and help identify issues to be mitigated through the planning exercise. Not all potential adverse impacts can be resolved in the management plan stage; some must be dealt with at the level of more detailed design. In all cases the effectiveness of mitigation must be monitored and the documents made public.

4.2.2 Environmental and Archaeological Impact Assessment

National Historic Parks Policy 2.1.1 states: "Parks will assess the impact of its proposed actions on the prehistoric, historic and natural resources in national historic parks". The intention is to ensure that potential adverse environmental impacts are identified and assessed so that they can be avoided or else mitigated as much as possible.

Base Information

The park's existing facilities and known resources were carefully identified and evaluated during the inventory and analysis stages of the planning process. This work determined the historical significance and/or interpretive potential of the various features found on the park grounds. No further archaeological investigations were undertaken to begin the delicate and long-term task of uncovering any of the below-ground resources suspected to be present in and around the park. Evidence of at least four burials, confirming the location of the cemetery of the church of St-Charles, was uncovered however at the site of the stone cross during an archaeological excavation by Parks, as part of the restoration and stabilization of the cross in the summer of 1982.

Assessment of natural and archaeological resources was performed through an on-site inspection related to the development proposals by staff from Parks's Atlantic Regional Office.

Potential Environmental Impacts

No significant adverse environmental effects were identified during the screening process that took place at the development concept stage. Proposals contained in this management plan, being variations and refinements of the initial proposals, do not require a re-assessment of their potential impacts.

The construction of the interpretive exhibit islands and outdoor orientation facilities will have no anticipated impact on the sites chosen for their location.

The creation of the extensive walkway system will not impact on the ornamental gardens. It will be designed in accordance with Parks standards for this type of walkway. Such a trail will accommodate wheelchairs and visitors of all ages, and therefore must have a smooth and firm surface. The material chosen will blend in with the lawns and not affect the aesthetic qualities of the ornamental gardens. The addition of hedges along the walkway will further improve the appearance of the gardens.

The construction of the audio-visual theatre in the apple orchard will necessitate the removal of approximately half a dozen trees but the presence of the new structure will not be noticed by visitors approaching the memorial church as the theatre will be situated in a natural depression. New planting will screen the maintenance compound.

Alternatives Examined

The option of building a new visitor reception centre was considered in an attempt to provide a reception/orientation facility for park visitors and much-needed additional interpretation space. This alternative would have had a major impact on the commemorative, natural, and interpretive qualities of the memorial gardens and was, consequently, rejected. Alternative locations for the orientation exhibit, the pavilion and the interpretive exhibits were also considered in relation to traffic flow, historic resources and the memorial gardens.

Evaluation of Significance of Proposals

The various physical components of this management plan are consistent with the intent

of Parks Policy. The facilities proposed for Grand-Pré National Historic Park will not present a significant risk to potential archaeological resources, or cause significant environmental degradation, as long as certain mitigating measures are taken.

Guidelines and Mitigating Measures

- Apart from the archaeological survey of the park proposed as an initial step in locating below-ground resources such as buildings and other traces of human occupation, salvage archaeology will take place at the various sites involving soil disturbance. This will constitute a monitoring provision to ensure that no adverse impacts will occur. This salvage archaeology will be required for all the new facilities as well as for a trench that will have to be dug to connect the public washrooms in the audio-visual theatre to the existing sewage disposal system next to the Grand-Pré Road. Trenching will also have to be performed in order to supply electricity and water for the audio-visual theatre and its public washrooms from the existing power line at the maintenance compound and the existing water supply at the back of the memorial church.
- The walkway system will be designed in such a manner as to harmoniously blend with the ornamental gardens.
- A more detailed environmental screening and impact statement of proposed facilities will take place when detailed design work for these facilities is undertaken.

4.2.3 Socio-Economic Impact Assessment

Future development plans for Grand-Pré National Historic Park are expected to result in a series of positive socio-economic impacts on the local area, park visitors and all other citizens concerned with Acadian heritage conservation.

The management plan proposals were produced in close co-operation with interested individuals and organizations and received strong public support. Implementation of the plan will strengthen this rapport that was successfully established between Parks and the public.

Improved visitor understanding of the park's themes, an enhanced visitor experience, and a more stimulating and memorable visit will be important outcomes of the better plan proposals. Parks' commitment to heritage preservation for the benefit and enjoyment of all Canadians and future park users will be further demonstrated by a long term archaeological research program.

Plans for the park will have no negative impact on the policies of the County of Kings Municipal Development Plan which strongly support the maintenance of current land uses. Grand-Pré will indeed continue to fit in very well with the surrounding economic activities and land use mosaic.

Positive short-term economic impacts will be created during the construction of the various proposals contained in the management plan as a variety of occupational skills and related materials will be required. This impact will however not extend into the operation and maintenance phase of the plan as no permanent positions are expected to be created in the redeveloped park.

The conversion of the gift shop into an interpretive sales outlet will encourage public understanding and appreciation of the park themes and heritage resources. It will also provide interested groups and individuals with opportunities to get involved in complementing the interpretation program at the park and in supplying appropriate material. The socio-economic benefits generated by this participation should be felt throughout the various locations in the Maritimes where the ideas and skills can be found.

The pavilion will also provide a stage for the expression of contemporary Acadian cultural life through theme-related plays, music festivals, concerts, and dance shows. The positive social impact of this new facility will also be experienced by the local community as it will be able to use the pavilion to present special cultural events and performances in conjunction with the park's interpretation program.

The potential negative social impact created by the removal of the Planter or post-expulsion exhibits/artifacts from the ground floor and basement of the memorial church will be mitigated by the Planter site selection study being undertaken by Parks' Atlantic Regional Office. A new location will be found where the Planters and their contribution can be more suitably commemorated.

It is also expected that visitors will be spending more time in the park due to additional visitor and interpretive facilities and activities. This greater attraction combined with the forecasted increase in the number of visitors in the years ahead could very well bring about a spin-off effect on other sectors of the tourist industry in the immediate area and even the region. Private enterprise would have to take some appropriate steps to reap the benefits of this situation but the potential definitely appears encouraging.

plan implementation and staffing

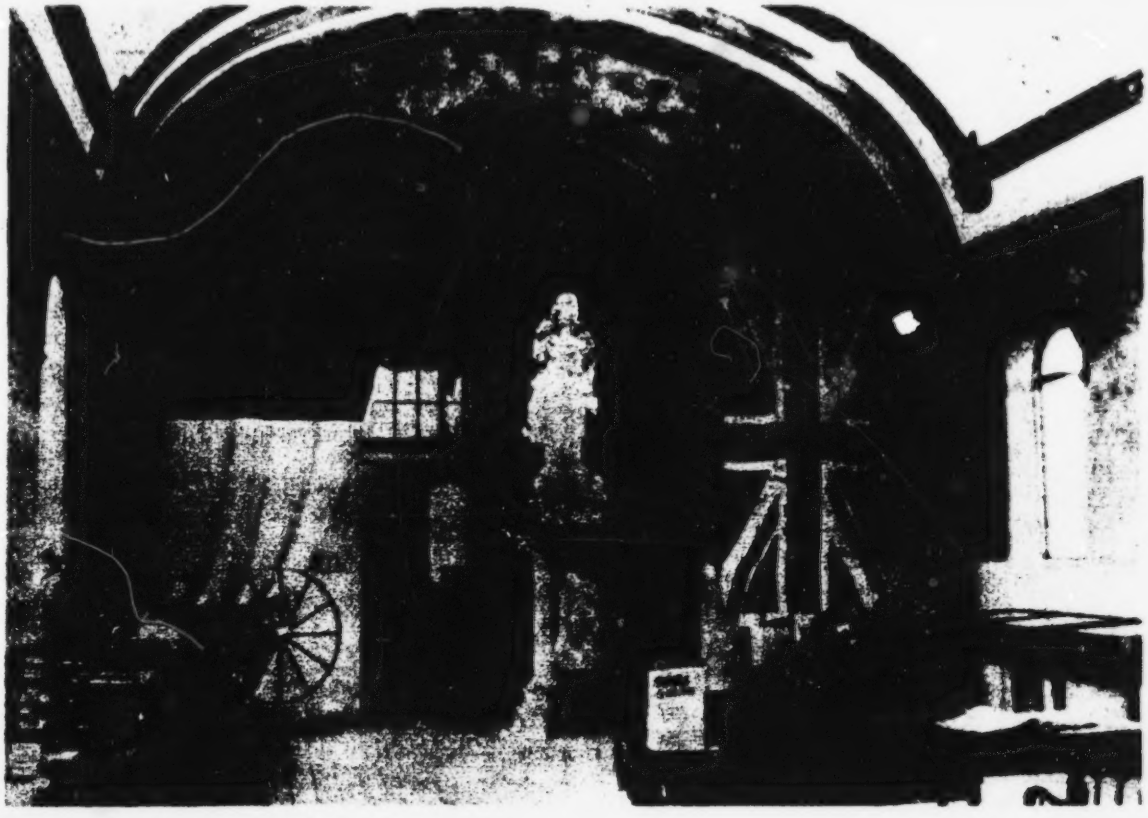

INTERIOR VIEW OF MEMORIAL CHURCH IN 1930
Source: Public Archives of Nova Scotia

5

5. PLAN IMPLEMENTATION AND PARK OPERATIONS

5.1 Implementation Strategy

This chapter of the management plan outlines the priorities for implementing the decisions described in preceding chapters. The framework will be used by Parks in preparing forecasts of its program and planning the sequence of its expenditures on the development of Grand-Pré.

Two factors govern the implementation strategy put forward. First, development and construction will be undertaken in line with the current federal government restraint program. Second, Grand-Pré is a popular national historic park and must remain operational during construction and development. When possible, major construction work will be undertaken during the off-season.

The first order of priority for the next five years will be to attempt to recreate a commemorative atmosphere on the ground floor of the memorial church. This work is required for Parks to satisfy the obligations under the 1956 contract between the federal government and La Société Nationale l'Assomption. It was also made clear from the public participation process that remedial action concerning the current "bi-cultural" exhibits in the memorial church was an urgent priority. This will make the interpretation program conform to the approved themes of the park while replacing a 23 year-old exhibit and maintaining present levels of service. Planter commemoration will be provided initially at a temporary location at the existing information counter in the park administration building while a permanent site is being sought outside the park.

A second order of priority should cover all on-site exhibits, the pavilion, the audio-visual theatre and the basement of the memorial church and improvements to the administration building. These developments will be dependent on new funding which will become available when the national economic situation improves.

The third order of priority will comprise the upgrading of the maintenance compound and the long-term archaeological research program.

Cooperative projects such as the stained glass window for the memorial church and the deportation cross will be undertaken separately with the timing for the former project to closely coincide with the work inside the memorial church.

5.2 Staffing

Park staff need not be increased in the future as a result of this plan. The new Grand-Pré visitor experience, although self-guided, will call for the use of guides at strategic points in the park. In this way the tradition of personal guide service will be maintained. Although there will be more walkways, landscaping and facilities to maintain, the existing park staff will be able to handle the additional workload.

ACKNOWLEDGEMENTS

Many individuals have contributed to the efforts necessary to prepare this management plan. Special mention is due to the members of the management planning team: Paul Carrier (former Park Superintendent), Claude DeGrâce (Park Superintendent), Jim How (Area Interpretive Officer), Brenda Dunn (Project Historian), Murray MacPhie (Senior Project Manager, Engineering and Architecture).

Others who helped guide the planning team and/or contributed information at key points include Rob Thompson (Head, National Historic Park Planning), David McCreery (Chief, Policy Planning), Mary M. Gillis (Public Participation Co-ordinator), Edward Thomson (Chief, Socio-Economic Analysis), Rob Ferguson (Project Archaeologist), Tom Gribbin (Landscape Architect), Terry Shaw (Senior Interpretation Specialist), Ray Troke (former Interpretation Consultant) and René Belliveau (Acadian Interpretation Specialist).

John Gasparac was responsible for the map preparation and graphic design.

Richard Blache
National Park Planner

SELECTED REFERENCES

Campbell, Anita. "Archaeological Investigations at Grand-Pré National Historic Park, August 1982." *Research Bulletin* No. 204, Parks Canada, Ottawa, November 1983.

Dunn, Brenda. "European Settlement of Minas to 1765. An Overview." *Microfiche Report Series* No. 47, Parks Canada, Ottawa, September 1981 (Historic Resources Research Section, Halifax).

Dunn, Brenda. "From Pasture to Posterity. The Development of Grand-Pré Park." *Microfiche Report Series* No. 47, Parks Canada, Ottawa, January 1982 (Historic Resources Research Section, Halifax).

Municipality of the County of Kings. *Grand-Pré Hortonville Draft Plan*. Department of Planning and Development, Kentville, 1973.

Municipality of the County of Kings. *County of Kings Municipal Development Plan*. Planning Department, Kentville, 1978.

Parks Canada. *Parks Canada Policy*. Environment Canada, Ottawa, 1980.

Parks Canada. *Southwestern Nova Scotia National Historic Parks Visitor Survey, 1978*. Visitor Research Section, Halifax, January 1981.

Parks Canada. *Grand-Pré National Historic Park, Initial Information Exchange*. Newsletter No. 1, Policy Planning Section, Halifax, March 1982.

Parks Canada. *Grand-Pré National Historic Park, Estimates of Visits and Facility Usage*. Visitor Research Section, Halifax, January 1983.

Parks Canada. *Grand-Pré National Historic Park, Summary of Initial Public Comments*. Policy Planning Section, Halifax, January 1984.

Parks Canada. *Proposals for the Future Development of Grand-Pré National Historic Park*. Newsletter No. 2, Policy Planning Section, Halifax, January 1984.

Parks Canada. *Public Consultation in the Preparation of a Management Plan for Grand-Pré National Historic Park, January, 1984 — Decisions and Actions, Summary of Public Comments*. Newsletter No. 3, Policy Planning Section, Halifax, March 1984.

Parks Canada. *Complete Record of Public Comments on Proposed Concept for Grand-Pré National Historic Park*. Policy Planning Section, Halifax, May 1984.

Parks Canada. *Development Concept for Grand-Pré National Historic Park*. Newsletter No. 4, Policy Planning Section, Halifax, October 1984.

Troke, Raymond. *Interpretive Analysis of Grand-Pré National Historic Park*. Consultant Report prepared for Parks Canada, Interpretation Section, Halifax, March/April 1982.

Troke, Raymond. *Interpretation Concept for Grand-Pré National Historic Park*. Consultant Report prepared for Parks Canada, Interpretation Section, Halifax, May/June 1982.

Plan de Gestion
PARC HISTORIQUE NATIONAL DE
GRAND-PRÉ

PARC HISTORIQUE NATIONAL DE

GRAND-PRÉ

AVANT-PROPOS

La région de Grand-Pré, en Nouvelle-Écosse, a joué un rôle particulier dans l'histoire du Canada. Il rend hommage à la communauté acadienne qui a évolué dans la région de 1682 à 1755 et commémore la Déportation des Acadiens. Le parc historique national de Grand-Pré, établi en 1961 en bordure des marécages asséchés qui longent à cet endroit le bassin des Mines (situé dans la Baie de Fundy), témoigne officiellement de l'importance historique de ce lieu et des événements qui s'y sont déroulés.

Le présent plan de gestion décrit le but du parc historique national de Grand-Pré et le contexte dans lequel il se situe. On y présente les thèmes et les objectifs du parc ainsi qu'un programme d'aménagement concourant à ces objectifs, qui doit servir de guide pour la mise en valeur, la gestion et l'utilisation du parc. On y expose en outre des projets détaillés concernant le traitement des ressources historiques et naturelles, l'interprétation, les services d'accueil et le fonctionnement du parc. A cet égard, notons que la mise en oeuvre du projet relatif à l'église commémorative sera terminée d'ici cinq ans; cette décision est fondée essentiellement sur les souhaits exprimés par la communauté acadienne. Les autres projets seront réalisés lorsque la situation économique du pays permettra au gouvernement d'assouplir son programme de restrictions ou qu'on trouvera des sources de financement privées. Les principales décisions prises à l'égard du parc sont résumées dans les grandes lignes du plan, à des fins de consultation rapide, et expliquées en détail par la suite.

Le personnel de Parcs, en collaboration avec des citoyens, des organismes et des résidents locaux, travaille à l'élaboration de ce plan depuis trois ans. J'aimerais d'ailleurs remercier le public de sa participation et de l'appui qu'il nous a accordé au cours du processus de planification; il nous a aidés à formuler et à évaluer les propositions qui sont à la base des décisions exposées dans le plan.

Le parc historique national de Grand-Pré est un endroit qui tient à coeur aux Canadiens. Ce site d'une grande beauté, dédié au souvenir d'une culture florissante si tragiquement bannie, est maintenant préservé pour le bénéfice de tous les citoyens. Le plan de gestion explique comment le parc sera aménagé, géré et protégé pour les générations à venir. Je suis heureux de le mettre à la disposition de tous les Canadiens qui s'intéressent à Grand-Pré.

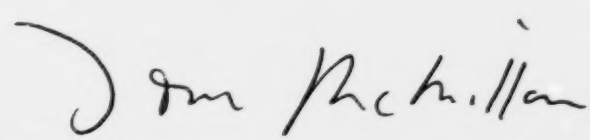

L'Honorable Tom McMillan, C.P.,
Député de Hillsborough
Ministre de l'Environnement

Plan de gestion
PARC HISTORIQUE NATIONAL DE
GRAND-PRÉ

AUTORISÉ PAR:

A.T. Davidson
Sous-ministre adjoint

W. Turnbull
Directeur, région de l'Atlantique

H. MacLellan
Directrice intérimaire du secteur

Claude DeGrâce
Directeur du parc

ENVIRONNEMENT CANADA
PARCS
AVRIL 1985

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS
AUTORISATIONS
GRANDES LIGNES DU PLAN
TABLE DES MATIÈRES
LISTE DES CARTES

1. INTRODUCTION — Page

1.1 But du plan de gestion 1
1.2 But du parc 1
1.3 Thèmes du parc 2
1.4 Objectifs du parc 3

2. CONTEXTE ET ANALYSE DES RESSOURCES

2.1 Contexte historique 5

2.1.1 Colonisation du bassin des Mines par les Acadiens 5
2.1.2 L'expulsion 6
2.1.3 *Évangéline* 7
2.1.4 Le parc de Grand-Pré 8

2.2 Aménagement actuel 8

2.3 Ressources actuelles d'interprétation 10

2.4 Situation du parc dans la région et planification de l'utilisation des terres .. 12

2.5 Fréquentation 12

2.5.1 Profil des visiteurs 12
2.5.2 Activités des visiteurs 13
2.5.3 Tendances et projections quant à la fréquentation 13

3. CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

3.1 Processus de planification et participation du public 15

3.2 Expérience vécue par les visiteurs 16

GRANDES LIGNES DU PLAN

1. COMPTOIR DE VENTE INTERPRÉTATIF

   Un comptoir de vente interprétatif viendra appuyer les efforts de Parcs dans l'interprétation de l'histoire des Acadiens à Grand-Pré pour le bénéfice de tous les Canadiens.

2. ORIENTATION, MANIFESTATIONS SPÉCIALES ET SPECTACLES CULTURELS

   Une exposition d'orientation en plein air et un pavillon fourniront aux visiteurs individuels et aux groupes un aperçu des installations du parc et des thèmes abordés. Le pavillon servira aussi de scène à l'occasion de différentes manifestations culturelles.

3. ACCÈS ET CIRCULATION

   Un réseau de sentiers pédestres facilitera la circulation à l'intérieur des jardins d'agrément.

4. EXPOSITIONS D'INTERPRÉTATION EN PLEIN AIR

   On préservera le caractère commémoratif du parc et on aménagera entre autres quatre îlots d'interprétation dans les jardins d'agrément.

5. ÉGLISE COMMÉMORATIVE

   On réaménagera le rez-de-chaussée de l'église commémorative pour y créer une atmosphère commémorative appropriée à l'interprétation de l'un des thèmes principaux du parc, la déportation des Acadiens. Le sous-sol servira à l'interprétation d'autres thèmes.

6. THÉÂTRE AUDIO-VISUEL

   Ce nouveau bâtiment sera situé à l'ouest de l'église commémorative et offrira un programme d'interprétation dramatique mettant l'accent sur la dimension humaine de l'autre thème principal: l'évolution de la collectivité acadienne dans la région du bassin des Mines avant la déportation.

7. RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE

   Dans le cadre d'un programme à long terme de recherche archéologique, on fera un relevé complet du parc et on étudiera par la suite certaines des trouvailles faites lors du relevé initial. Ces fouilles permettront de recueillir des renseignements et du matériel pour les inclure dans le programme d'interprétation du parc de même qu'elles permettront d'identifier, donc de protéger le vieux cimetière acadien d'avant la déportation ainsi que d'autres ressources historiques.

4. PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT

4.1 Plans futurs 19

4.1.1 Aire d'entrée 19
4.1.2 Accès et circulation 19
4.1.3 Orientation, manifestations spéciales et spectacles culturels 20
4.1.4 Exposition sur le développement du parc 20
4.1.5 Exposition sur Évangéline 20
4.1.6 Eglise commémorative 20
4.1.7 Théâtre audio-visuel 21
4.1.8 Bâtiments d'entretien 22
4.1.9 Section ouest du parc 22
4.1.10 Aménagement paysagiste 22
4.1.11 Chemin de retour 22
4.1.12 Programme de recherche archéologique 23
4.1.13 Collection d'artéfacts 23
4.1.14 Proposition coopérative possible 23

4.2 Evaluation des répercussions 23

4.2.1 Introduction 23
4.2.2 Evaluation des répercussions sur l'environnement et sur l'archéologie 24
4.2.3 Evaluation des répercussions socio-économiques 25

5. MISE EN OEUVRE DU PLAN ET PERSONNEL REQUIS

5.1 Stratégies d'application 27
5.2 Personnel requis 27

REMERCIEMENTS 28
RENVOIS CHOISIS 29

LISTE DES CARTES

1. Contexte régional
2. Aménagement actuel
3. Concept d'aménagement

introduction

VUE AÉRIENNE DU PARC

1. INTRODUCTION

1.1 But du plan de gestion

Ce plan de gestion fournit un cadre global en vue de la protection, de l'interprétation et de l'utilisation à long terme du parc historique national de Grand-Pré. Il exprime la politique de Parcs relativement à ce parc, et contient des renseignements sur les thèmes historiques abordés, les objectifs à atteindre, les méthodes de protection et d'interprétation des ressouces historiques et archéologiques importantes, ainsi que sur les programmes et installations nécessaires à la compréhension et au plaisir des visiteurs. Le plan décrit les particularités du parc, explique pourquoi des changements sont nécessaires et quels seront ces changements.

Ce plan de gestion fera l'objet d'une révision périodique à la lumière de renseignements ou d'événements nouveaux. Si l'on prévoie des changements importants, on fera appel au public, y compris aux collectivités acadiennes et locales.

1.2 But du parc

La région de Grand-Pré fut colonisée il y a plus de trois siècles par des habitants de Port-Royal qui y implantèrent une économie agricole prospère. Depuis, cette région est demeurée chère au coeur des quelque trois millions d'Acadiens qui vivent aujourd'hui en Amérique du Nord. Cet attachement puise ses racines dans les 70 années d'intense activité culturelle brutalement interrompue par l'événement le plus triste et le plus tragique de l'histoire du peuple acadien, soit l'expulsion de ce peuple de ses marécages tant aimés. C'est cet amour que les Acadiens vouent à leur patrie ancestrale et à ses braves fondateurs qui les a poussés à aménager un parc commémoratif.

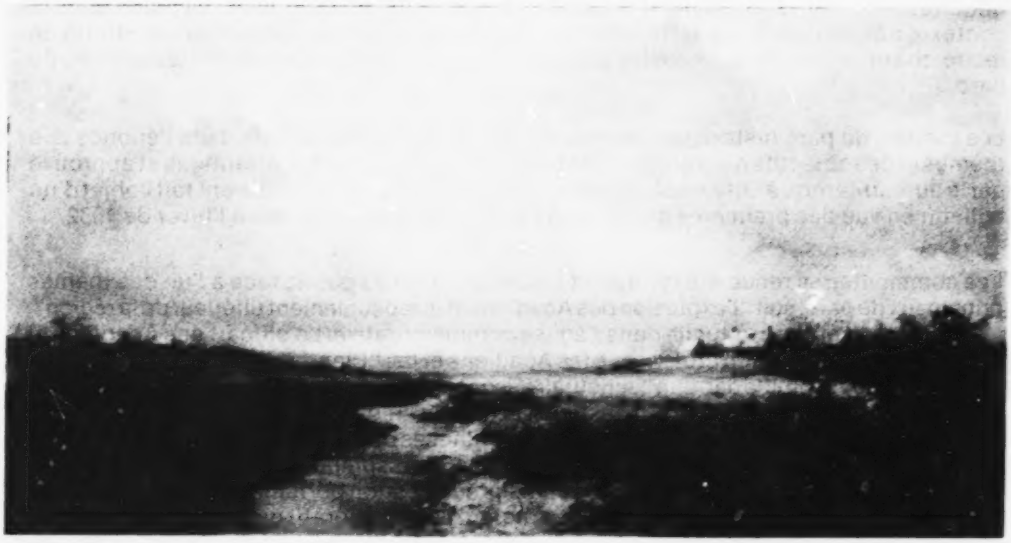

UN TABLEAU DE "L'ANCIENNE ACADIE" de DUSAN KADLEC

En 1909, John Frederic Herbin érigea une croix de bois à l'emplacement de ce qu'il croyait être le vieux cimetière acadien. En 1917, il céda la propriété à la *Dominion Atlantic Railway* à la condition que le site présumé de la vieille église Saint-Charles soit remis aux Acadiens en vue de la construction d'un monument commémoratif. La *Dominion Atlantic Railway* sut tirer profit de l'intérêt des touristes pour la "Terre d'Évangéline", et commanda une statue de l'héroïne du poème de Longfellow qui fut dévoilée en 1920. L'église commémorative construite par la Société Nationale L'Assomption fut consacrée en 1922. Dans les années 1920, Grand-Pré fut un haut lieu de patriotisme et de prise de conscience pour les Acadiens chez qui il éveille encore aujourd'hui les mêmes émotions.

En mai 1955, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada décida que Grand-Pré possédait des caractéristiques historiques qui en faisaient un lieu éminemment susceptible de devenir un parc historique national.

En 1956, la Société Nationale l'Assomption cédait l'église commémorative et le terrain sur lequel elle était érigée au gouvernement fédéral, non sans avoir inclus dans le contrat de vente certaines clauses visant à préserver le caractère commémoratif du parc. Ottawa acquit aussi le terrain environnant qui appartenait à la *Dominion Atlantic Railway*, dans le cadre d'un accord de transfert global.

Le parc historique national de Grand-Pré commémore la collectivité Acadienne du bassin des Mines et la déportation des Acadiens hors de leurs terres ancestrales; il vise à protéger les sites, les ressources culturelles, les jardins d'agrément et l'environnement qui lui donnent une atmosphère et une nature spéciales et à mieux faire comprendre et apprécier le patrimoine acadien aux visiteurs grâce à des installations et des services divers et à l'utilisation du parc pour l'organisation de manifestations culturelles et de célébrations patriotiques.

1.3 Thèmes du parc

Les thèmes énoncent les aspects de l'histoire d'un lieu revêtant de l'importance au niveau national. Les thèmes sont établis au tout début du processus de planification d'un parc historique national afin d'aider à définir ses fondements historiques et sa place dans le contexte national. Grâce à cette information, il est possible de concentrer les efforts de recherche et de planification sur les aspects importants de l'histoire et des ressources du parc.

Les thèmes du parc historique national de Grand-Pré ont été définis dans l'énoncé des thèmes et des objectifs qui a été préparé par le bureau régional de l'Atlantique et approuvé par le bureau central à Ottawa en octobre 1980. Ces thèmes et objectifs ont fait l'objet d'un bulletin en vue des premières discussions publiques qui ont eu lieu à l'hiver de 1982.

Les commentaires recueillis révélaient l'insatisfaction du public face à l'un des thèmes principaux du parc, soit "l'expulsion des Acadiens et le repeuplement ultérieur de la région", et à son interprétation actuelle dans l'église commémorative. La plupart des Acadiens et des habitants de la région croient que les Acadiens et les "Planters" ne devraient pas être commémorés ensemble dans un "sanctuaire" conçu pour recréer une atmosphère de réflexion et un caractère commémoratif destinés à rappeler l'histoire de la déportation des Acadiens. La collectivité acadienne s'appuie sur les clauses du contrat de vente conclu en 1956 entre le gouvernement fédéral et la Société Nationale l'Assomption pour s'opposer à l'interprétation de ce thème "bi-culturel". Les clauses en question portaient principalement sur l'importance historique du parc et sur le caractère commémoratif de l'église et des objets qui devaient y être exposés comme la statue de Notre-Dame de l'Assomption et le drapeau acadien.

Compte tenu des ces observations, Parcs a demandeé à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (qui agit à titre de conseil auprès du Ministre responsable de Parcs) de clarifier la question de l'importance historique du parc et de déterminer la meilleure façon de commémorer les thèmes du parc.

Suite à cette étude, la Commission a fait la recommandation suivante:

> le parc historique national de Grand-Pré est d'importance nationale en vertu du fait que l'endroit fut un centre d'activité acadienne à partir de 1682 jusqu'à l'expulsion et qu'il demeure, à ce jour, une vive affection parmi les Acadiens envers ce site, le coeur de leur patrie ancestrale.

La Commission recommandait également ce qui suit:

> le programme d'interprétation au parc traite exclusivement de la vie de la communauté acadienne dans le bassin des Mines jusqu'à l'expulsion et qu'il soit supporté par de la recherche historique et archéologique additionnelle, selon les besoins.

Concernant les Planters (Pré-Loyalistes), la Commission recommandait ce qui suit:

> une commémoration locale additionnelle des Pré-Loyalistes, à part de la plaque à Horton's Landing, était convenable et que la région Atlantique de Parcs devrait, comme les ressources le permettront, étudier certaines options telles que de placer une exposition commémorative à l'intérieur d'une structure historique convenable grâce à un accord coopératif.

Le Ministre a approuvé ces recommandations et Parcs a révisé les thèmes du parc comme suit:

Majeur: L'évolution de la communauté acadienne dans la région du bassin des Mines, de 1682 à 1755.

Majeur: L'expulsion des Acadiens

Sous-thème: *Évangéline* et la littérature romantique

Mineur: La place des origines du parc dans l'évolution d'une conscience acadienne au vingtième siècle.

Les représentants de Parcs font actuellement une étude en vue de trouver un emplacement approprié pour la commémoration des Planters et ont déjà rencontré un certain nombre de particuliers et d'organismes intéressés. Plusieurs emplacements de la région sont présentement à l'étude.

1.4 Objectifs du parc

Si les thèmes s'attachent à l'importance historique des personnes, des lieux et des événements, les objectifs expriment les intentions des gestionnaires et fournissent des directives en vue de la protection des ressources historiques, de l'interprétation des thèmes et de l'utilisation du parc par les visiteurs. Au parc historique national de Grand-Pré, les objectifs sont les suivants:

1. identifier et évaluer les ressources du parc et assurer la protection des ressources importantes;
2. assurer l'interprétation correcte des thèmes approuvés;
3. mettre à la disposition du public les ressources historiques du site, tout en conservant le caractère commémoratif du parc actuel.

contexte et analyse des ressources

DÉDICACE DE L'ÉGLISE COMMÉMORATIVE, 16 août, 1922
Source: Centre d'études acadiennes, Université de Moncton N.B.

2

2. CONTEXTE ET ANALYSE DES RESSOURCES

2.1 Contexte historique

La région de Grand-Pré fait partie intégrante de l'histoire acadienne. Pendant plus de 70 ans, du début des années 1680 jusqu'en 1755, les Acadiens endiguèrent et cultivèrent les terres marécageuses du bassin des Mines qui devint le plus important centre de population en Acadie (Nouvelle-Écosse). En 1755, les Acadiens furent déportés, et c'est cet événement que l'*Évangéline* de Longfellow immortalise à Grand-Pré. Les Acadiens vivant dans les Maritimes dans les années 1920 jouèrent un rôle important dans l'aménagement d'un parc commémoratif à Grand-Pré, aujourd'hui le parc historique national de Grand-Pré.

2.1.1 Colonisation du bassin des Mines par les Acadiens

Pierre Melanson, Pierre Terriot et leurs familles quittèrent Port-Royal au début des années 1680 pour aller s'établir dans le bassin des Mines. Quelque vingt ans plus tard, grâce à l'immigration et à un taux de natalité élevé, la région des Mines était devenue la plus peuplée des trois principales régions de l'Acadie et comptait de nombreux établissements le long des marécages et des cours d'eau du bassin. Le plus important de ces établissements était Grand-Pré, situé le long des hautes terres bordant le marécage entre les municipalités actuelles de Wolfville et Hortonville.

DES ACADIANS CONSTRUISANT UNE DIGUE SUR LE MARAIS DE GRAND-PRÉ
Peinture de LEWIS PARKER

Les fertiles marais salants du bassin des Mines firent de la région le grenier de l'Acadie. Grâce à la construction de digues, les Acadiens purent assécher les terres et y cultiver des céréales. Ils plantèrent également des arbres fruitiers et des légumes, et élevèrent du bétail. Les surplus agricoles, et plus particulièrement les céréales, faisaient l'objet d'un commerce avec les colonies françaises et britanniques de la baie de Fundy qui fournissaient aux Acadiens des biens qu'ils n'auraient pu se procurer autrement.

A la fin du 17e siècle et au début du 18e siècle, au moment des hostilités entre la France et l'Angleterre, la région des Mines continua de se développer sans subir d'autre contrecoup que l'attaque dévastatrice d'une expédition menée par Benjamin Church, de la Nouvelle-Angleterre, en 1704.

Comme la majorité de leurs compatriotes, les Acadiens de la région des Mines décidèrent de demeurer en Acadie lorsque la colonie fut cédée à l'Angleterre par le Traité d'Utrecht en 1713. Ils adoptèrent alors une position de neutralité et, au cours des décennies qui suivirent, refusèrent systématiquement de prêter serment d'allégeance inconditionnelle à la Couronne britannique. Quand les hostilités reprirent entre la France et l'Angleterre, les Acadiens demeurèrent cependant neutres.

Durant la guerre de la Succession d'Autriche, les Acadiens des Mines durent héberger malgré eux des détachements militaires. Trois expéditions lancées contre Annapolis Royal par les colonies françaises voisines établirent leur camp dans les Mines entre 1744 et 1746. Par ailleurs, quelque 500 troupes auxiliaires de la Nouvelle-Angleterre venus d'Annapolis Royal firent une halte à Grand-Pré au début de l'hiver de 1746-1747. Elles étaient en route vers Chignectou où elles prévoyaient attaquer l'expédition menée par De Ramesay.

Durant les petites heures du 11 février 1747, ces troupes auxiliaires furent attaquées et défaites par les troupes de De Ramesay à Grand-Pré. Plus tard, les Britanniques purent rétablir leur souveraineté sur la région des Mines et en 1749, ils construisirent un petit fort à Grand-Pré où ils placèrent une garnison jusqu'en 1754.

En 1750, quelque 2,450 Acadiens vivaient dans la région des Mines. Ce chiffre n'inclut toutefois pas les agglomérations de Pisiquid et Cobequid qui, avec 1,500 et 900 habitants respectivement, s'étaient tellement développées au début du 18e siècle qu'on les considérait comme des districts distincts. Grand-Pré était le principal établissement des Mines et comptait environ 1 350 habitants.

2.1.2 L'expulsion

En 1755, le Gouverneur Charles Lawrence et le conseil de la Nouvelle-Écosse exigèrent que les députés acadiens représentant les régions d'Annapolis Royal et des Mines prêtent serment d'allégeance inconditionnelle à la Couronne britannique. Devant le refus de ces derniers, ils ordonnèrent la déportation de tous les Acadiens de la Nouvelle-Écosse. La force militaire chargée d'appliquer l'ordonnance d'expulsion se composait de 2 000 soldats de la Nouvelle-Angleterre venus capturer le fort Beauséjour et des troupes britanniques régulières en service en Nouvelle-Écosse.

Le lieutenant-colonel John Winslow, du Massachusetts, fut chargé de déporter les habitants de la région de Grand-Pré. Les troupes, arrivées à Grand-Pré à la fin d'août, y demeurèrent jusqu'à la fin de décembre et cantonnèrent près de l'église de Saint-Charles. Le 5 septembre, on donna lecture de l'ordre de déportation aux hommes et aux garçons de plus de dix ans rassemblés dans l'église, où ils furent gardés prisonniers jusqu'à ce qu'on les fasse monter à bord de navires de transport. Quelque 2 200 hommes, femmes et enfants de la région de Grand-Pré furent déportés et 700 bâtiments au moins furent détruits.

EXPULSION DES ACADIENS, 1755 (tapisserie crochetée); Jocelyne Doiron et la Coopérative artisanale de Chéticamp, Nouvelle Écosse

Les commandants des forts britanniques de Pisiquid (Windsor, Nouvelle-Écosse), Annapolis Royal et Chignecto supervisèrent la déportation dans les autres régions de l'Acadie. Tous les Acadiens ne furent pas déportés; beaucoup purent s'échapper, notamment dans les régions les plus éloignées.

Environ 6 000 Acadiens furent placés à bord de navires de transport à destination du Massachusetts, du Maryland, de la Pennsylvanie, de New York, du Connecticut, de la Georgie, de la Virginie, de la Caroline du Nord et de la Caroline du Sud. En Virginie, les exilés ne furent pas autorisés à débarquer et furent envoyés en Angleterre. Dans bien des cas, ce fut le début de longues pérégrinations.

On estime que 10,000 Acadiens en tout furent déportés entre 1755 et 1764, date à laquelle ils furent de nouveau autorisés à posséder des terres en Nouvelle-Écosse. L'ordre de déportation demeura en vigueur pendant toute la guerre de Sept Ans (1756-1763) et chaque année, des Acadiens continuèrent à être capturés et déportés.

2.1.3 Évangéline

Bien que l'ordre de déportation ait touché toute l'Acadie, Grand-Pré est aujourd'hui plus étroitement associé à cet événement en raison du poème romantique publié en 1847 par Henry Wadsworth Longfellow: *Évangéline*. *Évangéline* raconte l'histoire d'Évangéline

Bellefontaine et de Gabriel LaJeunesse, deux jeunes Acadiens de Grand-Pré séparés le jour de leurs noces par la déportation. L'interprétation romanesque et sympathique de Longfellow non seulement ranima l'intérêt des lecteurs anglophones pour l'histoire de la déportation mais contribua à alimenter le nationalisme des Acadiens à la fin du 19e siècle.

2.1.4 Le parc de Grand-Pré

Grand-Pré fut d'abord aménagé pour honorer la mémoire des Acadiens déportés. John Frederic Herbin, historien, poète et joaillier d'origine acadienne (du côté maternel), acheta la propriété en 1907 dans l'intention d'y aménager un parc commémoratif. Herbin érigea une croix en pierre pour marquer l'emplacement du cimetière de l'église Saint-Charles. En 1917, il vendit le parc à la *Dominion Atlantic Railway* tout en stipulant que l'emplacement de l'église acadienne soit donné au peuple acadien en vue de la construction d'un monument commémoratif.

La *Dominion Atlantic Railway* fit l'aménagement paysagiste des lieux et se servit de l'histoire d'Évangéline pour attirer les visiteurs au parc. Une statue de l'héroïne fut dévoilée en 1920.

Dans les années 1920, les Acadiens cherchèrent à commémorer leur histoire à Grand-Pré et introduisirent dans le parc divers symboles nationaux acadiens adoptés lors des conventions nationales des années 1880. La Société Nationale l'Assomption prit possession du terrain de l'église en 1919 et y fit construire une église commémorative en 1922 grâce aux fonds recueillis dans le cadre d'une campagne de souscription menée auprès des Acadiens et des descendants d'Acadiens établis dans toute l'Amérique du Nord. En 1923, les Acadiens placèrent une statue de leur sainte patronne dans l'église commémorative, ainsi qu'un drapeau acadien. Les cérémonies entourant ces événements se déroulaient habituellement à la mi-août, aux alentours de la fête nationale des Acadiens, tout comme les autres manifestations organisées à Grand-Pré. Dans les années 1920, le parc de Grand-Pré était devenu un foyer de la renaissance acadienne et demeure encore aujourd'hui un lieu spécial pour les Acadiens.

Le gouvernement fédéral fit l'acquisition du parc en 1957, qu'il proclama parc historique national en 1961.

2.2 Aménagement actuel

Le parc s'étend sur environ 11 hectares (27 acres) de terrain assez plat bordé au nord, à l'est et à l'ouest par des terres marécageuses vouées à l'agriculture, et au sud par une voie ferrée. Le chemin de Grand-Pré, qui mène à la plage Évangéline, sépare le stationnement, les bâtiments destinés à accomoder les visiteurs et les services administratifs des jardins d'agrément.

Il y a des tables de pique-nique dans le boisé au nord du stationnement, lequel peut recevoir 106 voitures et de 4 à 10 roulottes ou autocars. Les bâtiments situés près du stationnement abritent un magasin de souvenirs (qui opère sur une base de concession) un comptoir d'information et deux expositions d'interprétation, des toilettes publiques et les bureaux d'administration du parc. Le magasin de souvenirs est fort apprécié, notamment par les touristes qui voyagent en autocar, et il offre une variété de souvenirs de la Nouvelle-Écosse et quelques produits importés.

De l'autre côté du chemin se trouvent les jardins d'agrément conçus à partir des dessins de John Frederic Herbin par une maison d'architectes de Montréal engagée à contrat par

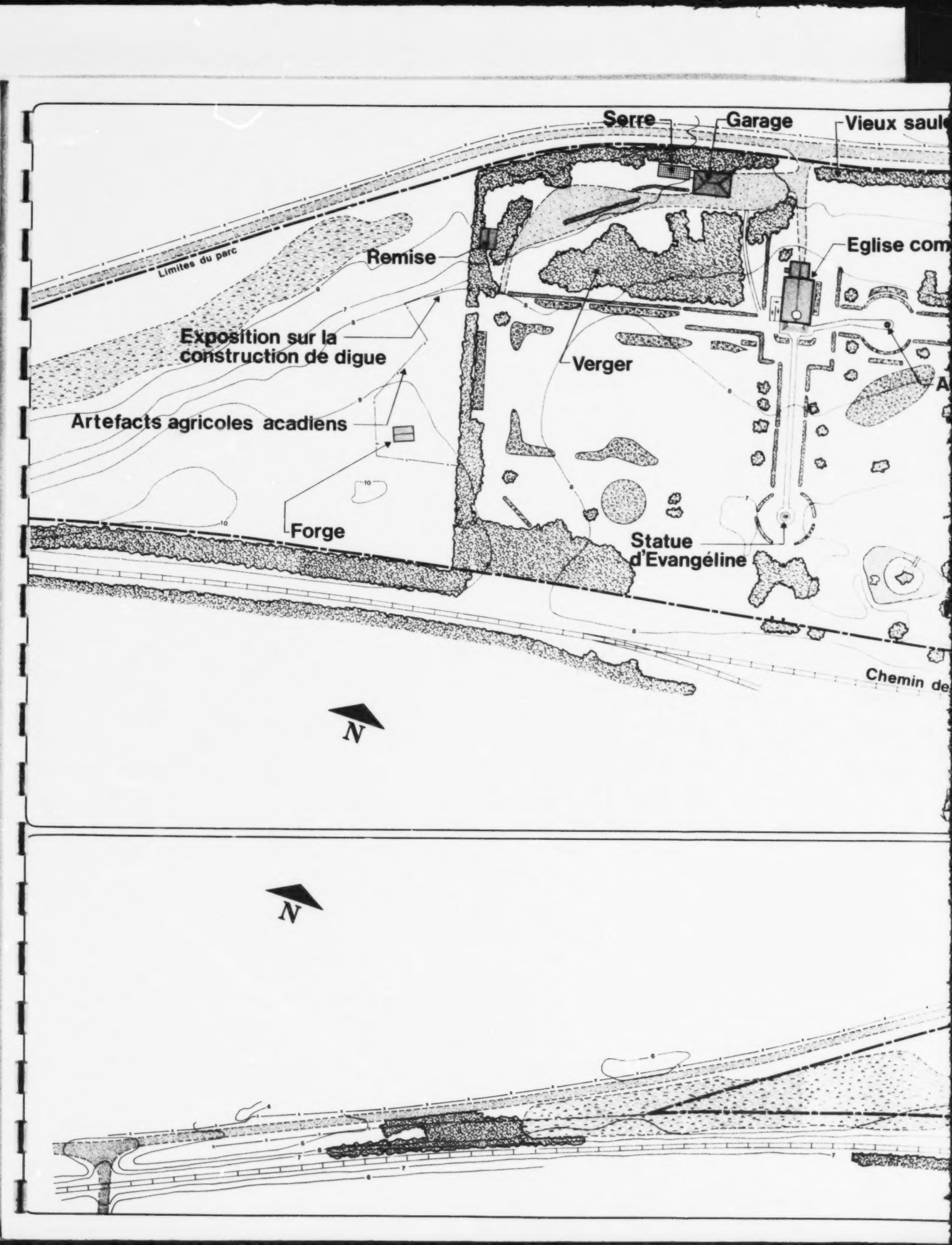
Serre
Garage
Vieux saul
Limites du parc
Remise
Eglise com
Exposition sur la
construction de digue
Verger
Artefacts agricoles acadiens
Forge
Statue
d'Evangéline
Chemin de
N
N

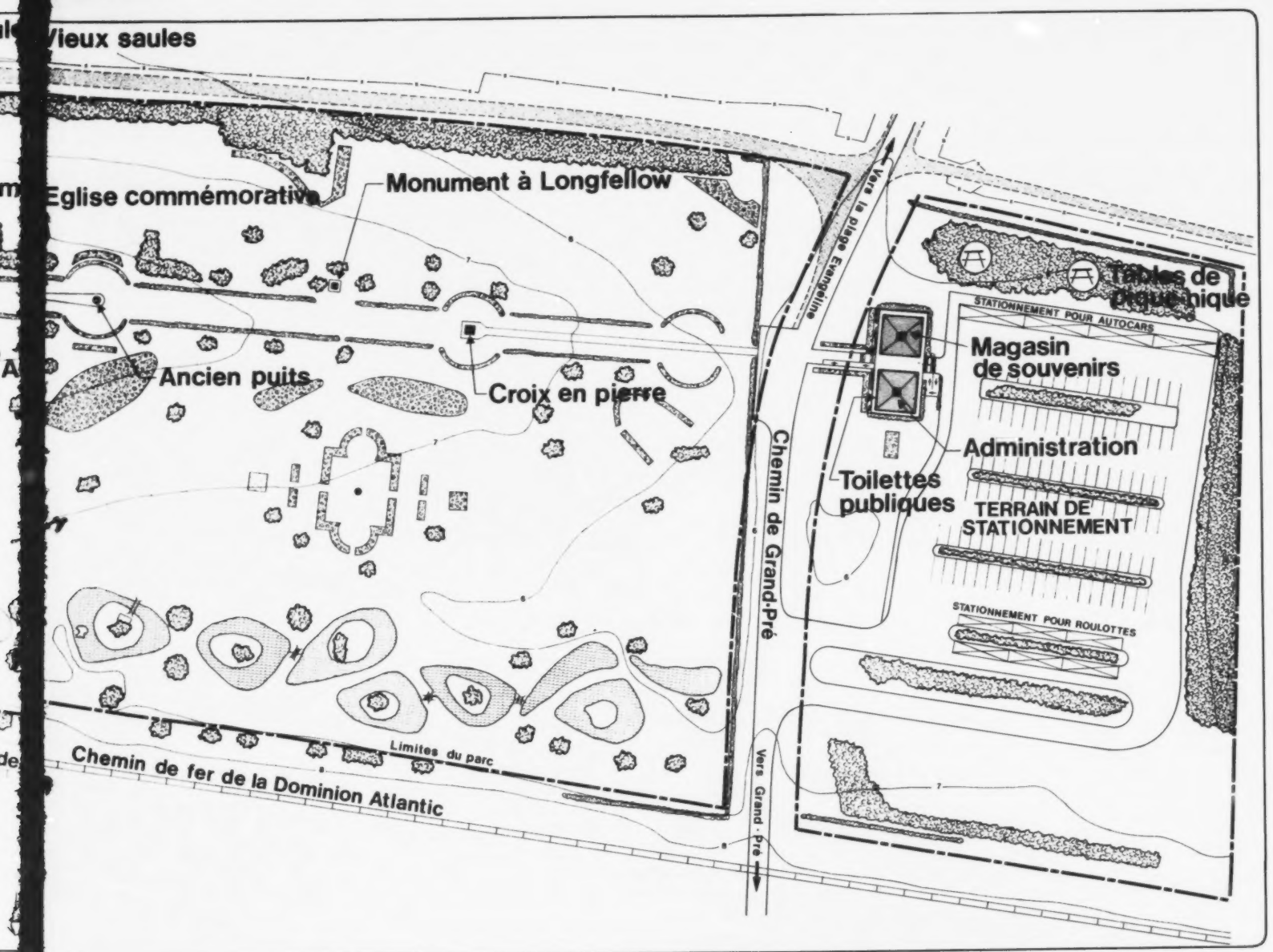

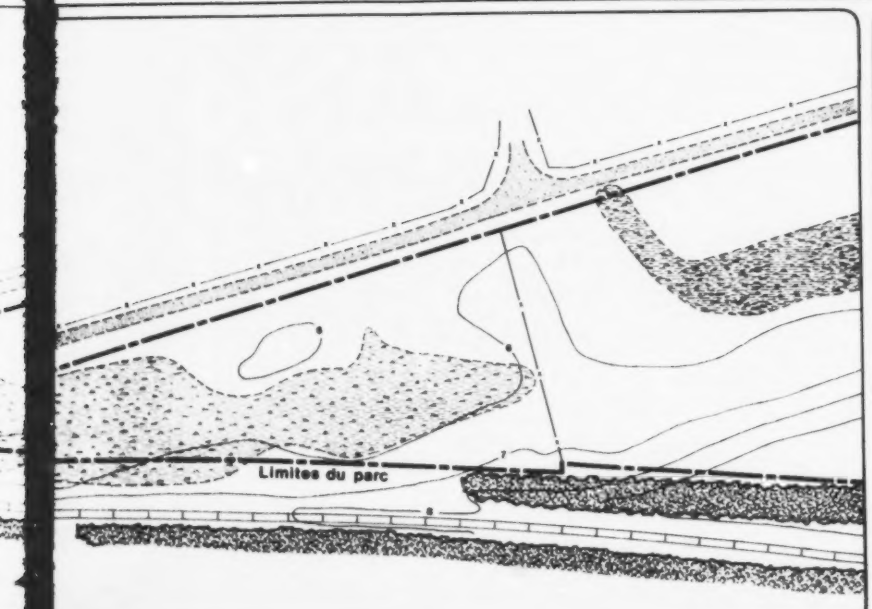

PARC HISTORIQUE NATIONAL DE

GRAND-PRÉ

Aménagement actuel

Arbres

Parterres

Haies

Environnement Canada

Parcs

Région de l'Atlantique

Planification

0 10 20 30 40 50 M

la *Dominion Atlantic Railway*. Pendant soixante ans, les jardins de Grand-Pré ont constitué une attraction en eux-mêmes, sans lien direct avec le thème historique qu'ils commémorent. Malgré cette popularité constante, il est intéressant de noter qu'ils ont beaucoup changé au cours des ans. La plus importante modification fut le déplacement de l'entrée du parc, naguère située juste devant la statue d'Évangéline, en raison de la cession de la gare de Grand-Pré et de l'avènement de l'automobile. Les jardins de Grand-Pré n'en continuent pas moins d'attirer et de charmer les visiteurs.

Dans le parc, des sentiers de pierre relient l'entrée des jardins à la croix de pierre marquant l'emplacement du vieux cimetière acadien, le vieux puits à l'église commémorative, et la statue d'Évangéline à l'église commémorative. L'accès au reste du parc se fait en traversant les pelouses des jardins d'agrément suivant une variété d'itinéraires possibles dépendamment des points d'intérêts particuliers que les visiteurs désirent voir.

À côté du sentier gazonné menant à l'église commémorative se trouve un monument à Henry Wadsworth Longfellow, don du gouvernement de la Nouvelle-Écosse en 1955.

Un vieux puits que l'on croit avoir été creusé par les troupes britanniques à l'époque de la déportation a été restauré au tout début de l'existence du parc et se trouve juste à l'est de l'église commémorative.

L'église commémorative a été bâtie entre 1922 et 1930 grâce aux dons recueillis auprès des descendants des Acadiens déportés partout en Amérique du Nord. Construite en pierre locale, son style rappelle les origines françaises des colons acadiens. L'église commémorative a été conçue pour servir de musée, de galerie d'art ou de bibliothèque et n'a donc jamais été consacrée. Elle abrite une exposition dont le contenu n'a guère changé depuis 1961. La collection d'artéfacts en réserve du parc et divers autres articles sont actuellement entreposés dans le sous-sol dont l'accès est interdit au public.

La statue en bronze d'Évangéline, conçue par le célèbre sculpteur canadien Philippe Hébert et achevée par son fils Henri, a été commandée par la *Dominion Atlantic Railway* et érigée en 1920 près de la station de chemin de fer, où se trouvait alors l'entrée du parc. La statue et l'église commémorative sont devenues le symbole du parc et constituent l'une des principales attractions de la vallée d'Annapolis.

Les vieux saules (Salix alba) qui se dressent derrière l'église commémorative auraient été plantés à l'époque de l'occupation acadienne. Les pommiers à l'ouest de l'église commémorative constituent un lien intéressant avec le passé puisque que les Acadiens furent les premiers à planter des arbres fruitiers dans cette partie de la province.

Le garage contenant le matériel d'entretien du parc et la serre se trouvent au nord du verger.

La section ouest du parc, qui surplombe les terres endiguées et qu'il est impossible de voir des jardins d'agrément, contient trois autres expositions.

Analyse de l'aménagement actuel

1. Magasin de souvenirs — Pour déterminer l'avenir du magasin il faudra tenir compte de sa popularité et de ce qu'il peut offrir pour enrichir l'expérience des visiteurs.

2. Bâtiment d'administration — Une partie du bâtiment sert à l'accueil/information, ce qui crée de sérieux problèmes d'espace pour les visiteurs comme pour le personnel du parc.

3. Traversée du chemin de Grand-Pré — Il faudra prévoir d'autres mesures pour assurer la sécurité des visiteurs.

4. Jardins d'agrément — Les trois sentiers de pierre qui permettent de circuler dans les jardins ont une surface raboteuse. Il est donc difficile, voire dangereux, d'y marcher ou d'y pousser une chaise roulante, surtout pour les personnes âgées ou handicapées. L'accumulation d'eau dans le gazon pose également des problèmes quant à la sécurité des visiteurs et du point de vue pratique. Depuis qu'on fait entrer les visiteurs du côté des jardins d'agrément, la première image que ceux-ci ont du parc n'est plus comme naguère, la statue d'Évangéline avec l'église commémorative en arrière-plan, ce qui est dommage.

5. Église commémorative — Les carreaux de verre brisés au-dessus de la porte n'ont pas un effet visuel des plus heureux dans un bâtiment destiné à commémorer la déportation des Acadiens. Il faudrait de plus revoir l'utilisation de l'intérieur du bâtiment compte tenu des stipulations du contrat de vente et des qualités esthétiques des plans originaux. Le sous-sol de l'église pourrait également être utilisé à de meilleures fins.

2.3 Ressources actuelles d'interprétation

Les visiteurs du parc historique national de Grand-Pré apprennent à comprendre et à apprécier le patrimoine historique du parc et à en profiter grâce aux diverses ressources d'interprétation utilisés conjointement avec les installations existantes. Une brochure explique le contexte historique et énumère les différentes étapes de la mise en valeur du parc. Le personnel d'interprétation du parc offre également à presque tous les membres de groupes organisés et à 15 à 20 p. 100 des autres visiteurs un tour guidé des installations, ainsi que des renseignements supplémentaires quant à l'interprétation des thèmes principaux. Les guides offrent aussi des services d'accueil, d'orientation et d'information aux visiteurs. Voici maintenant une description plus détaillée des expositions et des installations précédemment citées.

Dans le bâtiment d'administration, près du comptoir d'information, se trouve une grande carte démographique indiquant la distribution de la population francophone dans les Maritimes et l'emplacement des principaux lieux liés à l'histoire de l'Acadie, de même qu'une maquette illustrant l'attaque de De Ramesay contre les troupes de la Nouvelle-Angleterre installées à Grand-Pré en 1747.

Vers 1909, John Frederic Herbin fit ériger une croix faite de pierres provenant de ce qu'il croyait être les fondations de bâtiments acadiens afin de marquer l'emplacement du cimetière de l'église Saint-Charles. En 1925, après la mort de Herbin, la communauté acadienne apposa deux plaques sur la croix pour commémorer son oeuvre. Des fouilles archéologiques effectuées par Parcs à l'été de 1982 lors de la restauration et de la stablisation de la croix, ont permis de mettre à jour au moins quatre sépultures, confirmant du même coup la thèse de Herbin et la valeur de la croix comme instrument d'interprétation.

L'intérieur de l'église commémorative a été considérablement modifié au début des années 1960 pour permettre l'installation d'une grande partie de l'exposition fixe qui s'y trouve aujourd'hui. Cette exposition fait appel à des graphiques et à des artéfacts pour raconter la colonisation de l'Acadie, la déportation de 1755, l'occupation des fermes acadiennes par les Planters et le rôle de l'*Évangéline* d'Henry Wadsworth Longfellow dans la perpétuation de l'histoire des Acadiens. À la fin des années 1970, une tapisserie représentant la récolte du lin fut ajoutée à l'exposition. Des panneaux d'information sur ce thème furent aussi installés peu après. La statue en marbre de Carrare de Notre-Dame de l'Assomption, patronne des Acadiens, a été commandée et placée dans l'église commémorative en 1923 par la Société Mutuelle L'Assomption et le comité de l'église commémorative; elle se trouve à l'avant d'une petite chapelle, et elle est entourée d'artéfacts liés à la culture acadienne.

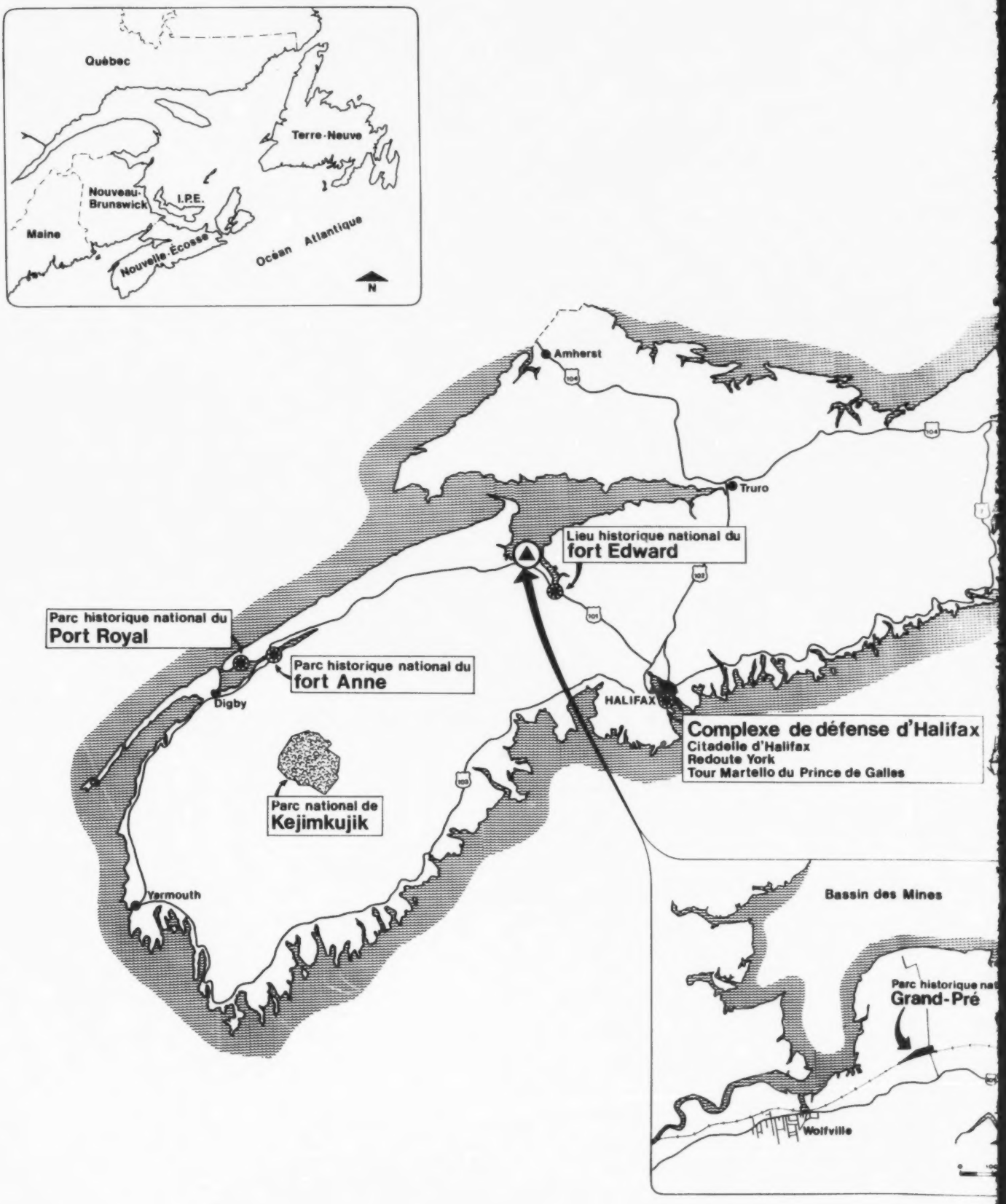
Québec
Terre-Neuve
Nouveau-Brunswick
I.P.E.
Maine
Nouvelle-Écosse
Océan Atlantique
N
Amherst
Truro
Lieu historique national du
fort Edward
Parc historique national du
Port Royal
Parc historique national du
fort Anne
Digby
HALIFAX
Complexe de défense d'Halifax
Citadelle d'Halifax
Redoute York
Tour Martello du Prince de Galles
Parc national de
Kejimkujik
Yarmouth
Bassin des Mines
Parc historique nat
Grand-Pré
Wolfville

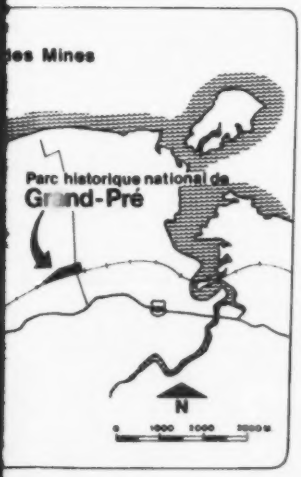

N

PARC HISTORIQUE NATIONAL DE

GRAND · PRÉ

Contexte régional

Environnement Canada
Parcs
Région de l'Atlantique
Planification

Dans la section ouest du parc se trouvent trois expositions: la forge (acquise en 1968) provenant de la région de la côte française dans le comté de Yarmouth, que l'on croit vieille de plus de 150 ans; des artéfacts agricoles acadiens de l'outillage de ferme (original et reproduit) des 18e et 19e siècles; et une exposition en plein air sur les techniques de construction de digues employées par les Acadiens.

Analyse des ressources actuelles d'interprétation

A Grand-Pré, le principal problème est l'interprétation thématique qui fait appel aux ressources d'interprétation suivantes:

1. Personnel d'interprétation — le programme d'interprétation en vigueur met l'accent sur les services de guides. Aucun autre moyen d'interprétation n'exploite les ressources et les installations du parc. De plus, les guides jouent un grand rôle dans l'accueil et l'orientation des visiteurs. Ils doivent également compenser l'absence de matériel d'interprétation relativement au premier thème principal du parc, soit l'évolution de la collectivité acadienne dans la région des Mines de 1682 à 1755. Il n'y a pas assez de guides pour interpréter tous les thèmes du parc. Par conséquent, il faudra s'attacher à trouver d'autres moyens d'interprétation dans l'avenir étant donné les restrictions en cours.

2. Jardins d'agrément — les jardins sont très populaires et il faut donc les utiliser pour rendre l'expérience vécue par les visiteurs encore plus agréable. L'atmosphère calme et reposante qui se dégage de ces jardins bien tenus est des plus favorables à l'interprétation.

3. Église commémorative — l'exposition actuellement installée au rez-de-chaussée ne tire pas tout le parti possible des qualités spatiales remarquables de l'église commémorative. Elle divise le plancher de telle sorte qu'elle empêche de ce fait les visiteurs d'admirer le haut plafond voûté et les belles fenêtres cintrées. De plus, elle nuit au caractère commémoratif de l'église et en fait plutôt une salle d'exposition sans âme. L'exposition elle-même comprend surtout des cartes et ne contribue donc pas à la commémoration de l'histoire de l'expulsion. En outre, compte tenu de la directive émise par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada et de la révision subséquente des thèmes du parc, il apparaît déplacé d'utiliser l'église commémorative pour l'interprétation de l'histoire des Planters.

   À l'origine, la statue de Notre-Dame de l'Assomption se trouvait sur un socle en pierre de taille, dans la nef. Comme cette statue représente la sainte patronne des Acadiens, elle devrait être mise davantage en valeur. De plus, il s'agit d'une oeuvre d'une grande beauté qui pourrait jouer un rôle plus important dans l'interprétation du parc si elle était mieux placée.

   Le sous-sol de l'église pourrait sans doute être mieux employé qu'il ne l'est étant donné la situation centrale de l'édifice dans le parc. On pourrait par exemple y offrir des services aux visiteurs et y aménager des bureaux, un besoin qui se fait grandement sentir à l'heure actuelle.

4. Forge — le bâtiment n'a rien à voir avec l'histoire du bassin des Mines ni avec l'époque commémorée. Bien qu'il s'agisse d'une ressource très populaire auprès des visiteurs, il faudrait tenir compte de ce fait au moment d'évaluer son utilité aux fins de l'interprétation dans l'avenir.

2.4 Situation du parc dans la région et planification de l'utilisation des terres

Le parc historique national de Grand-Pré se trouve à 100 kilomètres au nord-ouest de Halifax, sur la route 101, près du village de Wolfville, dans la partie est de la vallée d'Annapolis. Les touristes qui descendent du traversier à Yarmouth (en provenance du Maine) ou à Digby (en provenance du Nouveau-Brunswick) passent par cette route. Le parc est entouré de marécages endigués qui s'étendent jusqu'aux rives du bassin des Mines, dans la baie de Fundy, et il offre des vues panoramiques du cap Blomidon, des escarpements côtiers et de la campagne environnante.

Deux documents firent l'objet d'une étude en vue d'évaluer les projets d'utilisation des terres de la région et leur incidence éventuelle sur le parc. Il s'agit du *Grand-Pré Hortonville Draft Plan* (1973), plus tard incorporé au *County of Kings Municipal Development Plan* (1978).

Analyse de la situation du parc dans la région et de la planification de l'utilisation des terres

La situation stratégique du parc permet d'espérer une augmentation continue du nombre des visiteurs.

La région de Grand-Pré ne devrait pas connaître de développement urbain important dans les prochaines années; si l'on se fie aux plans d'aménagement désignant les zones résidentielles et les zones agricoles, la région devrait continuer d'être vouée à l'agriculture et à l'exploitation forestière sur une échelle réduite; il est peu probable qu'on utilise les marécages à des fins autres qu'agricoles étant donné leur valeur écologique et historique et la nécessité d'une entente fédérale-provinciale préalable.

2.5 Fréquentation

2.5.1 Profil des visiteurs

Un sondage auprès des visiteurs des parcs historiques du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse en 1978 a révélé que 37% des visiteurs à Grand-Pré venaient des États-Unis, 29% de la Nouvelle-Écosse, 10% de l'Ontario, 8% des autres provinces de l'Atlantique (surtout du Nouveau-Brunswick) et 16% d'ailleurs.

Environ 75% des personnes interrogées à Grand-Pré avaient prévu leur visite au parc. La plupart avaient appris l'existence du parc à l'école, par la lecture de documents d'information touristique ou lors de conversations.

De plus, 65% des visiteurs venaient à Grand-Pré pour la première fois. Les autres avaient visité le parc cinq fois en moyenne au cours des cinq années précédentes.

Par ailleurs, 28% étaient venus au parc en autocar et de ce nombre, 73% étaient des Américains. À Grand-Pré, un visiteur sur cinq est donc un Américain voyageant par autocar et plus de la moitié des visiteurs américains utilisent ce moyen de transport pour venir au parc.

La grande majorité des visiteurs, soit 78%, faisaient un voyage de trois jours ou plus, et 18% étaient en excursion d'un jour. Les autres étaient en congé de fin de semaine ou en voyage de deux jours.

2.5.2 Activités des visiteurs

Le sondage de 1978 révélait aussi que la moitié environ des personnes interrogées avaient passé de 30 à 60 minutes dans le parc, tandis que, 14% d'entre elles y étaient restées moins de 30 minutes et 33% de 60 à 180 minutes. La durée moyenne des visites était donc de 56 minutes, et les réponses obtenues permettaient de conclure ce qui suit quant à l'utilisation du parc:

— 12.6% des visiteurs interrogés avaient fait un tour guidé
— 92.8% avaient visité l'église commémorative
— 94.4% avaient visité les jardins d'agrément
— 61.1% avaient visité la forge
— 72.9% avaient visité le magasin de souvenirs
— 6.4% seulement avaient utilisé les installations de pique-nique près du stationnement.

La plupart des personnes interrogées en 1978 avaient visité les ressources dans l'ordre suivant: l'église commémorative, les jardins d'agrément, la forge puis le magasin de souvenirs. Par ailleurs, un grand nombre avaient visité l'église commémorative d'abord, puis la forge, les jardins d'agrément et enfin le magasin de souvenirs.

2.5.3 Tendances et projections quant à la fréquentation

Une étude menée en 1983 sur les évaluations relatives aux visites et à l'utilisation des installations concluait ce qui suit:

Au cours des dix années écoulées entre 1973 et 1982, le nombre total des visiteurs à Grand-Pré a augmenté de 55% environ, passant de 82,437 à 128,263. Durant la haute saison, la croissance a été de 18% environ seulement depuis 1973 (de 57,039 à 67,460), alors que durant la moyenne saison, le taux de croissance a atteint près de 140% (de 25,398 à 60,803). Si la tendance actuelle devait se confirmer, on prévoit que le nombre total des visiteurs en 1995 sera de 175,000 environ, soit une augmentation de quelque 38% par rapport à 1982. On prévoit également que 1,500 groupes environ visiteront le parc en 1995.

La première et plus importante période de pointe se situait aux alentours de 9 heures et la seconde, moins importante, vers 15 heures. En juillet et en août 1982, le dimanche, on a en effet constaté que c'est entre 9 h et 10 h, puis entre 14 heures et 15 heures qu'on enregistrait le plus d'arrivées de groupes.

En 1995, on estime qu'on aura besoin de 95 espaces de stationnement aux heures de pointe le dimanche. En 1982, d'après les heures d'arrivée des groupes, 10 espaces de stationnement pour autocars étaient suffisants même aux périodes de pointe.

Analyse

Les projections faites à partir du nombre de visiteurs et du nombre de groupes arrivant simultanément aux heures de pointe constituent des éléments de planification fort utiles. Ces chiffres peuvent servir à mesurer les besoins quant à l'utilisation des installations et à prévoir l'achalandage aux heures de pointe dû à l'arrivée de groupes. On peut donc ainsi déterminer la dimension requise des installations pour certains groupes donnés d'utilisateurs et se rendre compte par exemple que le terrain de stationnement n'aura pas besoin d'être agrandi.

concept d'aménagement

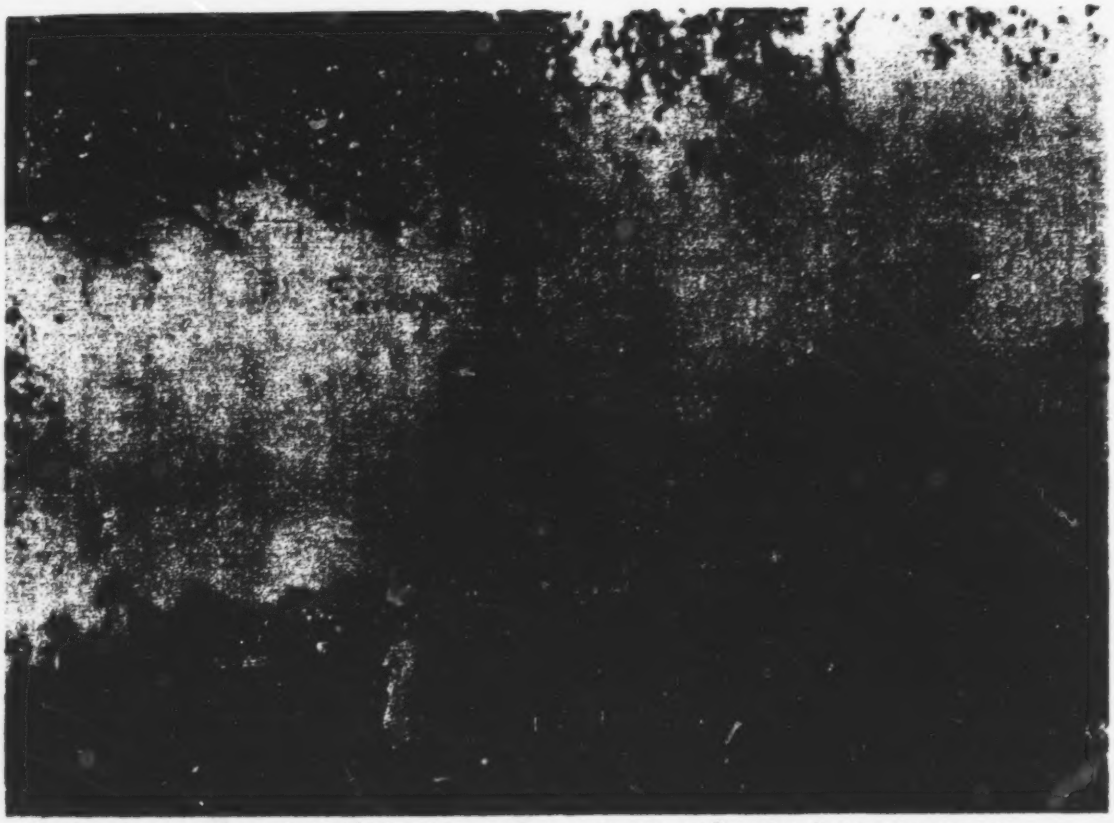

OUVERTURE OFFICIELLE DE L'ÉGLISE COMMEMORATIVE EN AOÛT 1930 À L'OCCASION DU 175ième ANNIVERSAIRE DE LA DÉPORTATION
Source: Centre d'études acadiennes, Université de Moncton, N.B.

3. CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

3.1 Processus de planification et participation du public

La première étape de l'élaboration du concept d'aménagement a été la collecte de renseignements sur l'histoire des lieux, l'archéologie, l'interprétation, les activités des visiteurs, les ressources actuelles et les besoins opérationnels. Dans le cadre de ces travaux préliminaires, nous avons également recueilli les observations du public sur les thèmes et les objectifs du parc, le programme d'interprétation en vigueur ainsi que sur les services d'accueil et les installations offertes. L'analyse de tous ces renseignements a amené la révision des thèmes, la reconnaissance des caractéristiques et qualités particulières à Grand-Pré et l'identification d'une série de problèmes de gestion et de préoccupations dans le public.

Le parc de Grand-Pré est unique en raison de son importance historique et de sa valeur à titre d'élément du patrimoine acadien, de la part active qu'il joue dans la vie culturelle locale depuis soixante ans, de sa nature commémorative, manifeste dans l'atmosphère de recueillement qui se dégage des jardins d'agrément et de certains éléments comme la croix de pierres, la statue d'Évangéline, l'église commémorative et la statue de Notre-Dame de l'Assomption, de son environnement paisible, et de son association dans l'esprit du public avec l'histoire fictive d'Évangéline.

Parmi les principales préoccupations du public, citons les suivantes:

— Grand-Pré devrait être un parc commémoratif, conformément à l'entente par laquelle l'église commémorative et le terrain sur lequel elle se trouve ont été transférés/cédés au gouvernement fédéral.
— Il faudrait mettre davantage l'accent sur le mode de vie des Acadiens avant et pendant l'expulsion.
— Le magasin de souvenirs devrait être laissé là où il se trouve, mais on devrait y offrir des produits plus appropriés à la nature du parc.
— Les jardins d'agrément devraient être conservés dans leur état actuel.
— Il faudrait construire une installation d'accueil et d'orientation dont l'architecture se marierait à l'environnement (jardins d'agrément).
— La surface des sentiers existants devrait être améliorée et il devrait y avoir davantage de sentiers dans les jardins.
— Il faudrait utiliser davantage de matériel visuel pour illustrer le mode de vie et l'histoire des Acadiens.
— L'église commémorative ne devrait pas contenir d'expositions sur diverses cultures et divers thèmes; on devrait plutôt y créer une atmosphère propice à honorer la mémoire des Acadiens déportés. Les articles d'exposition et l'information d'accompagnement devraient être installés ailleurs dans le parc, peut-être au sous-sol de l'église.
— Une présentation audio-visuelle sur la vie des Acadiens avant 1755 devrait être prévue dans un bâtiment approprié.

Les autres problèmes identifiés par la direction du parc sont les suivants:

— La nature du matériel d'interprétation lié à l'histoire des Acadiens avant la déportation limite les possibilités d'interprétation efficace de ce thème majeur.
— Aucune installation ne permet d'offrir des services d'orientation aux visiteurs.
— Les articles actuellement exposés dans l'église commémorative empêchent les visiteurs d'apprécier l'atmosphère de recueillement ainsi que les détails architecturaux intéressants à l'intérieur de l'église.
— Le parc est visité par un nombre exceptionnel de groupes voyageant en autocar et ces groupes arrivent souvent tous ensemble aux heures de pointe.

Une proposition de concept a ensuite été élaborée compte tenu de tous ces facteurs et de nombreuses autres suggestions du public. Ce concept visait à fournir aux visiteurs une installation d'accueil et d'orientation, à améliorer la qualité des jardins d'agrément et à en faire de meilleurs outils de commémoration et d'interprétation, à améliorer le caractère commémoratif de l'église et à élaborer un programme dramatique d'interprétation mettant l'accent sur l'aspect humain des thèmes révisés. Pour atteindre ces objectifs, le concept prévoyait ce qui suit:

— la construction d'installations en plein air offrant des services d'orientation;
— l'aménagement d'un réseau important de sentiers pédestres;
— la mise en place de quatre expositions d'interprétation en plein air et d'un théâtre audiovisuel;
— le réaménagement de l'intérieur de l'église commémorative afin d'y créer une atmosphère commémorative et d'y favoriser l'interprétation;
— la mise en oeuvre d'un programme à long terme de recherche archéologique.

En général, le public a appuyé le concept proposé qui lui paraissait respecter le caractère particulier du parc historique national de Grand-Pré et bien traduire les thèmes et objectifs du parc. Beaucoup des suggestions apportées étaient en fait des variantes du concept et des améliorations aux propositions initiales.

Parcs a reçu:

— l'appui du public en ce qui concerne les thèmes révisés;
— des suggestions sur le matériel et les techniques d'interprétation susceptibles de servir à appliquer les diverses propositions contenues dans le concept;
— des solutions de rechange concernant l'aménagement des sentiers pédestres et le contenu et l'ordre des expositions d'interprétation;
— l'appui unanime du public concernant la création d'une atmosphère commémorative propice à l'interprétation de l'histoire de la déportation dans l'église commémorative;
— des suggestions quant à l'utilisation plus efficace et plus répandue du théâtre audiovisuel.

Les observations du public se sont faites plus précises à mesure que le concept d'aménagement prenait forme.

Après avoir soigneusement étudié les nombreuses suggestions du public, Parcs a pu étoffer ses propositions et élaborer un concept d'aménagement destiné à améliorer la qualité de l'expérience vécue par les visiteurs (voir la section suivante).

3.2 Expérience vécue par les visiteurs

Après avoir laissé leur véhicule au stationnement près de l'entrée le long du chemin de Grand-Pré, les visiteurs du parc historique national de Grand-Pré trouveront dans les bâtiments adjacents un comptoir de vente interprétatif, un petit kiosque d'information en plein air, des toilettes publiques et les bureaux du parc.

Une fois engagés dans le nouveau réseau de sentiers de l'autre côté du chemin de Grand-Pré, les visiteurs pourront commencer leur tour auto-guidé par un arrêt à l'exposition d'orientation où ils auront un aperçu des installations du parc. Les groupes en voyage organisé seront dirigés vers le pavillon qui servira à la fois à l'orientation et aussi de scène à l'occasion de certaines manifestations culturelles. Les visiteurs atteindront ensuite une exposition d'interprétation qui portera sur le rôle de la création du parc dans l'évolution de la prise de conscience des Acadiens au 20e siècle. Le troisième îlot d'interprétation se trouvera

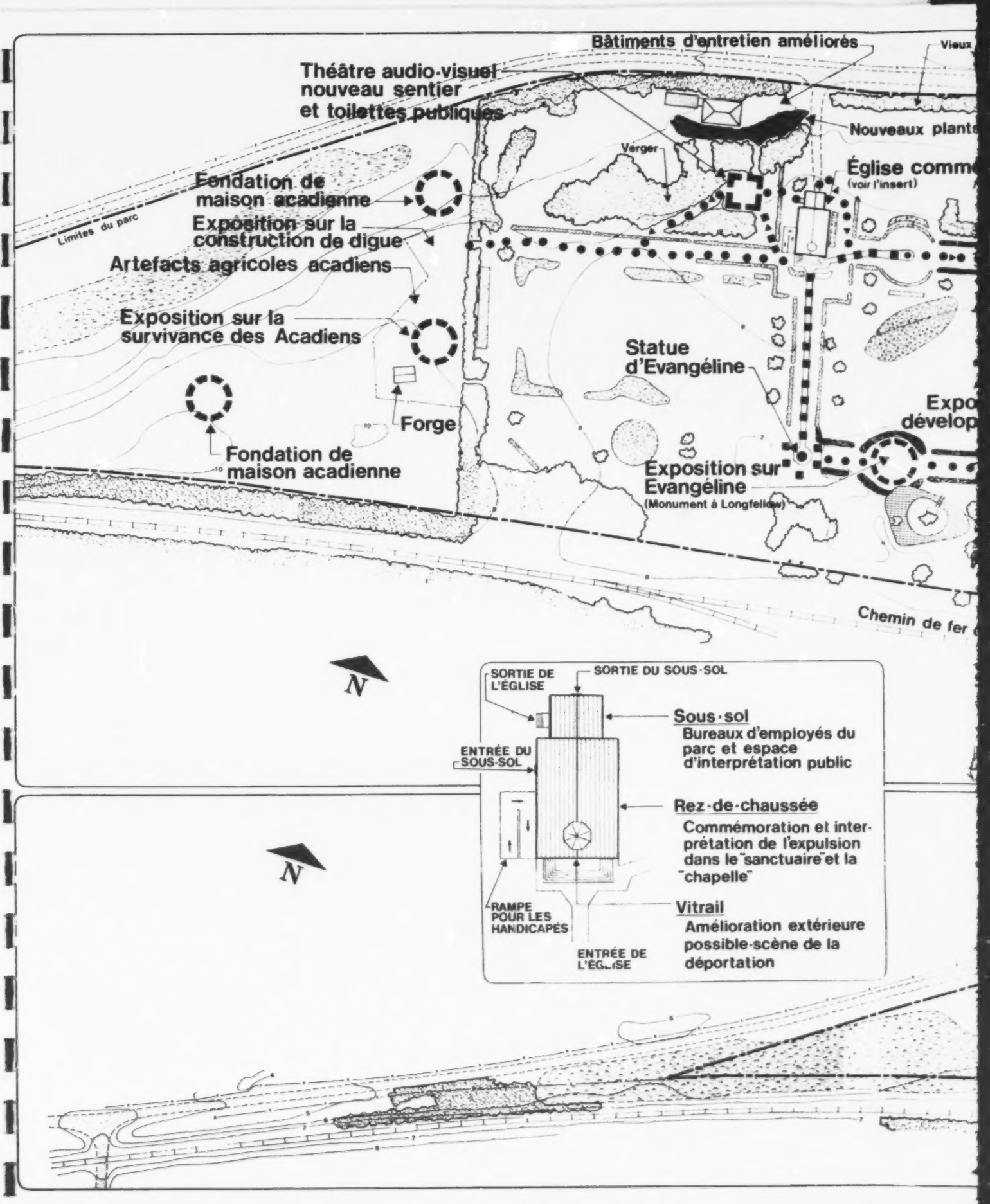
Bâtiments d'entretien améliorés
Théâtre audio-visuel
nouveau sentier
et toilettes publiques
Nouveaux plants
Verger
Église comme
(voir l'insert)
Limites du parc
Fondation de
maison acadienne
Exposition sur la
construction de digue
Artefacts agricoles acadiens
Exposition sur la
survivance des Acadiens
Statue
d'Evangéline
Forge
Fondation de
maison acadienne
Exposition sur
Evangéline
(Monument à Longfellow)
Chemin de fer
N
SORTIE DE
L'ÉGLISE
SORTIE DU SOUS-SOL
ENTRÉE DU
SOUS-SOL
Sous-sol
Bureaux d'employés du
parc et espace
d'interprétation public
Rez-de-chaussée
Commémoration et inter-
prétation de l'expulsion
dans le "sanctuaire" et la
"chapelle"
Vitrail
Amélioration extérieure
possible-scène de la
déportation
RAMPE
POUR LES
HANDICAPÉS
ENTRÉE DE
L'ÉGLISE
N

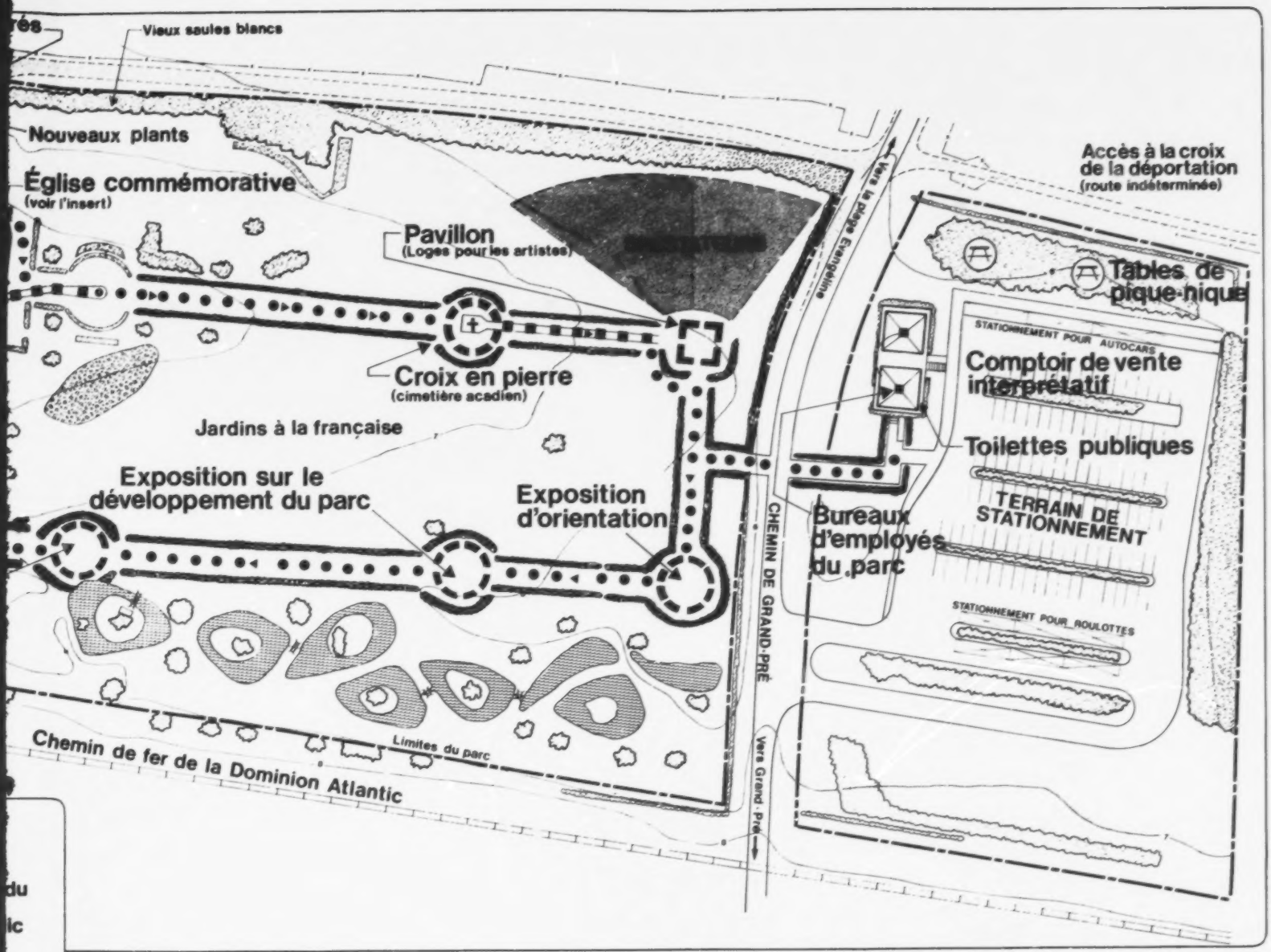

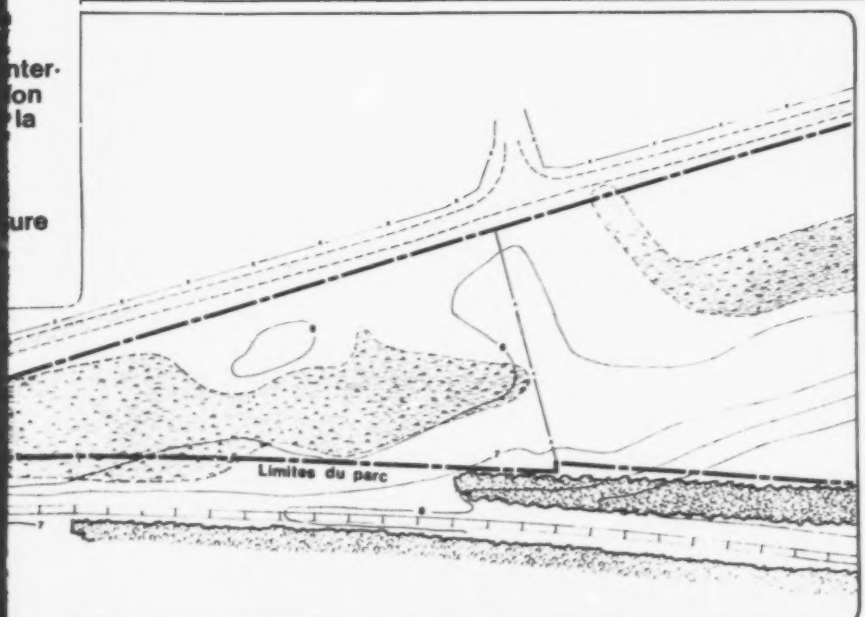

PARC HISTORIQUE NATIONAL DE

GRAND-PRÉ

Concept d'aménagement

Exposition sur le site

Nouvelle structure

●●●●● Nouveau sentier

■■■■■ Sentier actuel amélioré

Environnement Canada

Parcs

Région de l'Atlantique

Planification

0 10 20 30 40 50 m

près de la statue d'Évangéline et portera sur le sous-thème du parc: *Évangéline* et la littérature romantique.

Les visiteurs pourront alors apprécier la perspective de l'entrée initiale, soit la statue d'Évangéline avec, en arrière-plan, l'église commémorative. Les visiteurs admireront ensuite les vitraux au-dessus des portes d'entrée principales de l'église, qui illustreront une scène de la déportation. À l'intérieur, dans le sanctuaire, ils pourront apprécier l'hommage rendu aux victimes de la déportation, dont l'histoire sera racontée dans la petite salle située à l'arrière. Au sous-sol se trouvera une exposition d'interprétation sur le mode de vie des Acadiens dans le bassin des Mines avant l'expulsion, ainsi que sur l'aménagement du parc et le mouvement parallèle de la Renaissance acadienne.

Les visiteurs se dirigeront ensuite vers le théâtre audio-visuel où il sera question de la vie des Acadiens dans le bassin des Mines entre 1682 et 1755.

En suivant le nouveau sentier, les visiteurs atteindront ensuite la section ouest du parc où ils trouveront une exposition sur la construction de digues, des artéfacts agricoles acadiens et les fondations/ruines de deux maisons acadiennes. La forge symbolisera le retour des Acadiens dans les Maritimes après l'expulsion. Les visiteurs pourront aussi se renseigner sur le retour des Acadiens et sur les autres lieux historiques acadiens des Maritimes.

PERSPECTIVE DE L'ENTRÉE INITIALE, SOIT LA STATUE D'ÉVANGÉLINE AVEC, EN ARRIÈRE-PLAN, L'ÉGLISE COMMÉMORATIVE

De retour devant l'église commémorative, les visiteurs suivront un sentier de pierre repavé menant vers le vieux puits que l'on croit avoir été creusé par les troupes britanniques au moment de l'expulsion. Enfin, ils atteindront la croix en pierre et l'exposition sur le cimetière acadien. Le sentier les menera ensuite devant le nouveau pavillon, puis jusqu'à l'entrée du parc.

programme d'aménagement

LA CROIX DE HERBIN MARQUANT L'EMPLACEMENT DU VIEUX CIMETIÈRE ACADIEN ET PLAQUE APPOSÉE PAR LES ACADIENS EN 1925

Source: Archives du Canadien Pacifique, 1940

4

4. PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT

4.1 Plans futurs

Les lignes directrices suivantes expliquent en détail comment Parcs entend aménager le parc historique national de Grand-Pré dans l'avenir et les raisons qui ont motivé ces décisions. Elles tiennent compte des thèmes et des objectifs du parc, de la politique de Parcs, des caractéristiques et de la nature particulière du parc, et des observations faites par le public. Sauf pour ce qui touche au réaménagement de l'intérieur de l'église commémorative, aucun fonds de production n'ont été prévu au budget à court terme (5 ans). Les projets proposés seront mis à exécution à mesure que les ressources seront disponibles.

4.1.1 Aire d'entrée

L'aire d'entrée se trouve juste en face des jardins d'agrément, du côté est du chemin de Grand-Pré. À la lumière des estimations qui ont été faites quant au nombre prévu des visiteurs dans l'avenir, Parcs n'envisage pas agrandir le terrain de stationnement ni ajouter des tables de pique-nique à celles qui se trouvent déjà à l'extrémité nord. L'accotement en gravier du côté ouest du chemin de Grand-Pré, à proximité de l'entrée actuelle des jardins d'agrément, sera gazonné, ce qui améliorera l'apparence de l'entrée et empêchera les véhicules de se garer à cet endroit et de soulever des nuages de poussière.

Le magasin de souvenirs demeurera au même endroit. Il s'agira toutefois d'un comtoir de vente interprétatif qui permettra à Parcs de mieux faire comprendre et apprécier les thèmes et les ressources du parc. Les clients seront servis dans les deux langues officielles. Le comptoir de vente interprétatif contribuera à l'interprétation de l'histoire de Grand-Pré aux Canadiens. Les articles vendus, qu'il s'agisse d'objets d'artisanat, de souvenirs, de mémentos, de livres, de publications ou d'information générale, seront liés aux thèmes du parc et donc à l'histoire des Acadiens à Grand-Pré.

Les visiteurs pourront obtenir des renseignements au kiosque d'information en plein air au lieu d'avoir à se rendre au bâtiment d'administration du parc qui sera rénové pour le personnel administratif.

Les toilettes publiques ne seront pas modifiées étant donné qu'elles répondent aux besoins actuels et futurs.

Même si on prévoit désormais le tour auto-guidé du parc, les visiteurs pourront faire appel à des guides postés à divers endroits stratégiques. Ainsi, un guide accueillera les visiteurs près des bâtiments à l'entrée pour fins d'information, d'introduction et d'orientation. Cette brève réception maintiendra la longue tradition de service personnel du parc et préparera les visiteurs à l'expérience qui les attend.

4.1.2 Accès et circulation

En plus de poster des guides à l'entrée, Parcs prévoit prendre toutes les mesures raisonnables en vue d'assurer la sécurité des visiteurs au moment où ceux-ci traverseront le chemin de Grand-Pré. Les visiteurs pénétreront dans les jardins d'agrément par une entrée située au sud de l'entrée actuelle, et suivront ensuite les nouveaux sentiers aménagés

pour leur permettre, au cours de leur visite auto-guidée, de circuler dans les jardins d'agrément en toute sécurité et en toute liberté.

Les nouveaux sentiers pédestres compendront un circuit rectangulaire dans la partie est des jardins d'agrément et assureront au besoin l'accès direct à l'église commémorative. Ils respecteront également les sentiers existants ainsi que la forme rectangulaire des jardins d'agrément et mèneront les visiteurs près du beau coin des étangs et de ses grands saules.

4.1.3 Orientation, manifestations spéciales et spectacles culturels

Les visiteurs auront un aperçu global de l'ensemble des installations à l'exposition d'orientation qui sera placée dans l'autre coin du circuit rectangulaire, en face du pavillon, pour assurer la symétrie.

Les groupes en voyage organisé utiliseront le pavillon situé à l'emplacement de l'entrée actuelle. Sous ce bel abri, un guide fera un exposé sur le parc et sur son histoire. Le pavillon sera aussi à la disposition des Acadiens et des collectivités locales pour diverses manifestations spéciales et spectacles culturels. Avec ses loges, sa plate-forme et sa vaste pelouse, le pavillon constituera un véritable amphithéâtre naturel. Parcs a accepté la recommandation du public visant à agrandir le pavillon pour le doter de loges. Cette amélioration facilitera l'utilisation du pavillon comme scène pour des représentations thématiques, des festivals de musique, des concerts et des spectacles de danse.

4.1.4 Exposition sur le développement du parc

L'exposition sur le développement du parc portera sur le thème mineur du parc, soit la place des origines du parc dans l'évolution de la prise de conscience des Acadiens au 20e siècle. Elle rappellera l'oeuvre de John Frederic Herbin, de la *Dominion Atlantic Railway* et des Acadiens durant les premières années du parc. Un buste de J.F. Herbin rendra à cet homme l'hommage qui lui est dû.

4.1.5 Exposition sur Évangéline

Le troisième îlot d'interprétation (l'exposition sur Évangéline) sera situé un peu avant la statue d'Évangéline. Il sera consacré au sous-thème du parc: *Évangéline* et la littérature romantique. Il s'attachera au personnage fictif créé par Henry Wadsworth Longfellow, et à la version de la déportation popularisée par le poème. Les visiteurs pourront y voir des extraits de l'oeuvre ainsi que le buste relocalisé de Longfellow. L'accent y sera davantage mis sur l'héroïne que sur l'auteur.

4.1.6 Église commémorative

Le rez-de-chaussée de l'église souvenir servira exclusivement à commémorer l'histoire de la déportation. Il faudra donc enlever tous les objets exposés actuellement afin d'y recréer une atmosphère commémorative, telle que cela était prévu à l'origine. La statue de Notre-Dame de l'Assomption sera remise sur son socle original à l'avant du sanctuaire. Les transformations faites à l'intérieur de l'église revaloriseront celle-ci en tant que monument aux Acadiens déportés. La petite salle où se trouve actuellement la statue de Notre-Dame de l'Assomption servira à raconter l'histoire de l'expulsion. On pourra ainsi respecter les

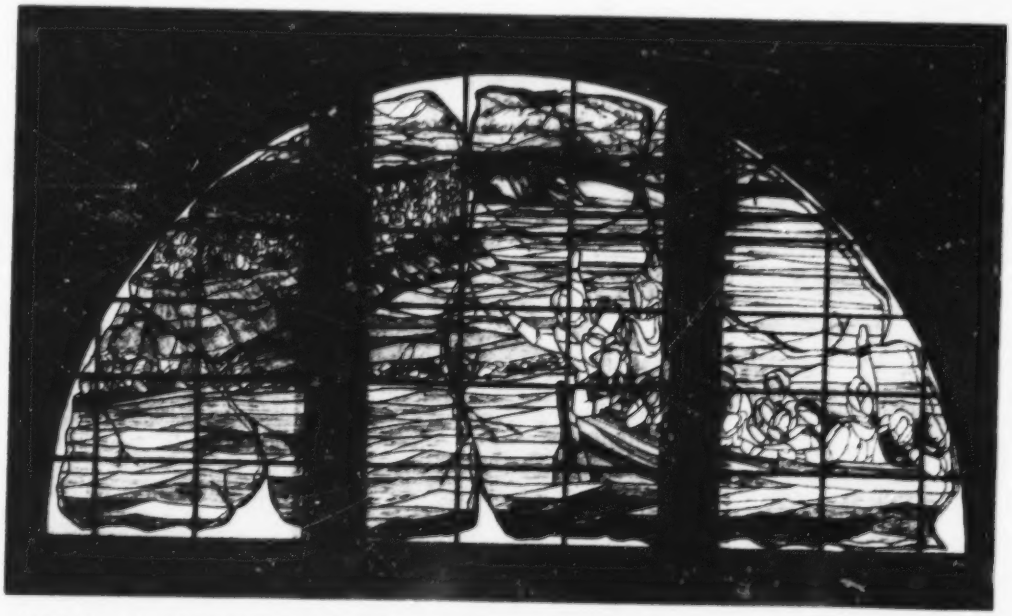

VITRAIL QUI SERA INSTALLÉ AU-DESSUS DE L'ENTRÉE DE L'ÉGLISE COMMÉMORATIVE

conditions du contrat de vente conclu en 1956 entre le gouvernement fédéral et la Société Nationale l'Assomption, en plus de répondre aux attentes du public et de tenir compte des thèmes révisés.

Un vitrail représentant une scène de la déportation sera placé au-dessus de l'entrée de l'église et contribuera à en accroître la valeur commémorative. Ce vitrail devrait faire l'objet d'une entente de coopération dans le cadre des célébrations du centenaire des parcs nationaux en 1985. De plus, la communauté acadienne pourra participer à la réalisation du projet et à son financement.

Le sous-sol de l'église souvenir pourra être utilisé pour l'interprétation du mode de vie des Acadiens dans le bassin des Mines avant la déportation (thème abordé au théâtre audio-visuel), de l'aménagement du parc et de la Renaissance acadienne qui l'a accompagné. La collection d'artéfacts actuellement entreposée à cet endroit continuera à être confiée par fidéicommis à Parcs et on évaluera sa pertinence par rapport aux thèmes du parc.

4.1.7 Théâtre audio-visuel

Un théâtre audio-visuel sera construit à l'ouest de l'église commémorative, au milieu du verger de pommiers. Grâce à son profil surbaissé, sa présence restera discrète au milieu des jardins d'agrément. On y trouvera une présentation audio-visuelle sur la vie des Acadiens dans le bassin des Mines de 1682 à 1755, l'un des thèmes majeurs du parc. Le théâtre pourra aussi projeter d'autres films sur l'histoire des Acadiens et les thèmes du parc, selon les fonds et le personnel disponibles à Parcs ou offerts grâce à la collaboration d'organismes extérieurs. Le théâtre audio-visuel sera situé à proximité de l'église commémorative et sera doté de toilettes publiques intérieures. Un nouveau sentier reliera le théâtre à l'église commémorative et conduira les visiteurs à la partie ouest du parc en passant par le verger.

4.1.8 Bâtiments d'entretien

Les bâtiments d'entretien seront améliorés et proprement masqués du théâtre audio-visuel. L'aire de stationnement du personnel d'entretien sera enlevée afin d'améliorer l'apparence des lieux. On cessera progressivement d'utiliser la serre, conformément aux conclusions d'une récente étude de faisabilité.

4.1.9 Section ouest du parc

Le nouveau sentier pédestre incitera les visiteurs à se promener dans la partie ouest du parc. À l'exposition sur la construction de digues, les visiteurs apprendront à connaître les techniques spéciales qui permirent aux Acadiens de reprendre des terres à la mer et de développer une économie agricole prospère. Une collection d'artéfacts montrera l'équipement de ferme qu'employaient les Acadiens de l'époque. Outre ces ressources déjà sur place, Parcs assurera la stabilisation et l'interprétation des fondations/ruines de deux maisons acadiennes mises à jour en 1972 et 1973. Bien que la forge soit postérieure à la déportation et qu'elle ne cadre pas avec les thèmes du parc, Parcs entend la laisser dans son décor actuel. Tout comme le quatrième îlot d'interprétation (l'exposition sur la survivance des Acadiens), la forge symbolisera le retour des Acadiens dans les Maritimes.

L'exposition sur la survivance des Acadiens sera située près de la forge, et renseignera les visiteurs sur le retour des Acadiens dans les Maritimes après l'expulsion. On fera ainsi un lien entre le parc historique national de Grand-Pré et le lieu historique national de la survivance des Acadiens à Saint-Joseph de Memramcook au Nouveau-Brunswick. On y indiquera également l'emplacement des autres parcs et lieux des Maritimes qui témoignent de la présence acadienne.

4.1.10 Aménagement paysagiste

L'aménagement paysagiste sera retouché et on cherchera à rehausser encore l'allure classique des jardins d'agrément. Parcs entreprendra également un programme de remplacement des arbres malades ou trop vieux. Parcs déterminera en outre l'âge des vieux saules (Salix alba) qui se dressent derrière l'église commémorative et prendra les mesures nécessaires pour assurer leur survivance dans le parc. Ces travaux contribueront à atteindre l'objectif premier du parc qui est d'identifier et d'évaluer les ressources existantes. Enfin, on s'efforcera de résoudre le problème des inondations dans le secteur des étangs et des saules pleureurs, que traversera le nouveau sentier.

4.1.11 Chemin de retour

Le sentier pédestre ramènera les visiteurs vers l'entrée en passant par les jardins d'agrément. Le circuit rectangulaire permettra aussi aux visiteurs qui le voudront de se rendre directement à l'église commémorative à partir de l'entrée. Un sentier en pierre repavé mènera au vieux puits et un nouveau sentier débouchera sur la croix en pierre et sur l'exposition sur le cimetière acadien, lequel sera bien identifié et interprété pour le public. L'exposition sur le cimetière acadien soulignera l'importance de cet endroit pour l'interprétation du thème majeur qui est la période précédant l'expulsion. Le sentier contournera ensuite le nouveau pavillon pour retourner à l'entrée. Les visiteurs pourront aussi emprunter des raccourcis à travers les jardins d'agrément et se promener librement dans le parc pour

retourner à l'aire des services d'accueil. Plusieurs ouvertures seront aménagées à cet effet dans les haies bordant les sentiers.

4.1.12 Programme de recherche archéologique

Parcs fera d'abord un relevé du parc en vue de découvrir des vestiges souterrains comme des bâtiments et autres traces d'occupation humaine. Par la suite, si les ressources et les programmes le permettent, on procédera à l'examen de certaines des touvailles faits lors du relevé préliminaire, conformément à la recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Ces travaux, qui permettront de conserver des ressources remontant à la période de l'occupation acadienne, seront importants pour le programme d'interprétation et feront mieux connaître les ressources souterraines du parc et l'histoire des Acadiens avant l'expulsion.

4.1.13 Collection d'artéfacts

À l'heure actuelle, l'article 52 de la Loi sur l'administration financière du gouvernement fédéral empêche Parcs de prêter, donner ou vendre librement les articles excédentaires dont il a la garde et qui appartiennent à la Couronne. Toutefois, des nouveaux règlements permettront bientôt de rendre au secteur privé ou de prêter à des sociétés historiques ou à des musées locaux les artéfacts appartenant à la Couronne qui n'ont aucun lien avec les thèmes du parc mais qui présentent un intérêt local ou régional. Tout ce processus prendrait plusieurs années.

4.1.14 Proposition coopérative possible

En 1924, les Acadiens érigèrent une croix de fer près du lieu de la déportation. Situé à deux kilomètres environ à l'est du parc, près de la voie ferrée, le site de la croix n'appartient pas à Parcs qui essaie cependant d'en garantir l'accès au public. Des travaux d'aménagement et d'entretien à long terme du site seront effectués dans le cadre d'une entente de coopération entre Parcs et les individus et organismes intéressés.

4.2 Évaluation et examen des répercussions

4.2.1 Introduction

Le Processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement a été lancé par le Cabinet en 1973. Dans le cadre de ce processus, tout projet ayant une incidence sur l'environnement doit être identifié, mesuré et évalué compte tenu de l'importance des répercussions néfastes possibles. Le Processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement correspond sensiblement au processus de planification. Les répercussions négatives peuvent démontrer la nécessité de la planification et aider à identifier les problèmes que la planification peut régler. Il est impossible cependant de trouver une solution à tous les problèmes éventuels à l'étape de la planification de la gestion; dans certains cas, il faut attendre l'étape de la conception. Quoi qu'il en soit, il faut vérifier l'efficacité des mesures prises et rendre publics les documents pertinents.

4.2.2 Évaluation des répercussions environnementales et archéologiques

L'article 2.1.2 de la politique sur les parcs historiques nationaux stipule que: "Parcs évaluera les répercussions qu'auront sur les richesses préhistoriques, historiques et naturelles, les mesures qu'il se propose de prendre dans les parcs historiques nationaux". L'objectif visé est d'identifier et d'évaluer les répercussions néfastes possibles de ces mesures, de façon à les éviter ou à les atténuer autant que possible.

Information de base

Les installations du parc et les ressources connues ont été soigneusement identifiées et évaluées au cours de l'inventaire et de l'analyse dans le cadre du processus de planification. Ces travaux ont permis de déterminer l'importance historique et/ou le potentiel d'interprétation des divers éléments découverts sur les terrains du parc. On n'a pas fait d'autres fouilles archéologiques en vue de mettre à jour les vestiges souterrains dont on soupçonne la présence dans le parc et aux alentours. Toutefois, lors des fouilles effectuées par Parcs à l'été de 1982 dans le cadre des travaux de restauration et de stablisation de la croix de pierre, on a découvert les traces de quatre sépultures au moins à cet endroit, ce qui confirme qu'il s'agit bien de l'emplacement du cimetière de l'église Saint-Charles.

Les ressources naturelles et archéologiques du parc ont été évaluées à l'occasion d'une inspection sur place faisant suite aux propositions présentées par le personnel du bureau régional de l'Atlantique de Parcs en vue de l'aménagement du parc.

Répercussions éventuelles sur l'environnement

Au moment de l'élaboration du concept d'aménagement du parc, aucune répercussion néfaste importante sur l'environnement n'a été identifiée. Les propositions contenues dans ce plan de gestion sont des variantes et des améliorations aux propositions initiales, aussi n'est-il pas nécessaire de les évaluer à nouveau pour en vérifier les répercussions éventuelles sur l'environnement.

La construction des îlots d'interprétation et des installations d'orientation en plein air ne devrait pas avoir de répercussions sur les emplacements choisis.

La création d'un réseau important de sentiers pédestres n'aura aucune répercussion sur les jardins d'agrément. Ces sentiers répondront aux normes de Parcs en la matière, et seront dotés d'un pavage dur et uni étant donné qu'ils seront empruntés par des visiteurs de tous les âges et par des personnes en chaise roulante. Le matériau choisi se mariera harmonieusement à la pelouse et n'aura aucune incidence néfaste sur l'esthétique des jardins d'agrément. On plantera également une haie le long des sentiers afin d'embellir les jardins.

La construction du théâtre audio-visuel dans le verger entraînera la disparition d'une demi-douzaine de pommiers environ, mais les visiteurs se dirigeant vers l'église commémorative ne verront pas la nouvelle structure car elle s'élèvera dans une dépression naturelle. Des arbustes seront plantés pour masquer les bâtiments d'entretien.

Solutions de rechange étudiées

On a étudié la possibilité de construire un nouveau centre d'accueil pour fournir aux visiteurs

des services d'accueil et d'orientation et offrir davantage d'espace d'interprétation. Cette solution aurait eu de grandes répercussions sur l'aspect commémoratif, naturel et interprétatif des jardins et a donc été rejetée. On a également étudié diverses possibilités concernant l'emplacement de l'exposition d'orientation, du pavillon et des expositions d'interprétation compte tenu du trafic, des ressources historiques et des jardins commémoratifs.

Évaluation de l'importance des propositions

Les diverses composantes de ce plan de gestion sont conformes à la politique de Parcs. Les installations proposées pour le parc historique national de Grand-Pré ne menacent pas les éventuelles richesses archéologiques qui pourraient s'y trouver et n'auront pas de répercussions néfastes graves sur l'environnement pourvu que certaines mesures d'atténuation soient prises.

Lignes directrices et mesures

— Outre le relevé archéologique initial entrepris en vue de découvrir des ressources souterraines dans le parc, comme des bâtiments ou d'autres traces d'occupation humaine, des fouilles de récupération seront effectuées à différents endroits impliquant une perturbation du sol. Il s'agira en fait de mesures de contrôle destinées à éviter toute répercussion néfaste. On fera donc des fouilles partout où l'on prévoit aménager de nouvelles installations, ainsi que dans la tranchée qui reliera les toilettes du théâtre audio-visuel au réseau d'égout existant, près du chemin de Grand-Pré. On creusera aussi des tranchées pour alimenter le théâtre et les toilettes en eau et en électricité à partir des lignes d'énergie du bâtiment d'entretien et des conduites d'eau actuelles situées derrière l'église commémorative.
— Le réseau de sentiers pédestres sera conçu de façon à se marier harmonieusement aux jardins d'agrément.
— On étudiera en détail les répercussions éventuelles sur l'environnement des installations proposées lorsqu'on en tracera les plans.

4.2.3 Évaluation des répercussions socio-économiques

Les futurs plans d'aménagement du parc historique national de Grand-Pré devraient avoir beaucoup de répercussions socio-économiques positives sur la région, sur les visiteurs et sur les citoyens qui s'intéressent à la conservation du patrimoine acadien.

Les propositions contenues dans ce plan de gestion ont été élaborées en étroite collaboration avec les individus et les organismes intéressés, et elles ont reçu un appui chaleureux du public. L'application du plan renforcera les liens établis entre Parcs et le public.

Les propositions du plan permettront aux visiteurs de mieux comprendre les thèmes du parc et de vivre une expérience plus enrichissante, plus intéressante et plus mémorable. En outre, grâce à son programme à long terme de recherche archéologique, Parcs pourra respecter ses engagements et préserver le patrimoine de parc pour le bénéfice et la jouissance des futurs visiteurs du parc et de tours les Canadiens.

Les projets envisagés n'auront aucune répercussion négative sur les plans d'aménagement du comté de King qui préconisent le statu quo quant à l'utilisation des terres. Grand-Pré continuera donc d'avoir sa place dans l'économie et dans les projets d'utilisation des terres de la région.

La construction des installations prévues dans le plan de gestion aura des répercussions économiques positives à court terme, étant donné que ces travaux feront appel à un grand nombre de métiers et de matériaux. Ce sont là toutefois les seules répercussions prévues, car aucun emploi permanent ne devrait être créé aux fins du fonctionnement de l'entretien une fois le parc réaménagé.

La conversion du magasin de souvenirs en comptoir de vente interprétatif permettra au public de mieux comprendre et apprécier les thèmes du parc et les ressources du patrimoine. De plus, les individus et les groupes intéressés auront la possibilité de contribuer au programme d'interprétation du parc et de fournir certains articles pour la vente. Diverses localités des Maritimes, par l'apport de leurs idées et de leurs talents, devraient tirer profit de ce projet.

Le pavillon sera un lieu d'expression de la culture acadienne contemporaine et on y présentera des pièces de théâtre sur les thèmes du parc, des festivals de musique, des concerts et des spectacles de danse. Les gens de la région pofiteront eux aussi de cette installation dans le cadre de manifestations culturelles spéciales liées au programme d'interprétation du parc.

Le retrait de l'exposition sur les Planters et des artéfacts liés à l'histoire de la période qui a suivi l'expulsion du rez-de-chaussée et du sous-sol de l'église commémorative pourrait avoir des répercussions sociales négatives que le bureau régional de l'Atlantique de Parcs cherche à atténuer en menant une étude en vue de trouver un meilleur endroit où commémorer les Planters et leur contribution à l'histoire.

Par ailleurs, on prévoit que les visiteurs passeront plus de temps dans le parc à l'avenir en raison de la présence d'un plus grand nombre d'installations d'accueil et d'interprétation. Cette popularité plus grande, combinée à la hausse prévue du nombre des visiteurs dans les années à venir, pourrait avoir des répercussions sur d'autres secteurs de l'industrie touristique dans les environs immédiats du parc ou même dans la région. L'entreprise privée devra prendre certaines mesures pour prendre sa part des bénéfices, mais l'avenir semble nettement prometteur.

mise en oeuvre du plan et personnel requis

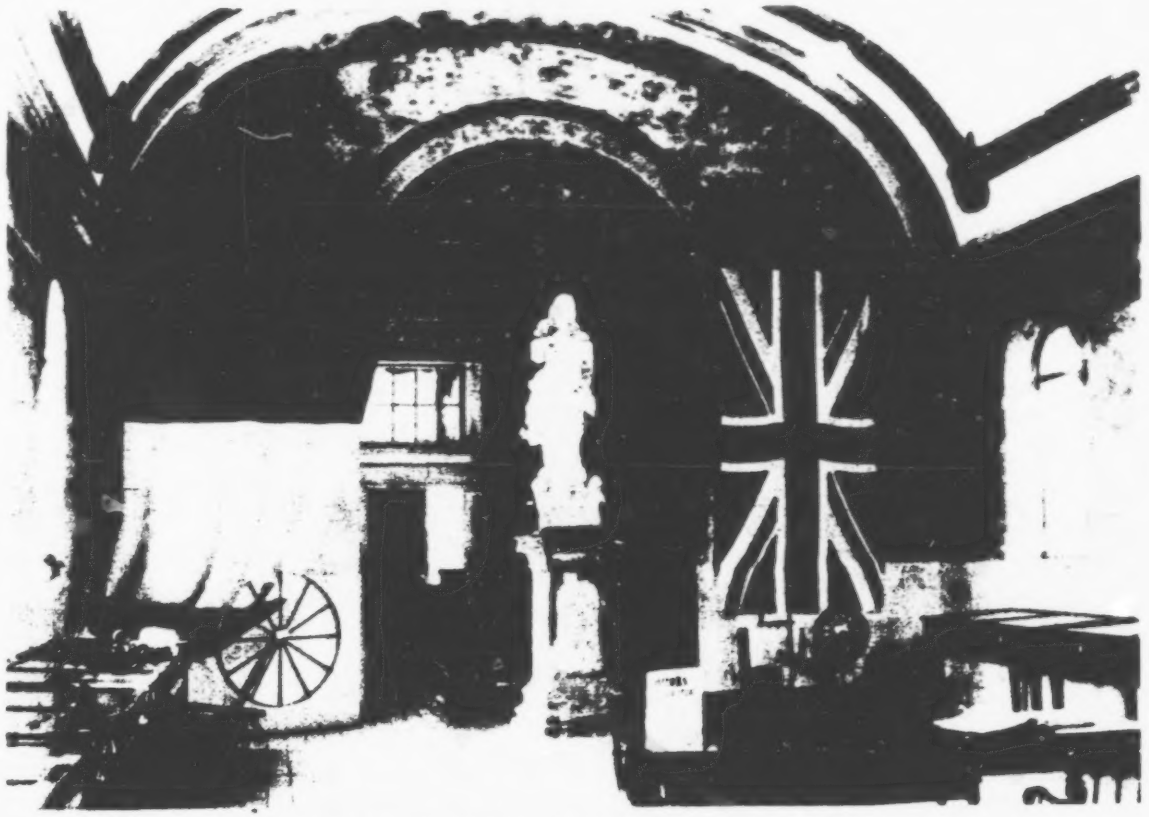

VUE DE L'INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE COMMEMORATIVE EN 1930
Source: Archives publiques de la Nouvelle-Écosse

5

5. MISE EN OEUVRE DU PLAN ET PERSONNEL REQUIS

5.1 Stratégie de mise en oeuvre

Ce chapitre du plan de gestion énonce les priorités quant à la mise en oeuvre des décisions énumérées aux chapitres précédents. Parcs se servira de ce cadre pour préparer des prévisions de programme et pour planifier des dépenses relativement à l'aménagement de Grand-Pré.

La stratégie de mise en oeuvre prévue découle de deux facteurs. Tout d'abord, les travaux d'aménagement et de construction devront tenir compte du programme de restrictions de l'administration fédérale, et, deuxièmement, étant donné sa popularité le parc de Grand-Pré devra demeurer ouvert tout au long des travaux. Lorsque ce sera possible, les gros travaux de construction se feront durant la morte saison.

Au cours des cinq prochaines années, on cherchera d'abord à rendre au rez-de-chaussée de l'église commémorative une atmosphère commémorative, conformément aux stipulations du contrat de vente conclu en 1956 entre le gouvernement fédéral et la Société Nationale l'Assomption. De plus, le public lors des consultations publiques, a clairement indiqué la nécessité de modifier de toute urgence le caractère "bi-culturel" de l'exposition qui se trouve dans l'église commémorative. Le programme d'interprétation du parc portera exclusivement sur les thèmes approuvés et on remplacera une exposition installée depuis 23 ans tout en maintenant les services existants. Les Planters seront temporairement commémorés au kiosque d'information de l'édifice de l'administration en attendant qu'on trouve un endroit mieux approprié à l'extérieur du parc.

On s'occupera ensuite des expositions du parc, du pavillon, du théâtre audio-visuel, du sous-sol de l'église commémorative et de la rénovation de l'édifice de l'administration. Ces travaux seront exécutés à mesure que la situation économique du pays s'améliorera et que des fonds seront débloqués.

Enfin, on améliorera les bâtiments d'entretien et on mettra en oeuvre un programme à long terme de recherche archéologique.

D'autres projets seront entrepris dans le cadre d'ententes de coopération, comme c'est le cas pour la croix de la déportation et pour le vitrail de l'église commémorative qui devrait être prêt lorsque le réaménagement de l'intérieur de l'église sera terminé.

5.2 Personnel requis

Il ne sera pas nécessaire d'engager du personnel supplémentaire pour appliquer ce plan. Même si on prévoit désormais la visite auto-guidée du parc, des guides seront postés à divers endroits stratégiques. On maintiendra ainsi la longue tradition de service personnel du parc. Il y aura plus de sentiers, plus d'aménagements paysagistes et plus d'installations à entretenir, mais le personnel en place sera en mesure d'absorber la charge de travail additionnelle.

REMERCIEMENTS

De nombreuses personnes ont participé à l'élaboration de ce plan de gestion. Citons d'abord les membres de l'équipe de planification: Paul Carrier (ancien directeur du parc), Claude DeGrâce (directeur du parc), Jim How (agent d'interprétation du district), Brenda Dunn (historienne de projet), Murray MacPhie (gestionnaire principal de projet, Génie et Architecture).

Parmi les autres personnes qui ont aidé l'équipe de planification et qui lui ont fourni des renseignements importants mentionnons Rob Thompson (chef, Planification des parcs historiques nationaux), David McCreery (chef, Planification de la politique). Mary M. Gillis (coordinatrice, Participation du public), Edward Thomson (chef, Analyse socio-économique), Rob Ferguson (archéologue de projet), Tom Gribbin (architecte paysagiste), Terry Shaw (spécialiste en interprétation), Ray Troke (ancien conseiller en interprétation) et René Belliveau (spécialiste en interprétation de l'histoire acadienne).

John Gasparac a conçu les cartes et les éléments graphiques.

Richard Blache

Richard Blache
Planificateur de parc national

RENVOIS CHOISIS

Campbell, Anita. "Recherches archéologiques au parc historique national de Grand-Pré, août 1982" Bulletin de recherche n° 204, Parcs Canada, Ottawa, novembre 1983.

Dunn, Brenda. "European Settlement of Minas to 1765. An Overview." *Microfiche Report Series* N° 47, Parks Canada, Ottawa, September 1981 (Historic Resources Research Section, Halifax).

Dunn, Brenda. "From Pasture to Posterity. The Development of Grand-Pré Park." *Microfiche Report Series* N° 47, Parks Canada, Ottawa, January 1982 (Historic Resources Research Section, Halifax).

Municipality of the County of Kings. *Grand-Pré Hortonville Draft Plan*. Department of Planning and Development, Kentville, 1973.

Municipality of the County of Kings. *County of Kings Municipal Development Plan*. Planning Department, Kentville, 1978.

Parcs Canada. Politique de Parcs Canada. Environnement Canada, Ottawa, 1980.

Parks Canada. *Southwestern Nova Scotia National Historic Parks Visitor Survey, 1978*. Visitor Research Section, Halifax, January 1981.

Parcs Canada. Parc historique national de Grand-Pré. Échange d'information initiale. Bulletin n° 1, Section de planification de la politique, Halifax, mars 1982.

Parks Canada. *Grand-pré National Historic Park, Estimates of Visits and Facility Usage*. Visitor Research Section, Halifax, January 1983.

Parcs Canada. Projet de planification de la gestion du parc historique national de Grand-Pré. Résumé des premiers commentaires publics. Section de planification de la politique, Halifax, janvier 1984.

Parcs Canada. Les propositions pour l'aménagement futur du parc historique national de Grand-Pré. Bulletin n° 2, Section de planification de la politique, Halifax, janvier 1984.

Parcs Canada. Consultation publique dans la préparation d'un plan de gestion pour le parc historique national de Grand-Pré. Décisions et actions. Résumé des commentaires publics. Bulletin n° 3, Section de planification de la politique, Halifax, mars 1984.

Parks Canada. *Complete Record of Public Comments on Proposed Concept for Grand-Pré National Historic Park*. Policy Planning Section, Halifax, May 1984.

Parcs Canada. Concept d'aménagement pour le parc historique national de Grand-Pré. Bulletin n° 4, Section de planification de la politique, Halifax, octobre 1984.

Troke, Raymond. *Interpretive Analysis of Grand-Pré National Historic Park*. Consultant Report prepared for Parks Canada, Interpretation Section, Halifax, March/April 1982.

Troke, Raymond. *Interpretation Concept for Grand-Pré National Historic Park*. Consultant Report prepared for Parks Canada, Interpretation, Section, Halifax, May/June 1982.